

ENTREPRENEURS des Territoires



M A G A Z I N E



VIE SYNDICALE

- La mise en place du certificat individuel d'application phytos



PROFESSION

- Ets Mennesson dans l'Aisne
- Reportages en Belgique



Le congrès EDT en Auvergne

du 29 février au 2 mars

SALONS

- Agritechnica
- Salon des ETA

DOSSIERS

- La réforme de l'enseignement agricole
- Pneumatiques



RECORD DU MONDE PULVÉRISÉ!



www.claasrecorddumonde.fr

LEXION 770, la moissonneuse-batteuse la plus performante du monde est sans doute aussi la plus rentable.

+ 22% | **- 10%**
de débit | de consommation
par rapport au précédent record.



**Record établi le 1^{er} septembre 2011 de 9h46 à 17h46.
À Swaby, Alford, Lincolnshire - Royaume-Uni.
Données issues de CLAAS TELEMATICS.**

Machine : LEXION 770 TERRA TRAC
Barre de coupe VARIO 12 mètres
Temps de travail : 8 heures
Tonnage récolté : 675,84 t

Type de récolte : blé
Tonnage récolté/heure : 844 qx/h
Surface moissonnée : 69,66 ha
Consommation carburant : 11,2 l/ha

CLAAS

Entrepreneurs des Territoires MAGAZINE

Directeur de la publication

Gérard Napias
Président de la Fédération nationale
Entrepreneurs des Territoires

Éditeur délégué et rédacteur en chef

Jacques Fitamant / redac.edt@fitamant.fr

Rédacteurs

Pages Vie syndicale :
Patrice Durand / p-durand@e-d-t.org
Tammouz Eñaut Helou, Héléne Coulombeix,
Nelly Desavires.

Guillaume Le Gonidec /
redac.edt2@fitamant.fr

Raphaël Lecocq, Philippe Caldier,
Frédéric Ripoche, Gérard Vromandt.

Couverture : © Liné Guillaume, Fotolia

Secrétaire de rédaction

Valérie Bridoux / redac.edt@fitamant.fr
tél. : 02 98 98 01 40

Chefs de publicité

Stéphanie Le Gall et Charlotte Marcadé
pub.edt@fitamant.fr
tél. 02 98 98 01 40

Assistante commerciale

Véronique Walliser / pub@fitamant.fr
tél. 02 98 98 01 40

Développement abonnement & diffusion :

Sophie-Anne Gaonach / dev.com@fitamant.fr
tél. 02 98 98 01 40

Relations abonnés

Katell Fournon / abo@fitamant.fr
tél. 02 98 27 79 99

Mise en page :

Sonia Seznec

Impression :

Calligraphy-print

ISSN 1278 3927 - CCAP N° 0613185572
Dépôt légal : janvier 2012 / N° 639000

Entrepreneurs des Territoires Magazine est
la revue officielle de la Fédération nationale
Entrepreneurs des Territoires



44, rue d'Alésia - 75014 Paris
tél. 01 53 91 44 98
mail : info@e-d-t.org

Entrepreneurs des Territoires Magazine
est édité par les Éditions Fitamant
(8 numéros par an)

ÉDITIONS
Fitamant

2 rue Félix Le Dantec - CS 62020
29018 Quimper Cedex
tél. 02 98 98 01 40 - fax 02 98 95 37 41

Encart John Deere collé en page 4

5 Éditorial

Vie syndicale

- 6 • Programme et inscription au Congrès EDT
- 7 • Daniel Herrero, grand témoin du Congrès en Auvergne
- 9 • Le certificat individuel pour les travaux d'application phyto
- 12 • L'apprenti dans l'entreprise
- 13 • Actualités forestières
- 14 • Actualités agricoles



Profession

- 16 • Les entrepreneurs de l'Allier
- 20 • Les entrepreneurs du Puy-de-Dôme
- 24 • Ets Mennesson dans l'Aisne : travailler en agricole toute l'année
- 28 • Belgique : visite chez deux entrepreneurs et interview de l'association Agro-Service



Pilotage de l'entreprise

- 32 • Résultats économiques des entreprises
- 34 • Phytos : les centres de formation se positionnent pour le certificat individuel

36 Actualités

- Le programme Opti'Mais de désherbage alterné

Salon

- 40 • Agritechnica : matériel agricole et forestier
- 46 • Sitevi : machines à vendanger et à récolter les olives
- 48 • Bilan du Salon des ETA : spécialisation et proximité



Dossier

- 54 • Pneumatiques : à la recherche du compromis
- 58 • Réforme de l'enseignement agricole
- 61 • Gros plan sur les épandeurs d'engrais

64 Nouveautés

66 Agenda



LE CRÉDIT MUTUEL ÉLU
« BANQUE DE L'ANNÉE 2011 EN FRANCE »
PAR LE MAGAZINE INTERNATIONAL
THE BANKER.



Crédit Mutuel
LA banque à qui parler
www.creditmutuel.com

La nouvelle **REFERENCE** aux champs



**Nous avons conçu la toute nouvelle série S
en réponse à vos attentes**

Découvrez comment devenir facilement l'heureux propriétaire de cette véritable référence de la productivité et de la fiabilité en consultant le site : www.JohnDeere.com



JohnDeere.com



En ce début d'année, je souhaite à chaque lectrice et chaque lecteur une très bonne année et tous mes vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour vous, vos familles et vos entreprises.

L'année 2012 commence en fanfare avec un prix du carburant qui tutoie actuellement le record de 2008 après une longue remontée. Des entreprises de travaux forestiers, environnementaux et ruraux n'ont pas tardé à faire remonter leur préoccupation. En agricole, nous sommes en période d'entretien ou de remisage hivernal de beaucoup d'engins. Mais, le printemps va vite arriver et avec lui la reprise des travaux et la consommation de GNR. À un euro le litre, il vaut de l'or !

Le poste carburant est la charge la plus difficile à gérer dans nos entreprises. Il plombe la trésorerie, détruit les calculs de prix de revient et érode les marges. Depuis 2005, nous avons appris à annoncer un prix de prestation en intégrant le prix de l'énergie. Ceux qui ne l'ont pas fait ne sont plus là pour en parler.

La répercussion dans le prix de vente des prestations est indispensable. Elle est d'autant plus acceptée par les clients que les cours des produits agricoles permettent de passer le cap. Tel a été le cas l'année passée, sauf dans certaines productions ou régions. Je souhaite qu'il en soit ainsi pour toute la production en 2012 pour nos entreprises comme pour nos clients.

L'anniversaire des 10 ans de l'euro a été l'occasion de mettre en évidence que le record d'augmentation des prix est détenu par le carburant et que le prix des produits alimentaires avait également sensiblement augmenté. L'un ne va pas sans l'autre, dans un monde où la demande énergétique et alimentaire progresse toujours, avec ou sans notre continent européen.

Notre responsabilité est aussi de participer à la satisfaction des besoins alimentaires dans les meilleures conditions possibles économiques et environnementales. Comment ? En continuant sur la voie des économies d'énergie là où nous pouvons agir, dans nos engins, avec nos salariés, avec nos fournisseurs et avec nos clients pour développer la conduite économique, l'organisation des chantiers, le développement des technologies de l'agriculture intelligente.

Gérard Napias, Président de la Fédération nationale EDT

Le pouvoir de choisir



FM 300/FT 300

Effeilleuses INLINE :
· FT avec scalpeurs
· FM sans scalpeurs
pour betteraves chauves

Rootster 604/804/904

Simple et performante avec la technologie de nos intégrales

REXOR 620

Une technologie éprouvée au service de la rentabilité

MAXTRON 620

Une réponse concrète aux plus fortes exigences

John Deere en partenariat avec Grimme (ROOT RUNNER) :
Système de communication ISOBUS pour l'automatisation des chantiers de récolte



80^{ème} congrès national des EDT

Entrepreneurs des Territoires

Clermont-Fd - Grande Halle d'Auvergne : 29 février, 1^{er} et 2 mars 2012

Grimme SARL - 62223 FEUCHY - France
Téléphone +33.(0)3.91.19.19.00 - grimme@grimme.fr - www.grimme.fr

GRIMME

LE SUCCÈS SE RÉCOLTE!



80^{ème} congrès national des EDT

Entrepreneurs des Territoires

Clermont-Fd - Grande Halle d'Auvergne : 29 février, 1^{er} et 2 mars 2012

BULLETIN D'INSCRIPTION

Programme

Un bulletin par congressiste et par accompagnant

Mercredi 29 février

- Assemblée générale des présidents de syndicats EDT
- Inauguration officielle de l'exposition
- Déjeuner
- Table ronde débat : «comment attirer les jeunes à fort potentiel dans nos entreprises ?»
- Grand témoin : Daniel Herrero «la solidarité et l'engagement collectif»
- Dîner - Spectacle



Jeudi 1^{er} mars

- Table ronde: «la réalité, les utilisations et les conséquences de l'informatisation des machines sur le pilotage des entreprises de travaux». Débat libre avec le Président de la FNEDT et Pierre PAGESSE, Président du momagri (mouvement pour une organisation mondiale de l'agriculture)
- Déjeuner
- Table ronde : «le secteur des entreprises de travaux s'engage pour les jeunes»
- Séance officielle de clôture par le Président de la FNEDT et par le Ministre
- Soirée de gala : Dîner - Spectacle

Vendredi 2 mars



- Visite centre d'essais Michelin et du musée «L'Aventure Michelin» (2 groupes)
- Déjeuner au Stade de l'ASM
- Visite centre d'essais Michelin et du musée «L'Aventure Michelin» (2 groupes)
- Dîner - Buffet

Département.....
 Nom de l'entreprise.....
 Nom-Prénom.....
 Adresse.....

 Mobile.....
 Fax.....
 Courriel.....
 Vous êtes Congressiste Accompagnant

Cachet de l'entreprise

Pour les accompagnants : visites mercredi après-midi et jeudi

Droit d'inscription obligatoire (hors forfait 3 jours)	20,00 €	€
Journée du mercredi 29 février Participation aux travaux - Déjeuner - Dîner Visites accompagnant <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	65,00 €	€
Journée du jeudi 1^{er} mars Participation aux travaux - Déjeuner - Dîner de gala Visites accompagnant <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	95,00 €	€
Journée du vendredi 2 mars Déjeuner - Dîner - Visites	70,00 €	€
FORFAIT 3 JOURS Journée des 29 février, 1 ^{er} mars et 2 mars	250,00 €	€
Chèque libellé à l'ordre de UREDT Auvergne	Votre total à payer	€

Dès réception de votre règlement, une facture acquittée vous sera adressée (net de TVA).

A compléter et à retourner **avant le 1^{er} février 2012** à :

URED T Auvergne - Gilles Bonnefous - Leu - 03140 Ussel d'Allier - Courriel : gillesbonnefous@orange.fr

Daniel Herrero, grand témoin du congrès EDT

Joueur, entraîneur, commentateur, chroniqueur, écrivain, Daniel Herrero est avant tout un grand voyageur, un voyageur de l'âme. Le monde de l'entreprise est aussi une destination prisée de l'ancien rugbyman. Place à l'original, en attendant le son et l'image, le 29 février à la Grande halle d'Auvergne. Avec Herrero, le voyage commence toujours par « tu ».

EDT : est-ce les entreprises qui s'intéressent à toi ou toi qui t'intéresse au monde de l'entreprise ?

« Ce qui m'intéresse dans la vie, c'est l'ailleurs. Dans l'ailleurs, je reconstruis des humanités dans lesquelles je peux me sentir synchrone. J'ai joué au rugby pour l'ailleurs. Et j'ai arrêté spontanément à 27 ans pour d'autres ailleurs. J'ai entraîné puis arrêté d'entraîner pour l'ailleurs etc. Aujourd'hui, je consulte, autrement dit, je voyage, toujours pour l'ailleurs. Le verbe « consulter » marche à double sens. Le médecin consulte. Le patient consulte. J'aime beaucoup ce verbe et mon rapport au monde de l'entreprise est de cet ordre-là. »

EDT : un entrepreneur peut-il échapper à la logique de l'individualisme ?

« Honnêtement, la solitude est un mauvais trajet pour l'entreprise. Celui qui entreprend dans la solitude se boursoufle d'ego, ce à quoi échappe celui qui entreprend avec d'autres. Celui qui ne partage pas... ouh là là... Un entrepreneur est d'essence solidaire. La solidarité, c'est un mode de fonctionnement qui fait passer le solitaire vers le solidaire et le solidaire vers le solide. Une entreprise sans morale impulse très rarement du solidaire. Pour moi, le solidaire vient de la confiance. Je ne peux m'engager de façon solide avec les autres que si je crois en ce que je fais, si j'aime ce que je fais et si à travers ce pourquoi je me bats, je peux faire grandir les autres. »

EDT : les entreprises sont confrontées à la concurrence. Comment appréhendes-tu la concurrence ?

« Des concurrents, c'est des mecs qui courent ensemble de fait. Les mecs se mesurent, s'affrontent et parfois même, ils se mettent en face. Ils sont un peu partenaires adverses, donc pas véritablement adversaires. Autrement dit, le concurrent n'est pas un ennemi. Dans le même champ, partager les choses, partager le capital, partager dans la concurrence, c'est complexe. Quand tu partages dans une équipe avec tes partenaires, c'est un truc. Quand tu partages avec l'adversaire, quand il faut une part du gâteau pour tout le monde, moi je trouve que c'est un bonheur. C'est un bonheur que de se mesurer à



© P. Pytkowicz.

Daniel Herrero, ancien joueur et entraîneur de rugby à XV : « Quand tu ne sais plus qui nourrit le monde, putain... »

l'autre, de se dépasser, de faire un peu mieux et d'aller un peu plus loin dans les choses. »

EDT : la reconnaissance est-elle une aspiration légitime des entrepreneurs ?

« C'est capital. Notre société contemporaine souffre peut-être moins de déconsidération que de méconnaissance et c'est particulièrement vrai dans le domaine agricole. Cette méconnaissance peut générer des zones de confusion et dans ces zones, des équivoques, sur la morale notamment. Tu finis par ne plus savoir ce que font les gens qui nourrissent le monde. Quand tu en arrives là, putain, il y a un risque de douleur pour les acteurs de ce monde. Je suis de ceux qui pensent que le monde agricole a une grande noblesse, une noblesse si haute qu'il ne faut pas baisser les yeux. »

EDT : où voyages-tu quand tu ne voyages pas dans le monde de l'entreprise ?

« Le jour où j'ai eu un franc, je suis allé à Béziers. Avec trois francs, je suis allé à Paris, avec cent francs en Angleterre et avec mille francs à Buenos Aires. Mais tu peux faire aussi de très beaux voyages dans ta chambre. Le rugby a été pour moi une terre d'ailleurs. Il le reste aujourd'hui même si les ailleurs du rugby se ressemblent un peu mais quand même. Le jeu de rugby ne s'est pas marié avec le peuple de l'Auvergne de la même manière qu'avec les peuples agenais, toulousain ou toulonnais. L'âme des peuples, c'est ça qui m'intéresse. »

Propos recueillis par Raphaël Lecocq ■

80^{ème} congrès national des EDT

Entrepreneurs des Territoires

Clermont-Fd - Grande Halle d'Auvergne : 29 février, 1^{er} et 2 mars 2012



HÉBERGEMENTS

HÔTELS

ACE HOTEL

avenue Ernest Cristal
(a75-sortie 1)
Clermont-Ferrand
tél. 04.73.44.73.44

ARENA HOTEL

av. Lavoisier
Aubiere
tél. 04.73.15.17.17.

CAMPANILE HOTEL GRIL

av. Lavoisier
Aubiere
tél. 04.73.27.90.00

ETAP HOTEL

av. Lavoisier
Aubiere
tél. 04.73.68.31.98

DOME HOTEL

8 rue Lavoisier
63140 Aubiere
tél. 04 73 28 38 48

LOGIS CRISTAL HOTEL

av Ernest Cristal
63000 Clermont-Ferrand
tél. 04 73 28.24.24

HOTEL LUNE ETOILE LA PARDIEU

89 bld Gustave Flaubert
63000 Clermont-Ferrand
tél. 04 73 98.68.68

HOTEL QUICK PALACE

zac des Varennes Est
20 av Lavoisier
63170 Aubiere
tél. 04.73.28.01.66

HOTEL PREMIERE CLASS

rue Lavoisier
63170 Aubiere
tél. 0 892.707.051

HOSTELLERIE ST MARTIN

allée de Bonneval
63170 Perignats les Sarlieves
tél. 04.73.79.81.00

BEST WESTERN HOTEL GERGOVIE

25 allée du Petit Puy
63170 Perignat les Sarlieve
tél. 04.73.79.09.95

HOTEL LOU TASSOU

pl. des ramacles
63170 aubiere
tél. 04.73.27.97.75

HOTEL KYRIAD PRESTIGE

25 avenue de la Libération
63000 Clermont-Ferrand
tél. 04 73 93.22.22

HOTEL KYRIAD ATMOSPHERE

51 rue Bonnabaud
63000 Clermont-Ferrand
tél. 04 73 93.59.69

IBIS

1 bld jean moulin
63000 Clermont-Ferrand
tél. 04 73 90.46.46

NOVOTEL

32/34 rue Georges Besse
63000 Clermont-Ferrand
tél. 04 73 90.46.46

INTER HOTEL DES PUY

16 place delille
63000 Clermont-Ferrand
tél. 04 73 91.92.06

INTER HOTEL REPUBLIQUE

97 avenue de la République
63000 Clermont-Ferrand
tél. 04 73 91.92.92

BALLADIN CENTRE MARMOTEL

18 bd Winston Churchill
63000 Clermont-Ferrand
tél. 04.73.26.24.55

BALLADIN CLERMONT BREZET

43 rue p. boulanger
zi du brezet
63000 Clermont-Ferrand
tél. 04.73.91.81.34

BEST WESTERN HOTEL LE RELAIS KENNEDY

bld Edgar Quinet
63000 Clermont-Ferrand
tél. 04.73.23.37.01

HOLIDAY INN GARDEN

56 boulevard
Francois Mitterrand
63000 Clermont-Ferrand
tél. 0800.910.850

OCEANIA HOTEL

82 boulevard
Francois Mitterrand
63000 Clermont-Ferrand
tél. 04.73.29.59.59

➡ POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

OFFICE DE TOURISME

Maison du Tourisme - Place de la Victoire

63000 Clermont-Ferrand - Tél. 04.73.98.65.00.

Le certificat individuel : première marche pour l'obtention de la certification d'entreprise de travaux d'application phyto

Au 1^{er} octobre 2013, toutes les entreprises possédant l'agrément Dapa, tous les applicateurs en prestation de services, les agriculteurs en diversification réalisant des prestations d'application phyto, les coopératives réalisant des travaux d'application pour des non-adhérents ou des tiers devront être certifiés pour être agréés.

On parle ici de certification d'entreprise délivrée à la suite d'une visite de vérification d'un cahier des charges dans l'entreprise de travaux, dans l'exploitation ou dans la coopérative. À cette certification de l'entreprise s'ajoute la détention de certificats individuels de formation des personnes liées à l'application des phytosanitaires.

Expérimentation d'une formation de masse

L'expérimentation du Certiphyto qui s'est déroulée en 2010 a semé la confusion dans bon nombre d'esprits. M. Gimaret, président EDT Rhône-Alpes constate que des agriculteurs ont passé le Certiphyto « prestation de services opérateur » et le Certiphyto « exploitation agricole décideur » : « *Sur le terrain, tout le monde croit qu'avec une personne qui a un Certiphyto prestataire de service dans l'entreprise de travaux ou dans l'exploitation agricole, il est possible de faire de la prestation de service, mais c'est faux, il oublie la certification avec la visite de l'auditeur.* »

Le bilan de l'expérimentation Certiphyto a été présenté par la DGAL, la DGER et Vivea le 24 novembre dernier aux organisations professionnelles des publics concernés. Cette phase d'expérimenta-

tion avait pour but de tester un certificat nouvellement créé pour les agriculteurs agissant pour leur propre compte mais également de tester un certificat pour remplacer le certificat Dapa si décrié ces dernières années.

Seuls les certificats « exploitant agricole décideur » et « prestataire de service opérateur » ont été expérimentés.

Force est de constater que l'orientation des stagiaires pour choisir le « bon certificat » à passer n'a pas été la préoccupation majeure. Des stagiaires ont pu recevoir des certificats de formation inadaptés à leur activité.

141 612 personnes ont bénéficié du Certiphyto expérimental dont 135 791 exploitants agricoles, 2 495 prestataires de services (des salariés) et 2 621 distributeurs.

Les exploitants agricoles ont été fortement incités à rentrer dans le dispositif. Une bonne majorité a passé le Certiphyto « exploitant agricole décideur » qui leur donne le droit d'acheter leurs produits phytosanitaires et d'appliquer pour leur propre compte. Cependant, certains ont aussi pu passer le Certiphyto « prestataires de services opérateur », pensant travailler pour des entreprises avec ce seul certificat, comme cela se faisait avec le Dapa.

434 centres de formation qui avaient fait leur demande d'habilitation auprès du ministère de l'Agriculture ont délivré ces certificats Certiphyto. 71 % de ces centres ont réellement délivré des formations, dont pour 38 % d'entre eux, des chambres d'Agriculture, 16 % des coopératives et 13 % des CFPPA.

L'application en prestation de service prioritaire en 2012

Face à ces chiffres, Vivea a annoncé lors de son dernier conseil d'administration du 1^{er} décembre 2011 que les entrepreneurs de travaux et les entrepreneurs du paysage seraient prioritaires dans les



La carte nominative Certiphyto « opérateur en prestation de services ».



demandes de financement du certificat individuel et qu'il doit être prévu des financements pour les formations d'accompagnement de ces entreprises à la certification de leur entreprise, obligatoire en 2013

pour la détention ou l'obtention de l'agrément d'entreprise prestataire de services en application.

Les certificats Certiphyto ont été dispensés dans un but d'expérimentation et ce jusqu'au 31 juillet 2011. Le Certiphyto « exploitation agricole décideur » sera valable 10 ans. EDT avait demandé au ministère que le Certiphyto « prestation de services opérateur » ait une durée de validité de 10 ans, à ce jour, refusé et donc limité à 5 ans.

Une meilleure orientation et un programme adapté

Suite à cette expérimentation, les certificats ont été réétudiés. Ce sont surtout les conditions d'habilitation des centres de formation qui ont été renforcées. Face au manque d'orientation des stagiaires et d'adaptation des formations au public inscrit, la DGER et les représentants des organisations professionnelles ont fixé une dizaine de critères pour l'habilitation des centres de formation.

L'arrêté du 21 octobre 2011 fixant les modalités d'habilitation des centres précise que le centre de formation doit fournir au candidat les informations leur permettant de choisir les modalités d'accès au certificat le plus approprié, à contextualiser le programme de formation publié par arrêté selon les publics formés, leur secteur de production et le contexte local et à faire intervenir des formateurs qualifiés (*curriculum vitae* et expérience demandée) pour les éléments du programme donné.

Cas d'entrepreneurs

Je suis entrepreneur de travaux agricoles et je réalise des prestations de services de pulvérisation (pulvérisateur à rampe) et des prestations de semis de maïs avec application de produits phytosanitaires.

Mon entreprise a un numéro d'agrément et je suis gérant de l'entreprise et par ailleurs, je suis aussi applicateur sur le terrain. Je possède mon certificat Dapa encore valide jusqu'au 1^{er} novembre 2014.

J'ai un salarié à temps plein qui réalise des travaux de pulvérisation mais qui n'a pas le Dapa. De façon occasionnelle, j'ai des salariés qui réalisent des chantiers d'application au semis.

Quelle formation doivent-ils suivre ? Que dois-je faire ?

Une personne possède dans l'entreprise un certificat Dapa valide, celui-ci équivaut à un certificat travaux et services décideur, il y a donc au moins un décideur dans l'entreprise. Deux mois avant la fin de validité de son certificat Dapa, cette personne devra choisir un centre de formation habilité sur le site de sa Draaf proposant le certificat individuel « travaux et services décideur », s'inscrire soit à un test soit à une formation de trois jours ou bien faire

valoir un de ses diplômes, s'il a moins de 5 ans, en envoyant une copie à la Draaf.

Concernant le salarié à temps plein, si le décideur continue à lui confier des activités d'application, il devra obtenir un certificat « travaux et services opérateur » avant que l'auditeur ne passe dans l'entreprise faire les vérifications pour la délivrance de la certification. Pour obtenir ce certificat, certains diplômes de moins de 5 ans (Bepa, Capa, etc.) secteur agricole, agroéquipement, production végétale, peuvent permettre d'obtenir directement le certificat individuel. Sinon l'opérateur peut passer un test (1/2 journée) ou partir en formation pendant 2 jours.

Concernant les embauches de personnel d'application, la certification de l'entreprise prévoit que l'entreprise peut employer un opérateur applicateur sans certificat individuel dans la mesure où celui-ci est encadré par une personne ayant un certificat individuel et expérimentée jusqu'à l'obtention de son certificat individuel dans la limite de 6 mois après son entrée en fonction ou à l'issue de sa période d'essai. Si une personne possède un certificat individuel « en exploitation agricole opérateur », il peut uniquement travailler comme opérateur en prestation de service.

À partir du 1^{er} janvier 2012, date à laquelle la DGER a affirmé que des centres de formation seraient opérationnels pour dispenser les certificats individuels définitifs, sur chaque site de Draaf sera affichée la liste des centres habilités par spécialité de formation délivrée.

Les certificats individuels définitifs

Rappelons tout d'abord que plus aucun certificat Dapa ne sera délivré après le 31 décembre 2011. Cependant, il est à noter que certaines régions prévoient début janvier 2012 un ultime jury Dapa de validation de dossier par l'expérience et les acquis. Ils délivreront les derniers certificats Dapa, valides 5 ans.

Les certificats Dapa qui ont été délivrés sont toujours valides jusqu'à leur date de fin de validité, celle-ci étant inscrite sur le certificat. Les certificats Dapa seront équivalents aux certificats « travaux et services décideur », ils seront reconnus dans le cadre de la certification de l'entreprise par l'auditeur.

À partir du 1^{er} janvier 2012, les centres habilités référencés sur le site des Draaf pourront délivrer pour les applicateurs et utilisateurs de produits phytosanitaires :

- pour les exploitants agricoles travaillant pour leur propre compte ou dans le cadre de l'entraide agricole : les certificats individuels « exploitation agricole décideur » et « exploitation agricole opérateur »
- pour les personnes travaillant dans des entreprises de travaux de prestation de services phyto, chez des exploitants réalisant des prestations de services phyto, des coopératives travaillant pour compte de tiers non adhérents : les certificats individuels « travaux et services décideur » et « travaux et services opérateur ». Ces deux certificats ont une durée de validité de 5 ans et doivent être renouvelés selon les voies définies pour la première délivrance.

Il y a nécessairement un décideur dans l'entreprise. Une personne qui détient le certificat individuel « travaux et services décideur » peut également exercer la fonction d'opérateur. Il n'a pas besoin d'obtenir ou de demander d'équivalence avec le certificat travaux et services opérateur.

Le décideur est celui qui « décide de la façon dont va s'organiser le chantier de prestation », il n'a aucun rôle dans le choix des produits phytosanitaires appliqués chez le client. Il décide de l'organisation du chantier (matériel et hommes), il vérifie les consignes de travail et la bonne exécution du chantier ou désigne la personne pour le faire. L'opérateur est l'applicateur qui met en œuvre le produit.

Les autres voies d'obtention du certificat individuel

Outre le suivi d'une formation, les décideurs et opérateurs en prestation de services peuvent obtenir les certificats individuels « travaux et services » opérateur et décideur en faisant valoir leur diplôme



Tous les salariés appliquant des produits phytos doivent détenir des certificats individuels de formation.

ou titre de moins de 5 ans à la date de leur demande de certificat individuel. Cette mesure permet aux jeunes sortants des études d'accéder facilement aux fonctions d'opérateur ou décideur. L'arrêté du 21 octobre 2011 portant sur la création et fixant les modalités d'obtention du certificat individuel catégories « décideur en travaux et services » et « opérateur en travaux et services » précise dans son annexe deux listes de diplômes permettant cette reconnaissance, l'une pour l'opérateur avec une reconnaissance à partir du niveau V (Bepa, Capa, etc.) en agroéquipement, production végétale, forestiers, etc. et l'autre pour les décideurs à partir du niveau VI (Bac pro, Brevet professionnel, etc.) dans les mêmes secteurs d'activités.

Enfin les opérateurs et décideurs peuvent aussi décider de s'inscrire à un test de connaissance auprès du centre de formation habilité pour le délivrer. Ces centres habilités seront affichés sur le site internet de la Draaf de votre région à partir du 1^{er} janvier 2012. Dans un premier cas, le test dure une heure et porte sur le programme de formation du certificat individuel travaux et services opérateur ou décideur au travers de 20 questions posées : réglementation liée à l'application, prévention des risques santé et environnement, méthode alternative, etc. À l'issue de ce test, le candidat doit obtenir 13 réponses justes sur les 20 questions pour obtenir son certificat. S'il échoue, il devra suivre la formation complète du certificat individuel choisi, soit 2 jours de formation pour le certificat travaux et services opérateur et 3 jours pour le certificat travaux et services décideur. Les candidats ajournés au test ne peuvent pas se réinscrire. Le test se déroule en ligne sur ordinateur, cependant des modalités sont prévues pour les personnes ayant des difficultés à manipuler l'outil informatique, le candidat doit en informer son centre de formation.

Dans un deuxième cas, le candidat suit une formation santé sécurité d'une demi-journée, suivie d'un test où le candidat doit avoir un score de 10 sur les 15 questions posées pour obtenir le certificat. S'il échoue, il ne peut pas se représenter au test et devra suivre la formation adaptée à son certificat et la suivre en totalité, comme dans le cas précédemment décrit.

Hélène Coulombeix ■

Quand l'apprenti arrive dans l'entreprise

L'apprentissage est présenté comme une formation en alternance, qui associe des périodes en entreprise et en Centre de formation d'apprenti (CFA). Les jeunes, ayant recours à ce dispositif, acquièrent au fil des mois des connaissances et des compétences techniques. Leur présence au sein de l'entreprise est régie par un contrat de travail, plus précisément un contrat de travail à durée déterminée (CDD). En effet, l'apprenti a un statut de salarié au sein de l'entreprise ayant conclu un contrat avec ce dernier...

L'apprenti, un salarié au sein de l'entreprise

À ce titre, dans les mêmes conditions que les autres employés, l'ensemble de la législation sociale (convention collective, règlements) est applicable à l'apprenti, sous réserve que les dispositions ne soient pas contraires à sa situation d'apprenti (et de jeune travailleur, quand cela est le cas). La convention collective est tenue à disposition de l'apprenti, et des autres salariés.

En effet, l'apprenti bénéficie des mêmes droits que les salariés de l'entreprise (congrés, protection maladie, maternité, accidents du travail, primes, protection sociale). Pour exemple, les apprentis continuent à bénéficier du régime de sécurité sociale sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, dont ils relèvent en tant que salarié, quand ils sont au centre de formation.

Au-delà des obligations visant l'enregistrement du contrat d'apprentissage auprès des chambres de Commerce et d'Industrie pour les entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux, l'employeur est soumis aux mêmes obligations administratives entre salariés et apprentis.

Ces obligations concernent aussi les salariés donc les apprentis...

En raison de l'embauche de l'apprenti, donc d'un salarié, l'employeur se doit d'établir la déclaration préalable unique. Ainsi, il s'acquiesce des obligations telles que l'immatriculation de l'employeur au régime de la sécurité sociale et affiliation à l'assurance chômage (dans le cas d'un premier contrat de travail), l'immatriculation du salarié, la demande d'adhésion à un service de santé au travail et la demande pour l'examen médical d'embauche. Pour rappel depuis le 1^{er} août 2011, la déclaration préalable à l'embauche et la déclaration unique d'embauche ont fusionné.

Au-delà de ces obligations administratives, la thématique de la sécurité et plus précisément de la prévention des risques est également concernée par

l'arrivée d'un apprenti, qui nécessite la création du document d'évaluation des risques professionnels, dans le cas où l'entreprise n'a jamais été employeur de main-d'œuvre. Pour une entreprise ayant déjà des salariés, le document d'évaluation doit être porté à connaissance de l'apprenti, et modifié en raison de cette nouvelle arrivée.

Sans oublier ce contrat particulier...

Les bulletins de paie doivent être édités en respectant les règles de rémunération s'appliquant aux apprentis, fonction de l'âge et du nombre d'années du contrat.

En raison de l'embauche de l'apprenti, le registre unique du personnel doit être complété en précisant le type du contrat, à savoir contrat d'apprentissage en raison du contrat spécifique.

L'âge de l'apprenti déterminera les conditions d'utilisation des machines, notamment pour les travaux dits dangereux. Plus précisément les interdictions seront soit définitives, soit levées grâce à des dérogations pour les jeunes de moins de 18 ans, selon le diplôme préparé.

Nelly Desavres ■



L'apprenti est un salarié à part entière.

Actualités forestières

Le bois mort et la sécurité en forêt

La présence d'arbres morts en forêt est reconnue comme indispensable, qu'ils soient sur pied ou couchés. Les arbres restés sur pied peuvent représenter un danger pour les professionnels et surtout pour les personnes moins conscientes du danger (bûcherons occasionnels et personnes en quête de détente en forêt). En Suisse, le Groupe de travail sur la sécurité au travail (GTST), mène des actions de sensibilisation auprès des propriétaires forestiers privés et de leurs conseillers afin de sécuriser les chantiers où des arbres morts sont présents. Les mesures passent principalement par un martelage adapté et par une bonne organisation des chantiers. Par exemple, dans un triage forestier près de Zurich, le forestier s'apprête à organiser l'exploitation de quelques gros bois d'épicéas et de sapins. Mais, entre les gros bois, se trouvent plusieurs gros bois morts qui constituent un risque pour ceux qui travaillent à proximité. La mesure principale prise pour réduire ces risques est le marquage de certains arbres morts sur pied représentant clairement un danger (en bordure de chemin ou en état de décomposition tel que leur chute est imminente...) et l'enlèvement de ces arbres se fait en début de coupe. Une sangle de treuil est utilisée pour les coucher en toute sécurité.

Wegmann U. [2011]. *Le bois mort ne doit pas représenter de danger*. www.wvs.ch

Atelier statistiques forestières

Développement des territoires, biodiversité, changement climatique... face à tous ces défis, la connaissance des forêts se révèle de plus en plus nécessaire. Un tiers du territoire métropolitain est couvert de forêts et autres terres boisées, soit une superficie d'environ 16 millions d'ha. L'inventaire forestier national a mis en place de nouvelles méthodologies pour mesurer la forêt, son exploitation, sa croissance naturelle. Réunis à Nancy, les représentants de la communauté forestière ont dressé un panorama statistique précis de la forêt française et les pistes d'amélioration à mettre en place pour renforcer la qualité et la finesse de l'information forestière. Dix fiches sont à télécharger sur <http://agriculture.gouv.fr/Les-bons-comptes-de-la-foret>

Vols de matériels en Aquitaine

Depuis plus de deux ans, l'association des entrepreneurs de travaux forestiers d'Aquitaine a reçu une soixantaine de déclarations de vols et de dégradations de matériels forestiers. Le préjudice matériel subi par les ETF est estimé à 1,5 M euros, sans compter la perte de chiffre d'affaires due au temps d'immobilisation de la machine et des coûts de réparation. Aux vols viennent s'ajouter les dégradations volontaires (sable dans le réservoir, trous dans les flexibles hy-



ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES

Infos EDT

0 820 20 06 47

Service d'information juridique / Vie pratique
prix d'un appel local

drauliques, massacre de machines à coup de masse et même incendies criminels de machines neuves). Les entrepreneurs victimes de ces vols et/ou dégradations subissent une double peine car certaines compagnies d'assurance refusent de les indemniser. Cette tâche n'est pas simple à régler pour la gendarmerie car la majeure partie des faits se déroule en pleine forêt, la nuit, le week-end et dans un triangle allant du bassin d'Arcachon, à Roquefort jusqu'à Castets. Les ETFA ont demandé à tous les opérateurs forestiers, chasseurs, randonneurs, entrepreneurs de travaux agricoles... de bien vouloir les contacter s'ils voient un véhicule ou un individu suspect à proximité d'une machine forestière. Source : ETFA, www.etfa-aquitaine.org

Démarche nationale de qualité

Tel que prévu dans les futurs cahiers des charges nationaux « propriétaire » et « exploitants » de PEFC France, les entrepreneurs de travaux forestiers devront, pour respecter les engagements de leurs clients PEFC, s'engager en 2012 dans une démarche nationale de qualité reconnue par PEFC France. Un projet de démarche nationale a été transmis pour remarques au comité technique. Cette nouvelle démarche qualité se substituera aux démarches régionales existantes.

Herbicides homologués forêt

Le dernier comité de pilotage de la Mission de Gestion de la Végétation Forestière (MGVF) a notamment abordé les points suivants : méthodes alternatives et étude des coûts de mise en œuvre, Certiphyto et besoins en formation, groupe de travail sur les techniques de préparation des sols, et enfin espèces exotiques envahissantes. La liste des herbicides homologués en forêt en date du 10 octobre 2011 est téléchargeable sur le site de la MGVF : www6.nancy.inra.fr/mission-gestion-vegetation-foret

Attente du décret

Gestionnaire forestier professionnel

Discuté il y a maintenant un an, le décret créant le statut Gestionnaire forestier professionnel n'est toujours pas paru. La Fédération a adressé un courrier en ce sens au ministre de l'Agriculture et à des parlementaires. Ce décret est l'un des rares, si ce n'est le seul, texte d'application de la LMA qui ne soit pas paru à ce jour. La création de ce nouveau statut permettra à la filière forêt-bois française de mieux répondre à la problématique de faible mobilisation des bois en forêt privée, tout en accroissant l'activité des emplois ruraux notamment dans nos entreprises.

Actualités agricoles



Irstea

Le Cemagref a changé de nom : il devient Irstea pour l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture. Mi-décembre, le comité de suivi de la convention de coopération FNEDT-Irstea a été l'occasion de faire le point sur les travaux en cours, de se familiariser avec ce nouveau nom et de se donner rendez vous en Auvergne, une région qui accueille le Congrès EDT les 29 février, 1 et 2 mars et dans laquelle Irstea est très implanté.

Le chiffre : 8 050 visiteurs

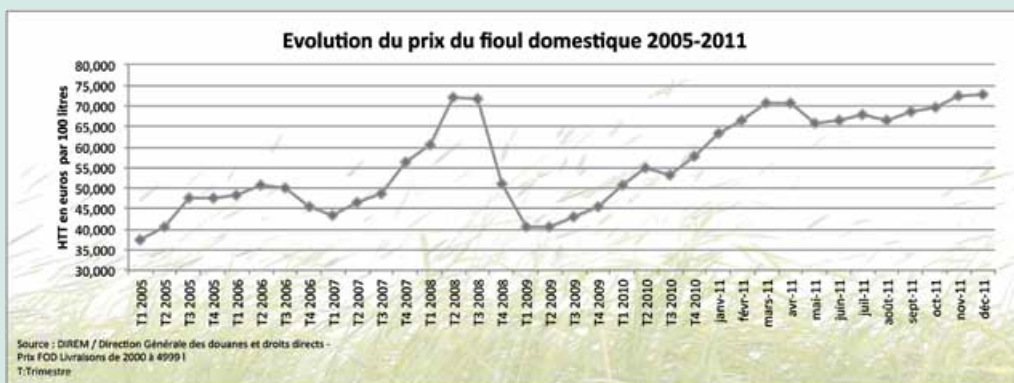
C'est le nombre de chefs d'entreprise, conducteurs d'engins, mécaniciens qui ont participé au salon des ETA 2011 à Laval. 92 % se sont pré-inscrits à ces deux journées professionnelles accessibles exclusivement aux entrepreneurs et à leurs équipes pour découvrir les 15 000 m² couverts, les 9 000 m² dédiés à la prise en main de matériel ou encore participer aux conférences. Pour EDT, partenaire institutionnel du salon, participer au salon des ETA est incontournable.

Groupe de travail « bien-être animal »

L'Anses lance un appel à candidatures d'experts scientifiques afin de procéder à la constitution d'un groupe de travail « bien-être animal » chargé de répondre aux questions techniques ponctuelles relatives aux modes d'élevage de différentes espèces.

Le prix du fuel au plus haut

Le prix du fuel a atteint en décembre dernier le record de juillet 2008. Son prix remonte peu à peu depuis début 2009. Dans deux mois, il va falloir refaire le plein des cuves pour démarrer la saison de travaux. Depuis le 1er janvier 2012, la TIPP est passée de 5,6 à 7 centimes/l. Le remboursement de la TIPP de 5 centimes sur 2011 sera apprécié, comme les efforts pour développer la conduite économique des engins.



Infos EDT
0 820 20 06 47

Service d'information juridique / Vie pratique
prix d'un appel local

La Ceettar a 50 ans

La Ceettar fête cette année son 50^e anniversaire. À cette occasion, l'organisation européenne des entrepreneurs de travaux techniques agricoles et ruraux a décidé d'écrire l'histoire de l'organisation, à paraître début 2012.

Création du taux de TVA à 7 % : période transitoire

Une instruction fiscale très attendue a mis fin au florilège des interprétations sur les travaux agricoles et forestiers réalisés en 2011 payés en 2012, réalisés en 2011, facturés en 2011 et payés en 2012. Pour l'essentiel, ce sont les travaux de récolte dans les entreprises de travaux agricoles et forestiers. Le relèvement de la TVA à 7 % a suscité pour les travaux de prestations de services des prises de position contradictoires de la part de comptables. La complexité de l'opération est réelle avec le maintien à 5,5 % pour les produits alimentaires destinés à l'alimentation humaine et pour la fourniture de chauffage (réseau).

EDT a plaidé avec le Cibe pour le maintien à 5,5 % du bois bûche et de la plaquette forestière. Les arguments sur la filière bois énergie, le travail dissimulé n'ont pas fait le poids.

L'instruction fiscale règle la question des travaux en cours pour les entrepreneurs qui ne seront pas obligés de réémettre une facture pour 1,5 % de TVA pour les factures émises avant le 31 décembre 2011 pour des travaux effectués. Bercy a entendu le ministère de l'Agriculture qu'EDT avait saisi le 15 décembre sur ce point. Le taux de TVA sur les travaux achevés en 2011 mais réglés en 2012 est de 5,5 %. C'est simple et clair. Le taux de TVA sur les situations de travaux exécutés en 2011, facturés en 2011 et payés en 2012 est de 5,5 %. Le bâtiment, qui fonctionne sur devis signés, a obtenu pour les travaux de

bâtiment le maintien à 5,5 % pour les travaux sur devis signé avec acompte encaissé avant le 20 décembre 2011. Mais, le solde ou les situations payés en 2012 seront taxés à 7 %.

Dernier point à venir : la liste des cas des prestations liées à des travaux de récolte de produits agricoles qui sont des produits alimentaires destinés à l'alimentation humaine. Le taux de TVA reste à 5,5 % dans ce cas. Entre

la simplicité (tout à 7 %) et la complexité (demander une attestation au client, qui ne connaît pas forcément la destination de son produit) se confirme que la TVA est décidément un impôt qui rapporte beaucoup, complexe et objet de toutes les attentions actuellement avec la future TVA sociale.

Cancers et expositions environnementales : les chercheurs mobilisés

Un colloque a réuni en fin d'année à Paris près de 400 chercheurs, professionnels de santé et représentants d'institutions et d'associations pour dresser un état des lieux des connaissances sur les liens entre expositions environnementales et cancers.

Pour seulement 5 à 10 % des cancers, une cause endogène (altération génétique) est identifiée. Les autres, soit 90 à 95 % des cancers, sont liés à des causes exogènes, c'est-à-dire, à l'environnement au sens large. Celui-ci inclut les modes de vie (tabac, alcool, sédentarité, habitudes de consommations alimentaires, exposition solaire) et les expositions à des facteurs environnementaux naturels (radon), aux agents chimiques, physiques et infectieux de l'environnement général et professionnel. Les conditions socio-économiques, mais aussi géographiques, lorsqu'elles sont défavorables, constituent également un facteur de risque.

Les participants ont cherché à mieux comprendre les liens entre environnement au sens large et cancers. Le rôle de certains facteurs environnementaux comme l'amiante, l'arsenic, les émissions de four à coke la fumée de tabac ou encore les virus HPV est clairement établi. En revanche, les effets cancérigènes de nombreux agents chimiques et physiques sont aujourd'hui suspectés ou possibles, mais sans être à ce jour avérés. La mise en évidence des risques éventuels encourus soulève des difficultés méthodologiques : expositions à de faibles doses difficiles à quantifier, périodes de latence très longues entre l'exposition et l'apparition de la maladie, etc... De plus, estimer les expositions combinées à plusieurs produits chimiques et les risques associés constitue un défi scientifique. Tel est le cas des produits phytosanitaires. Ces derniers sont évalués avant leur mise sur le marché. En revanche, aucun suivi n'est réalisé ensuite sur l'exposition à ces produits. La mise en place des certificats individuels et de la certification d'entreprise ouvre la voie à des études de fond sur l'exposition des utilisateurs.

Le maïs 3 en 1 : récolte, séchage et stockage du maïs grain

Un partenariat entre les agriculteurs et un entrepreneur entreprenant a permis l'implantation, chez Louissette, Didier et Catherine Tastet, entrepreneur de travaux à Gaas (40) d'un important stockage de maïs grain. Les clients agriculteurs ont depuis septembre 2011 à leur disposition un entonnoir de récep-

tion, une tour de séchage et trois cellules géantes d'une capacité de 7 500 tonnes. Jean Castay, vice-président d'Euralis, a rappelé l'action de Robert Tastet, le père de Didier, qui s'était lancé dans l'aventure de la récolte des céréales.

La suppression de la taxe professionnelle étudiée au Sénat

La réforme de la TP qui a abouti à sa suppression fait l'objet d'un débat critique au Sénat. Cette réforme pénalise les collectivités locales pour lesquelles la contribution économique territoriale n'est pas à la hauteur de leurs besoins. La Mission commune d'information sur les conséquences pour les collectivités territoriales, l'État et les entreprises de la suppression de la taxe professionnelle et de son remplacement par la contribution économique territoriale auditionne depuis le début de la rentrée parlementaire d'octobre 2011. Elle prévoit de rendre ses conclusions dans le courant du premier trimestre de 2012. En savoir plus : www.senat.fr/commission/missions/taxe_professionnelle/index.html

Le contrôle obligatoire des pulvérisateurs a du mal à passer la rampe

Au 31 décembre 2011, les 3 /5 des pulvérisateurs concernés devraient avoir fait l'objet d'un premier contrôle. Au 31 décembre 2010, soit au bout de deux ans, le GIP pulvé faisait état de 36 000 pulvérisateurs contrôlés. Ce nombre reste donc faible comparé aux centaines de milliers de pulvérisateurs en service. Mais, le bilan apporte des informations intéressantes. Près de 75 % des matériels contrôlés sont destinés aux traitements des cultures basses (matériels à rampe), 16 % concernent la viticulture et 8 % l'arboriculture. L'âge moyen du parc contrôlé est de 13 ans. Environ 87 % obtiennent un certificat de bon état. Le contrôle a donc du mal à passer dans les mœurs. Un exemple : 100 annonces de pulvérisateurs sur les 3 765 en ligne du site Agriaffaires mentionnaient en commentaire « contrôle pulvérisateur ». En 2012 la tranche d'appel, en fonction du numéro Siren est 60 à 79. Si vous n'avez pas de numéro de Siren, votre contrôle aurait dû être réalisé avant le 31 mars 2010. Le contrôle de votre pulvérisateur est obligatoire. Seul un inspecteur possédant un certificat reconnu par l'état peut le faire. <http://gippulves.cemagref.fr/le-gip-pulves>

Tranche	Contrôle avant le	Numéro Siren
1	31/03/2010	00 à 19
2	31/12/2010	20 à 39
3	31/03/2011	40 à 59
4	31/03/2012	60 à 79
5	31/03/2013	80 à 99

Entrepreneurs de l'Allier : l'entreprise, la variable d'ajustement

La flexibilité et la réactivité des entreprises de l'Allier sont très appréciées des clients. Mais ces deux vertus ne facilitent ni la gestion, ni le développement des entreprises. Un peu plus de concertation entre les entreprises ne nuirait pas à la profession.

Gilles Bonnefous, président des Entrepreneurs des territoires de l'Allier et basé à Ussel d'Allier, prévient d'entrée : « *Dans notre département, les entrepreneurs de travaux agricoles, dans leur très grande majorité, sont aussi exploitants agricoles, indique-t-il. Pour des raisons à la fois historiques et économiques, il a toujours été très difficile de réaliser des chantiers tout au long de l'année, d'où la nécessité d'avoir un complément d'activité et de revenu tirés d'une exploitation. Les entreprises de l'Allier sont donc plutôt de taille modeste, si l'on se compare à d'autres régions et départements.* » Un simple constat et aucunement un complexe. Si la question de la taille critique se pose ici



Franck Monce : « Même si les nouvelles générations d'agriculteurs évoluent, nos clients restent attachés à la convivialité. »

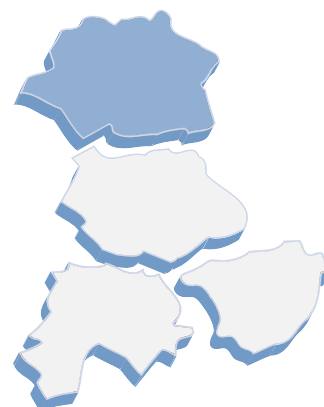
ou là, les entreprises ne font l'objet d'aucune critique de taille, en ce qui concerne la qualité de leurs prestations. Ici comme ailleurs, les entrepreneurs répondent en délais, en qualité, avec des matériels et des chauffeurs appropriés aux appels des agriculteurs, qu'ils soient céréaliers ou éleveurs. Les chantiers de récolte, qu'il s'agisse de la moisson, des ensilages ou encore de la fenaison, mettent sur le qui-vive bon nombre d'entreprises du département. Des entreprises contraintes de s'adapter aux exigences changeantes des clients. « *Quand j'ai démarré mon activité en 1976, la moisson était étalée sur trois semaines et une seule batteuse me permettait de gérer l'ensemble des chantiers sans encombre, poursuit Gilles Bonnefous. Aujourd'hui, tous les clients veulent en finir avec la moisson en l'espace de huit jours, alors qu'ils ont passé huit ou neuf mois à bichonner leurs cultures pour certains. Pour répondre à la demande, je suis contraint de faire tourner deux machines mais chacune ne bat pas autant d'ha que ma machine de l'époque. C'est de la souplesse et de la sécurité, pour le plus grand bénéfice du client.* »



Gilles Bonnefous, président des EDT de l'Allier : « Les échanges de services entre entreprises sont une piste à explorer pour garantir notre pérennité. »

Du battage à l'épandage

À Cosne d'Allier, Franck Monce s'est risqué l'an passé au cheminement inverse. Il disposait depuis quelques années de quatre moissonneuses-batteuses, dont une largement amortie. À la veille de la dernière moisson, il a remplacé ses deux plus anciennes machines par une nouvelle machine, ce qui n'est pas passé inaperçu. « *Depuis plusieurs années, j'avais mis une organisation en place de telle sorte que j'intervenais le plus souvent avec deux machines chez un même client, explique l'entrepreneur. Ma nouvelle organisation a perturbé certains clients, d'autant plus qu'un épisode pluvieux fin juillet a ajourné les chantiers. Les éleveurs étaient déjà sous*



le coup de la sécheresse de printemps et craignaient pour leur moisson. Il ne fallait pas se manquer. Au final, tout s'est bien passé, avec en prime de très bons rendements. Les agriculteurs craignaient peut-être aussi que ma nouvelle organisation laisse en chemin la convivialité. Pendant la moisson, il est de tradition de prendre les repas chez nos clients. Pour les chauffeurs comme pour moi, c'est un moment privilégié pour échanger avec eux et je l'ai bien entendu préservé. » L'entrepreneur ne se montre pas chiche de son côté en mettant à disposition une ou deux bennes pour sortir les grains, sans du service oblige. Si les chantiers de récolte occasionnent des pointes de travail impor-



David Sadot : « Mes conducteurs et moi sommes rompus à des tournées d'un ou deux mois qui peuvent nous mener à plus de 300 km du siège de l'entreprise »

tantes, nécessitant le renfort de salariés saisonniers, la difficulté de nombre d'entreprises réside dans l'annualisation des chantiers et du travail. Sentant poindre une demande dans le domaine de l'épandage, Franck Monce a investi récemment dans un épandeur de fumier. Un achat d'occasion pour minimiser les risques et jouer la prudence.

L'épandage, des effluents liquides, c'est la spécialité de David Sadot à Saulcet. L'entrepreneur dispose d'une flotte de cinq ensembles tracteur-tonne. Autrement dit, il s'agit d'une activité soutenue tout au long de l'année, avec en marge une activité de battage. Mais pour faire tourner ses chauffeurs et amortir son parc, l'entrepreneur est contraint à des déplacements très éloignés de ses bases. « Mes conducteurs et moi sommes



Les entrepreneurs de l'Allier poursuivent leurs investissements dans des matériels de pointe.

rompus à des tournées d'un ou deux mois qui peuvent nous mener à plus de 300 km du siège de l'entreprise, explique David Sadot. La logistique sur place est en général assurée par les clients que sont les collectivités ou des entreprises spécialisées dans les services environnementaux. J'apporte mon

expérience, des chauffeurs compétents et des équipements performants. Mais je n'aurais jamais pu créer puis développer mon entreprise si je ne m'étais pas appuyé au départ sur mon exploitation agricole. C'est mon élevage de porcs qui m'a permis de mettre le pied à l'étrier en investissant dans un premier

équipement. » Si David Sadot a résolu ses problèmes de taille critique et s'il peut s'appuyer sur deux salariés permanents sérieux et compétents, son entreprise n'en est pas moins très exposée aux vicissitudes du marché de l'épandage, où l'entrepreneur et sa flotte font office de variable d'ajustement

BLACK BULL

Sous le signe de la force.



Les essieux BLACK BULL sont conçus avec de nombreuses innovations technologiques. Corps tubulaires, rondelles de sécurité...

Ils sont disponibles en fixes ou suiveurs et en freins de :

- 408E 400 x 80
- 412S 406 x 120
- 414S 406 x 140
- 4218S 420 x 180
- 4220S 420 x 200

La nouvelle génération d'essieux



COLAERT ESSIEUX
 Route nationale 11/bis 59189 Steenbecque FRANCE
 Tel. +33 328438550 - Fax +33 328436863
 commercial@colaertessieux.fr - www.colaert-essieux.fr

La Sarl Tous Bois Couzonnais touche du bois

Quand il s'installe à son compte en 1995, à l'âge de 22 ans, à Couzon (03), Jérémie Girard possède une tronçonneuse Husqvarna et une Peugeot 205 Xad, toutes deux achetées d'occasion par l'intermédiaire d'un hebdomadaire d'annonces gratuites. Il est un peu énervé car une subvention de 32 000 francs lui est passée sous le nez pour cause d'imbroglio administratif, subvention qui lui aurait permis de mettre un peu plus d'huile sur sa chaîne de tronçonneuse. « J'attends toujours », ironise Jérémie Girard. En 2012, l'entrepreneur a 38 ans, une abatteuse pour résineux, une abatteuse pour feuillus (adaptation « maison »), deux dé-

busqueurs, quatre porteurs dont un « maison », un camion remorque, une grumière et un ensemble pour convoi exceptionnel. Il a aussi huit salariés pour animer ses machines et quatre filles pour animer ses soirées. Abattage, débardage, élagage, achat vente de bois de chauffage (30 000 stères), façonnage de piquets en acacia (120 000 unités), bois d'œuvre (5 000 m³), plaquettes forestières (moyennant un investissement de 600 000 euros) et bientôt des granulés : Jérémie Girard touche du bois, beaucoup de formes. Il touche aussi de la mécanique en apportant des modifications aux matériels qu'il dénicher un peu par-

tout. C'est ainsi qu'il a réussi à adapter une tête d'abattage pour feuillus. Et si elle était récemment et provisoirement à l'arrêt, c'est parce qu'il ne trouve pas de conducteur qualifié et/ou motivé pour la conduire. Exploitant et entrepreneur, bûches, plaquettes, granulés, piquets, grumes : n'est-ce pas beaucoup pour un seul homme dont l'allure et la carrure sont aux antipodes de l'image du bûcheron ? « Mes différentes activités et produits sont indispensables à l'équilibre de mon entreprise, répond Jérémie Girard. Chaque activité a ses contraintes, ses risques, ses empêcheurs de tourner en rond autour des arbres mais aussi ses satisfactions. Faut



bouger. » Ne craignant pas la suractivité, Jérémie Girard est aussi animé par la transmission du savoir. Il accueille ainsi régulièrement des stagiaires. Il est aussi vice-président de l'Association des bûcherons charbonniers de Fublène en Bourbonnais, qui fait la promotion du bois et de ses métiers à l'occasion d'une fête annuelle en août.



pour ses très gros donneurs d'ordre.

Flexibilité contre inflexibilité

Plutôt que variable d'ajustement, le président des EDT de l'Allier emploie une autre image. « Les entreprises de travaux agricoles sont un peu les couteaux suisses du monde rural, explique Gilles Bonnefous. Quelle que soit la demande du client, nous avons toujours une solution à proposer, dans le respect de toutes les normes possibles et imaginables. La flexibilité et la réactivité constituent les points forts de nos entreprises. C'est un atout

considérable que nous ne valorisons pas suffisamment auprès de nos clientèles. Et il n'est pas évident que nous y parvenions davantage dans les années à venir car les nouvelles générations d'agriculteurs ne font guère de sentiment. » Dans l'Allier comme ailleurs, la question de la revalorisation des prestations, qui devrait en toute logique suivre l'évolution du coût des machines, des pneus, du carburant et du travail, bute sur l'inflexibilité des agriculteurs. La flexibilité ne fonctionne donc pas vraiment dans les deux sens. Ce travail à marche et à marge forcées est un élément de fragilisation

des entreprises, contraintes de réaliser des arbitrages qui ne vont pas obligatoirement dans le sens d'une sécurisation et d'une pérennisation de leurs activités : allongement des journées de travail, périodicité de renouvellement du matériel revue à la hausse, achat de matériels d'occasion ici ou là. « Depuis que j'ai créé mon entreprise, il y a maintenant treize ans, les matériels nous ont permis de réaliser des gains de productivité très importants, déclare David Sadot. Mais à quoi ont servi ces gains sinon à payer des tracteurs dont le prix a été multiplié par deux en quinze ans et à encaisser des

hausse de coûts phénoménales des pneus ou encore du carburant ? ». « L'individualisme, est aussi par nature dans les gênes de tout entrepreneur qui se respecte, analyse Gilles Bonnefous. Mais il faudrait peut-être le dominer davantage et faire jouer les synergies entre entreprises. Des échanges de services se réalisent lorsque survient la défaillance d'une machine ou bien d'un chauffeur. C'est probablement une piste à explorer pour garantir le maintien de nos entreprises. » Et continuer d'assurer le service.

Raphaël Lecocq ■

VALTRA

Individuellement Vôtre

Avec la nouvelle génération de Série T, j'ai le choix, je décide.



- 3 transmissions
- 4 débits hydrauliques de 73L/min à 160 L/min
- Jusqu'à 9 distributeurs hydrauliques
- Guidage et autoguidage
- 2 suspensions de cabine disponibles
- 9 coloris au choix
- Pont avant à suspension pneumatique

Valtra Série T : de 140 à 220 chevaux en version HiTech, Versu et Direct

 **AGCO**
Your Agriculture Company

Valtra est une marque déposée d'AGCO Corp.

www.valtra.fr

Entrepreneurs du Puy-de-Dôme : l'entreprise, la machine n° 1 des agriculteurs

Les entreprises de travaux agricoles sont toujours plus indispensables au fonctionnement quotidien des exploitations agricoles. Un statut qui ne confère aucun privilège et aucune rente mais au contraire de lourdes responsabilités, opérationnelles et financières.

Le Puy-de-Dôme compte un peu moins de 400 000 ha de surface agricole utile, un peu plus de 7 000 exploitations et 390 entreprises de travaux agricoles, forestiers et sylvicoles. Sachant que celles-ci réalisent environ 55 % des moissons, 50 % des ensilages d'herbe et de maïs, 67 % des récoltes de maïs grain, 80 % des arrachages de betteraves sucrières, 98 % des récoltes de maïs semences et environ un tiers des chantiers complets de la préparation de sol à la récolte, on peut légitimement penser que les parcelles échappant au passage d'une machine conduite par un entrepreneur de travaux agricoles se font rares. « Nos entreprises occupent une position toujours plus stratégique dans le paysage agricole, souligne Patrice Grand, président de la fédération des EDT du Puy-de-Dôme et d'Auvergne et dont l'entreprise (moisson et chantiers complets) est basée à Chapuzat. *En dépit de la professionnalisation croissante des exploitations, qui va de pair avec un accès plus aisé à la mécanisation, les agriculteurs sont de plus en plus nombreux à faire appel à nos services. La spécialisation des exploitations, le renchérissement du matériel ainsi que la raréfaction*



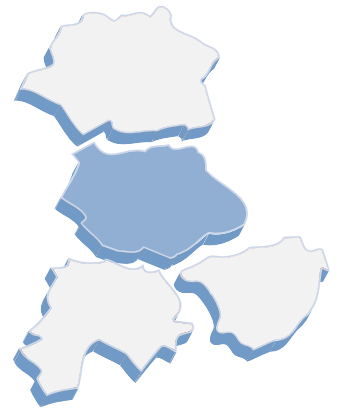
Patrice Grand, président des EDT du Puy-de-Dôme et d'Auvergne : « Tout en respectant la liberté d'entreprise de chacun, je pense que nous aurions tout à gagner à multiplier des échanges entre entrepreneurs et croiser les expériences. »

de la main-d'œuvre familiale sont des éléments d'explication ». Certes. Mais si les entreprises sont sollicitées pour ne pas dire plébiscitées, c'est aussi parce qu'elles assurent les missions que les agriculteurs veulent bien leur confier.

Vu du client, un excellent rapport qualité prix

Délais, qualité, tranquillité, compétitivité : qu'ils soient éleveurs ou céréaliers, les clients ont fait leurs comptes. Le rapport qualité prix des services proposés par les entrepreneurs souffre peu la comparaison avec les autres formules de mécanisation. Les entre-

prises ne se contentent pas de satisfaire leurs besoins : elles les devancent. Spécialisé dans la récolte des fourrages, Alain Courson à Teilhède a investi il y a quelques années dans deux compacteurs d'ensilage. « Cette technique de stockage évite aux éleveurs d'investir dans des silos en dur, explique l'entrepreneur. Elle présente en prime des garanties en terme de conservation, ce qui se traduit par une amélioration de la qualité bactériologique du lait ». Basé à Clerlande, Éric Alexandre est de son côté spécialisé dans l'arrachage des betteraves. Il dispose aujourd'hui de trois ensembles d'arrachage dont deux intégrales dernier cri (et dernier prix). « Les spécificités du matériel, alliées à une conduite appropriée, permettent d'extraire le maximum de betteraves avec le minimum de tare-terre, souligne l'entrepreneur. L'an passé, certains clients ont atteint des rendements records de 130 t/ha. Je suis convaincu que je leur ai fait gagner 4 t/ha en coupant les betteraves au plus près du collet et 3 t/ha supplémentaires en extrayant quasiment toutes les pointes ». Historique autant que rentable, la production de betteraves sucrières en Auvergne n'en est pas moins



suspendue à deux acteurs économiques que sont la sucrerie de Bourdon à Aulnat d'une part et les entreprises investies dans l'arrachage d'autre part. Dans un autre registre, celui de



Éric Alexandre : « Les spécificités des arracheuses de betteraves, alliées à une conduite appropriée, permettent d'extraire le maximum de racines avec le minimum de tare-terre. »



Lionel Dufour : « En pulvérisation, il faut disposer d'un matériel à grand débit de chantier pour servir les clients en temps et en heure tout en composant avec les parcelles de montage. »

la pulvérisation, l'arsenal réglementaire (zones non traitées, contrôle technique, Certiphyto) place, indirectement, les prestataires aux avant-postes. Basé à Beau-lieu, Lionel Dufour intervient dans la filière du maïs semences (semis, castration, récolte), proximité avec Limagrain oblige. Il réalise aussi des chantiers complets en céréales comprenant notamment la pulvérisation. « J'interviens avec un appareil traîné équipé de rampes de 24 m, explique-t-il. Il faut trouver le bon compromis, à savoir disposer d'un matériel à grand débit de chantier pour servir les clients en temps et en heure, mais il faut en même se limiter en gabarit du fait de la topographie en zone semi-montagneuse. Notre responsabilité est très forte sur ce type de prestation. »

Parcs de machines et packs de salariés

Réactifs, responsables, soucieux de la qualité d'exécution, équipés de matériels récents, innovants, performants, fiables, entretenus : la place occupée par les entreprises dans le paysage agricole ne doit rien au hasard. Pour autant, les entrepreneurs du Puy-de-Dôme ne se montrent pas exagérément flattés de telles performances et marques de confiance. Cette mécanique bien huilée dissimule nombre de difficultés et d'interrogations quant à la pérennité des équilibres en place. Le coût du matériel, la gestion du personnel, les exigences des clients en laissent perplexes plus d'un. « Depuis une dizaine d'années, on assiste à une véritable flambée du prix des machines, déclare Éric Alexandre. Le prix des pièces est évidemment à l'avenant. Les constructeurs savent

pertinemment que les entreprises sont contraintes de faire des gains de productivité pour continuer d'exister. Les tarifs sont en passe de devenir prohibitifs. Je reconnais cependant qu'il y a quelque chose en baisse : la qualité du service après-vente. Vous pouvez contribuer à finaliser la mise au point d'une machine de 400 000 euros sans bénéficier d'aucun égard particulier lorsque la demande emprunte l'autre sens ». Les gains de productivité recherchés par les entreprises sont en grande partie liés aux difficultés pour recruter du personnel qualifié. La relative spécialisation des entreprises renforce le caractère saisonnier des chantiers, ce qui ne simplifie pas le processus d'annualisation du temps de travail des salariés, sinon leur fidélisation. Spécialisation, saisonnalité, disparition d'une main-d'œuvre familiale occasionnelle d'appoint : la problématique des entreprises diffère finalement assez peu de celle des agriculteurs. Sauf que l'un est client et l'autre prestataire ! « Les difficultés pour trouver de la main-d'œuvre qualifiée sont clairement un frein au développement de nos entreprises, analyse Lionel Dufour. Il est inimaginable de mettre au pied levé un conducteur non formé sur une machine, autant

pour le bien de la machine et du conducteur que celui du client. » L'équilibre des forces en présence, entre les parcs de machines d'un côté et les packs de salariés de l'autre (on est ici au pays de l'ASM Clermont-Auvergne !) est une joute moins facile à dénouer que celles qui se jouent dans les travées du stade Marcel-Michelin. Et dans la mêlée, il faut composer avec l'arbitre : le prix. Le prix des prestations, avec contrôle vidéo au ralenti sous l'œil avisé des spectateurs-clients. « La quasi-impossibilité de revaloriser le tarif de nos prestations, proportionnellement à l'augmentation des charges qui sont les nôtres, nous conduit dans une impasse, estime Alain Courson. Pour équilibrer les comptes et supporter des investissements toujours plus conséquents, les entreprises réalisent toujours plus d'heures de travail. Mais cette stratégie a ses limites. Une autre stratégie consistant à faire durer le matériel n'est pas forcément très pertinente en terme de performance, sans compter que les clients veulent voir travailler des machines récentes, tout comme les salariés. »

Revaloriser le métier et les prestations

Si l'activité débordante des entreprises de travaux

agricoles du Puy-de-Dôme est une marque de reconnaissance et de satisfaction, il manque malgré tout quelques euros ou dizaines d'euros en face de chaque



Alain Sibaud : « J'ai investi dans une épaveuse dotée d'une portée de 12,5 m au lamier et montée sur un automoteur à quatre roues indépendantes. J'ai constitué une clientèle auprès de laquelle je peux expliquer et justifier la qualité et les spécificités de mes interventions. »



Alain Courson : « Pour équilibrer les comptes et supporter des investissements toujours plus conséquents, les entreprises réalisent toujours plus d'heures de travail. Cette stratégie a ses limites. »

L'Auvergne agricole

La région compte 1,58 million d'ha de SAU, dont 1,2 million d'ha de surfaces fourragères, ce qui fait de l'Auvergne la plus vaste prairie naturelle de France. Il faut aussi compter avec 226 000 ha de céréales, 31 600 ha d'oléo-protéagineux, 4 250 ha de betteraves sucrières. Avec un total de 23 700 exploitations, la surface moyenne par exploitation est de 62 ha. L'agriculture génère 41 000 emplois, soit 9 % des emplois régionaux. Les industries agroalimentaires génèrent un chiffre d'affaires de

3,25 milliards d'euros et 11 500 salariés répartis dans 322 entreprises. Région d'élevage par excellence, l'Auvergne s'illustre par la qualité de ses produits. 20 % de la production agricole est ainsi dotée d'un signe officiel de qualité. Parmi ces produits figurent cinq AOC fromagères (Bleu d'Auvergne, Cantal, Fourme d'Ambert, Saint-Nectaire, Salers), deux AOC viticoles (Côtes d'Auvergne et Saint-Pourçain), sans oublier la lentille verte du Puy, AOC depuis 1996.



Le terroir et le climat des plaines d'Auvergne sont propices à la production de blés de grande qualité boulangère.



L'investissement réalisé par une entreprise dans un compacteur d'ensilage évite à l'éleveur d'investir dans un silo en dur.

prestation pour achever de satisfaire complètement les entrepreneurs. Les satisfaire et garantir leur fonctionnement dans les années

à venir. Au-delà des tarifs, l'évolution des relations avec la clientèle constitue un autre point d'interrogation, certes secondaire mais

laquelle je peux expliquer et justifier la qualité et les spécificités de mes interventions. Je travaille seul, je suis rémunéré en conséquence, mon rythme d'activité est tout à fait normal et je suis reconnu dans mon travail ». Certes, il n'empêche que l'agriculture pure et dure et les agriculteurs purs et durs constitueront toujours la principale raison d'être des entrepreneurs, contraignant ces derniers à des efforts d'adaptation. Mais les efforts méritent sans doute d'être un peu mieux répartis. « Il faut essayer de faire comprendre à nos clients agriculteurs que la survie de nos entreprises n'est pas automatiquement et mécaniquement acquise, souligne Patrice Grand. Depuis plusieurs années, les tarifs sont gelés et ce n'est plus tenable. Dans les années à venir, beaucoup d'entrepreneurs vont se trouver confrontés à la transmission de leur entreprise. Rien ne dit que les candidats se bousculeront à la reprise. Au final, ce sont les agriculteurs qui seront pénalisés. Bien évidemment, au sein de notre profession, nous avons nécessairement des pistes de travail à explorer. Tout en respectant la liberté d'entreprise de chacun, je pense que nous aurions tout à gagner à multiplier des échanges entre nous et croiser les expériences. Les travaux préparatoires au congrès national des Entrepreneurs des territoires ont constitué un bon prétexte à de tels échanges. Au rugby, il faut transformer l'essai. Transformons l'essai. »

Raphaël Lecocq ■

inquiétant tout de même. « Les clients, on ne les voit plus, s'inquiète Lionel Dufour. Les relations avec les nouvelles générations d'agriculteurs ne sont plus celles que l'on avait avec les parents. » Avec une clientèle dure à la négociation, rétive à la relation, davantage regardante sur le prix que sur la qualité d'exécution, il faut faire preuve de toujours plus d'adaptation. Alain Sibaud, à Saint-Martin-des-Plains, plutôt que de s'adapter, a fait un autre choix. « Pendant huit ans, j'ai réalisé des travaux classiques de préparation de sol, semis, moisson, épandages avec l'appui d'un salarié saisonnier, explique l'entrepreneur. Un jour, j'ai fait mes comptes et j'ai réalisé que je gagnais peu, tout en travaillant bon nombre de samedis et de dimanches. Du jour au lendemain, j'ai investi dans une épareuse dotée d'une portée de 12,5 m au lamier et montée sur un automoteur à quatre roues indépendantes. J'ai constitué une clientèle auprès de



ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES

RECEVEZ CHEZ VOUS LA SEULE REVUE
EXCLUSIVEMENT DÉDIÉE AUX ENTREPRENEURS
DE SERVICES AGRICOLES,
FORESTIERS ET RURAUX

ABONNEMENT page 64

ETA DE QUICK (AISNE)

Pressage-enrubannage : un développement accompagné par la technologie KRONE

En plein cœur d'une région de polyculture, Antoine De Quick, alors jeune entrepreneur de travaux agricoles, décide de se lancer en 2004 dans des prestations d'enrubannage. L'activité grandissante a fait évoluer son parc de machines et l'a incité à investir dans des presses-enrubanneuses performantes.

Entrepreneur dans l'Aisne, Antoine de Quick gère une entreprise de travaux agricoles (ETA) dans la région naturelle de la Thiérache. Implanté en zone d'élevage, il intervient sur toutes surfaces de parcelles (de 50 ares à 40 hectares), bien souvent en pentes. Les nombreux petits chantiers entraînent beaucoup de déplacements et nécessitent une machine maniable et compacte.

CONFIANCE AUX PRODUITS KRONE

Le cahier des charges pour l'achat d'une machine était sa polyvalence : elle devait pouvoir presser autant dans le sec que dans l'humide. En 2004 puis 2005, Antoine investit successivement dans deux Combi-Pack pour atteindre les 12 000 balles par an. « *Les machines sont rapidement mises à l'épreuve* », commente Antoine de Quick. La qualité du travail fournie par l'entreprise et ses presses enrubanneuses Combi-Pack est reconnue.

LE TEMPS DU CHANGEMENT

Fin 2010, Antoine renouvelle une machine par la nouvelle presse-enrubanneuse KRONE CombiComprima CV 150 XC. Ses qualités sont immédiatement appréciées : le silence de fonctionnement du pick-up sans cames et du fond de pressage NovoGrip, le très bon suivi de terrain du pick-up pendulaire, le boîtier de commande ergonomique, le liage filet. « *La fiabilité du liage est quelque chose que j'apprécie. Si l'on fait attention, à la fin du rouleau, plus besoin de repasser le filet dans la machine, un simple nœud entre les deux rouleaux et c'est reparti* ». Outre ces qualités, la densité de serrage est vite appréciée.

« *Au travail avec le CV 150 XC KRONE, on atteint une densité de balles d'enrubannage impressionnante même à 50 bars de pression. Dans de la paille, les balles d'1m45 pèsent 300 kg. On n'en espérait pas tant !* ».

Au travail, dans des conditions vallonnées, grâce aux pneumatiques 500/55-20, la machine reste stable. « *Les balles sont très régulières et non éjectées de la machine. En pente, la balle reste sur place !* » insiste l'entrepreneur.

Antoine de Quick estime que le débit a été multiplié par deux avec sa nouvelle presse-enrubanneuse. Elle totalise ainsi 8 000 balles après une saison. 30 à 40 balles sont réalisées par heure et le temps de transfert court entre la chambre de pressage et la table d'enrubannage est fortement apprécié. « *Cela n'a plus rien à voir avec nos anciens Combi-Pack* », commente-t-il. Le cycle de pressage-enrubannage complet est d'une minute dix en diamètre de 1,40 m. En mode pressage, le mode «regroupeur» permet de rassembler deux balles.

À L'AISE DANS TOUTES LES CONDITIONS

« *La KRONE peut presser vert et la CombiComprima est un véritable matériel d'entreprise* » Tout type de matière peut être pressé à tout moment.

L'apport nutritif de l'enrubannage est très élevé. Il faut donc respecter la matière et la conserver de façon optimale. La chambre de pressage permet de réaliser des couches fines de fourrage, le cœur de la balle est lui aussi bien serré. Le liage filet rapide assure une bonne couverture et peu de pertes. Du fait de la pression importante dans la chambre, l'ETA De Quick lie avec deux tours de filet en enrubannage. Six couches de film sont ensuite apposées sur la balle. « *En cas de déchirure de film, l'erreur est détectée en cabine, mais la balle est tout de même enrubannée correctement car le système compense. Il y a juste à descendre pour remettre le film dans le pince-film* », précise Antoine de Quick. Ce système surveille en permanence la déchirure du film et compense dans le cas d'une coupure. Entre les différents conducteurs, la prise en main du boîtier s'est avérée facile. « *Bien que ce soit une machine complexe, presser et enrubanner s'avèrent être faciles. Il faut toutefois garder un œil sur l'écran de la caméra* ». ■



Antoine De Quick devant sa CombiComprima CV 150 X-Cut

Ets Mennesson : travailler en agricole toute l'année

Créés au début des années 1970, les établissements Mennesson sont implantés à Vigneux-Hocquet dans l'Aisne. Les activités initiales de battage et d'ensilage laissent régulièrement place à des prestations en cultures spécialisées. En effet, dans cette région, la présence de conserveries et de sucreries favorise ces cultures (betteraves, carottes, luzerne, oignons) au détriment de l'élevage.

L'entreprise de battage Mennesson a été créée au sortir de la guerre par le grand-père des dirigeants actuels. Si l'activité de battage originelle représente aujourd'hui 3 000 ha, elle ne s'étale plus que sur une courte période et il faut alors trouver des activités pour employer la main-d'œuvre permanente toute l'année. La présence d'industriels agroalimentaires dans la région répond à cette problématique en permettant le développement de prestations de semis et récolte de cultures spécialisées, avec toutefois la contrainte de subir les revirements du marché de façon importante. Malgré ce facteur qui impose une adaptation permanente des moyens, le volume de travaux reste constant : « Tous les ans, on augmente le chiffre d'affaires, sans



Philippe Mennesson, ici à gauche : « On est des purs agricoles, qui n'ont aucun hectare. »

qu'il n'y ait réellement de nouvelles activités ; uniquement des ajustements » précise Philippe Mennesson, actuel gérant de l'entreprise.

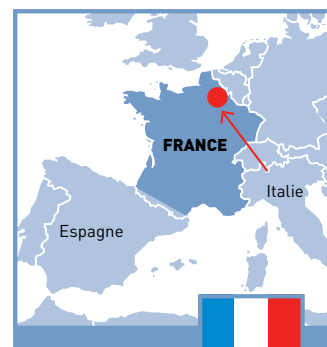
La troisième génération a pris les rênes de l'entreprise dans la première moitié des années 1990. Elle est constituée de quatre associés, trois frères et leur cousin. Dans cette organisation, Philippe occupe la fonction de gérant, Olivier celle de chef d'atelier, Arnaud et David sont chefs de plaine, le pre-

mier s'occupant des prestations complètes (travaux de A à Z) alors que le second s'occupe des cultures spécialisées (betteraves, luzerne, oignons, etc.).

Une histoire de famille

La SARL fut créée en 1972, lorsque le fondateur, Jean Mennesson, s'associa à ses deux fils et à son beau-fils. À cette époque, la culture de maïs explosait dans la région, qu'il soit récolté sous forme d'ensilage ou de grain ; cela apporta de l'activité en récolte et en semis. L'entreprise est située en bordure de deux zones orientées vers deux activités distinctes : l'élevage avec la Thiérache « où les éleveurs privilégient l'investissement dans l'atelier lait au matériel de culture » et une zone à dominante céréalière (en direction de Reims) « où les collègues n'ont plus d'ensileuse ».

Cette activité d'ensilage s'est érodée au cours des dernières années, passant de 1600 à 1200 ha récoltés : « chute pas très importante, pour Philippe Mennesson, qui s'explique par la difficulté pour les exploitations disposant de petits quotas de faire face aux mises aux normes. Avec les primes à l'arrêt et le cours actuel des céréales, le retournement des prairies



L'entreprise Mennesson (2,85 millions d'euros de CA) est située sur la commune de Vigneux-Hocquet, dans l'Aisne, entre deux zones aux particularités agricoles opposées : la Thiérache historique, qui s'étend au nord jusqu'en Belgique, dominée par des élevages laitiers herbagers ; et la partie sud (Reims, Rethel, Laon) qui est davantage orientée vers les grandes cultures. La surface des exploitations est de 180 ha en moyenne.

est facilement envisagé. » La récolte de maïs grain représente quant à elle 1 200 ha en moyenne.

En 1985, les travaux de A à Z ont démarré avec une surface de 150 ha. Suite à l'arrêt de leurs parents, il est courant que les enfants du secteur souhaitent conserver le patrimoine. Cette activité est aujourd'hui menée sur 350 à 400 ha pour le compte de 8 clients disposant de 15 à 120 ha.

L'itinéraire culturel est défini soit conjointement avec les entrepreneurs, soit par le client. Dans tous les cas, la facturation est opérée suite à chaque intervention, les dirigeants se refusent en effet à proposer des forfaits globaux.

Les épandages de fumier ont lieu principalement après la moisson, du 15 août au



Deux secrétaires sont employées ainsi que deux mécaniciens, dont l'un est polyvalent.

Le parc de matériels

- Tracteurs New Holland T8050 (340 ch), 8970A (240 ch), T7050 (210 ch) et T7030 x4 (170 ch) TM 165 x2, M160, TM155 x2 et TM150
- Tracteur Fendt Vario 930 TMS avec poste inversé
- Chargeur télescopique articulé JCB TM310
- Moissonneuses-batteuses New Holland CX8070 x2, CX860 x2, TX68 x3 et TX66 x2
- Ensileuses Claas Jaguar 900 Field Shuttle, 950 (8 rgs) et 860 x4 (6 rgs) et CMC Henriprié à caisson
- Arracheuses à betteraves : Matrot Magister, M41 x4, avec bâtis à socs.
- Arracheuses à carottes : Simon 4 rgs, Dewulf 3060 4 rgs.
- Arracheuse à oignons : Dewulf 3060

- Pulvérisateurs : Matrot Maestria et Evrard Meteor (30 m)
- Épandeurs Dangreville EV 10 x 3
- Faucheuses Claas Disco 3100 TC AS x2, Roc UFO 7 m
- Charrues Rabewerk 7 et 5 corps
- Déchaumeur Lemken Rubin 6 m
- Combiné de semis Lemken Solitaire 6 m
- Planteuses à pommes de terre 4 rgs
- Cultivateur Simon 3 planches (6 m)
- Saleuse sur remorque
- Camion Mercedes 1824 4x2 avec lame frontale et saleuse
- Camion benne Iveco avec cuve à gazole
- Fourgons atelier x2
- 9x utilitaires Vito/Berlingo/Partner/Expert

15 septembre, et concernent essentiellement des fumiers de bovins. Une petite partie est effectuée en période épandable hivernale, « *C'est une activité que l'on ne cherche pas à développer, car il faudrait embaucher : aujourd'hui, elle bouche les trous sur l'année.* » Elle exige de la rigueur de la part des salariés, et les rappels de la réglementation ne manquent pas : « *On leur dit bien : en bord de cours d'eau, c'est 50 m, même si le client vous demande d'aller plus près.* » Cela témoigne de l'attention portée au respect des règles environnementales et règles de sécurité, pour lesquelles l'entreprise a souhaité passer la certification Presta'terre (voir encadré). L'agrément d'applicateur de produits phytosanitaires est validé depuis plus de dix ans, au travers de trois titulaires du Dapa.

Des « ajustements » d'activité

Si les activités de pulvérisation et d'épandage d'engrais (solides ou liquides) sont historiquement effectuées pour la clientèle « A à Z », l'entrepreneur observe maintenant leur développement : « *certains clients sous-traitent désormais la pulvérisation car ils sont découragés par les contraintes réglementaires* ». Pour d'autres, il s'agit d'intervenir sur une culture trop développée, dans le cadre de la lutte contre la pyrale du maïs ou le charançon sur les colzas.

L'activité de récolte de luzerne a démarré au début des années 1990, elle montera jusqu'à 2000 ha récoltés. À cette époque, suite à une demande de l'usine de déshydratation de Bazancourt, le constructeur Franquet installe un groupe hacheur

sur une débardeuse automotrice, matériel qui donnera satisfaction et qui est toujours présent dans la cour.

Les usines de déshydratation se sont depuis équipées d'ensileuses à sellette. « *Nous avons conservé le secteur accidenté qu'ils ne savent pas faire* » témoigne Philippe, qui précise que cette année la campagne aura mobilisé deux per-

sonnes du 1^{er} mai au 20 octobre. Avec quatre coupes et demie, 600 ha auront été récoltés par l'ensileuse Claas Jaguar Field Shuttle, la fauche étant auparavant assurée par le Fendt Vario 930 attelé à une faucheuse Roc en poste inversé.

De la même manière, l'arrachage de betteraves, qui représente 1 500 à 1 600 ha, a été amputé de 600 ha il y a

Une certification Iso 14001

L'entreprise fait partie du groupe Presta'terre Nord Pas-de-Calais Picardie. Elle a passé la certification Iso 14001:2004. « *On a souvent tendance à aller tête dans le guidon. La certification permet de dormir plus tranquille, se mettre à jour, se rappeler la réglementation, etc.* » Les conditions de travail des salariés sont améliorées, « *C'est même une fierté pour eux. Ils n'hésitent plus à rappeler au client que les sacs de semence ne doivent pas être abandonnés dans le bout du champ.* » Quant à la certification Qualiteritoires, elle est envisagée à moyen terme : « *On vient de faire l'Iso. Chaque chose en son temps* » conclue Philippe Mennesson.

NOUVELLES DÉBROUSAILLEUSES McCONNEL

Investissez dans la performance !

1 La plus puissante du marché avec **85 ch** de puissance hydraulique

2 Une portée horizontale allant de **3,10 m** à **8 m**

Commande proportionnelle EDS pour travailler jusqu'à **18 Km/h**

ZAE du Cèdre Briard
77320 Beton Bazoches
tél : 01 60 58 53 36
www.payen-import.fr

Motériels & Services **PAYEN** IMPORT



Le site comprend un atelier de 1 600 m² et un hangar de stockage de 2 400 m². Deux autres bâtiments de 500 m² situés dans le village servent également pour stocker le matériel.



Le déplacement des matériels hors gabarit mobilise une à deux personnes, saisonniers ou chef d'entreprise.

cinq ans lors de la fermeture de la sucrerie de Guignicourt. Cette baisse de l'activité n'a pas impacté les effectifs.

L'équipement en arracheuses à betteraves automotrices est lié aux sols argileux de la région : « Les clients ne veulent pas d'intégrales, qui, selon eux, tassent davantage. » Certaines entreprises de la région passées à l'intégrale font marche arrière. Les sols doivent être repris immédia-

tement sous peine de voir l'eau rester en surface après un passage pluvieux.

L'intérêt des cultures spécialisées

Une grosse évolution est apparue en 1980-1981 avec l'installation de coopératives développant la culture de carottes pour les conserveries. Là encore, le semis et la récolte peuvent être développés, avec un calendrier plutôt favorable : les semis

sont attaqués dès février.

Une arracheuse automotrice Dewulf 3060 a été achetée cette année pour récolter 500 ha d'oignons : « On faisait déjà un peu d'oignons depuis trois ans. La demande d'une usine cette année a provoqué un réel démarrage. » La machine était déjà connue, car un modèle semblable sert pour la récolte des petites carottes, grosses carottes, puis carottes « rondelles » à l'automne avant d'enchaîner avec les salsifis. Le changement de culture nécessite trois jours d'intervention sur l'arracheuse.

Le passage cette année à la culture de carottes sur des planches de 4 rangs à 37 cm, contre 6 rangs à 75 cm auparavant, constitue un nouvel ajustement. Il a été demandé par les coopératives. Si ce changement a nécessité un renouvellement des semoirs et des modifications sur la tête d'arrachage, il n'est pas jugé pénalisant par Philippe Mennesson : « peu d'investissements, et ça va finalement mieux à arracher ».

Lors des semis et préparations de sol, les tracteurs sont systématiquement jumelés (ainsi que celui assurant la confection des tas d'ensilage pour davantage de stabilité). Ils atteignent donc une largeur importante. L'essai de pneumatiques larges (1 050 mm) n'a pas donné satisfaction : « difficile d'ajuster la pression : je les considère davantage comme des pneuma-

tiques porteurs » argumente Philippe.

L'escorte est systématique pour un grand nombre de matériels dépassant la largeur réglementaire de 3,50 m. Elle est d'autant plus importante que l'étendue de la zone d'intervention ne permet pas toujours aux conducteurs d'engins de connaître les routes. Une à deux personnes sont donc affectées à cette tâche : des saisonniers, Philippe, ou bien le client lorsque la distance à parcourir est faible.

L'un des salariés est occupé par l'élagage 10 mois par an. « Si on voulait, il en ferait encore plus. Avec deux mois de travaux en réserve... » Ce dernier doit toutefois se libérer pour arracher les betteraves en octobre.

Les prestations se complètent enfin par l'ensilage d'herbe, le travail du sol, la plantation de pommes de terre (pas d'arrachage) et une dernière activité, non agricole : le déneigement. Le tas de sel et les deux saieuses qui attendent sous le hangar en témoignent. L'entreprise a remporté l'appel d'offres du Conseil général renouvelé tous les trois ans. Elle est donc d'astreinte du 15 novembre au 15 mars pour assurer le déneigement et le salage de quatre circuits définis, dont deux sont prioritaires. Une alternance est alors mise en place entre les conducteurs.

Enfin, l'entreprise offre quelques prestations annexes développées récemment : vente de lubrifiants Texaco, sertissage de flexibles... En plus d'amortir un équipement d'atelier parfois coûteux, c'est un moyen de fidéliser la clientèle, d'autant que les horaires sont plus souples que chez les concessionnaires.

Guillaume Le Gonidec ■

Une main-d'œuvre fidèle

Les saisonniers (une dizaine) ne partent jamais seuls sur les chantiers, pas non plus sur les grosses machines. Malgré leur nombre important, le recrutement ne pose pas de problème ; ce sont des enfants de la clientèle, ou bien des salariés revenant d'une année sur l'autre. « Nous ne devons pas prendre uniquement des étudiants l'été car il faut qu'une partie tienne jusque-là fin octobre. »

L'équipe compte également 22 salariés permanents, dont 2 secrétaires et 2 mécaniciens. « Il est plus difficile de recruter des permanents, mais ceux qui sont là, ils restent ! Beaucoup font leur carrière dans l'entreprise. » Quel meilleur signe pour témoigner d'un environnement de travail favorable ?



Retrouvez toutes nos solutions
retraite, prévoyance,
épargne et santé sur
www.groupagricola.com

Inscrivez-vous sur **l'espace client**
et bénéficiez des **services en ligne**
pour le suivi de **vos prestations**
et de **vos contrats**.



Groupe AGRICA
www.groupagricola.com

Entrepreneurs belges : se spécialiser ou disparaître

Pris entre une réglementation de plus en plus complexe concernant la circulation des véhicules agricoles et une concurrence croissante de la part de leurs clients, les entrepreneurs de travaux agricoles belges n'ont pas d'autres choix que de se spécialiser et se diversifier tout en offrant toujours plus de services.

Les entrepreneurs de travaux agricoles belges sont réunis au sein d'une structure dénommée « Centrale Nationale Agro-Service », organisation professionnelle qui regroupe non seulement des entrepreneurs des travaux agricoles et horticoles (70 % des membres), mais aussi des entrepreneurs de pulvérisation et des commerçants d'engrais d'aliments du bétail. « *Agro-Service a été créée en 1961* », précise Johan Van Bosch, son secrétaire général, qui rappelle qu'il existait au début des années 1950 une association de batteurs en Belgique qui publiait déjà un magazine dénommé à l'époque « Agro-Service ». Sur environ 750 membres que compte Agro-Service, les deux-tiers sont en Flandres et un tiers en Wallonie. « *On estime qu'il existe 1 200 à 1 300 entrepreneurs agricoles en Belgique bien qu'il n'existe pas de statistiques officielles en la matière* », précise Johan Van

Bosch qui ajoute qu'Agro-Service regroupe les entreprises les plus importantes et qu'il existe des différences importantes entre la Wallonie et les Flandres (voir encadré), tant au niveau des structures d'exploitations que des profils des entrepreneurs. « *Il existe même des différences au sein des Flandres* », complète M. Van Bosch, les Flandres orientales comportant des exploitations plus petites (0,5 à 1,5 ha) que les Flandres occidentales où les surfaces sont plus grandes. On retrouve ces différences au niveau du profil des entreprises de travaux agricoles, ces dernières ayant une taille plus importante dans les Flandres. « *Si le plus grand entrepreneur flamand a 70 salariés, le plus grand de Wallonie aura en moyenne 12 à 13 salariés* », précise Otto Oestges, secrétaire régional Agro-Service en charge de la Wallonie. Du fait de la forte concentration porcine des Flandres, les en-

trepreneurs de cette région auront souvent une activité de transport de lisier, tandis que les entrepreneurs wallons sont souvent aussi réparateurs de machines agricoles et représentants de grandes marques.

Au niveau européen, Agro-Service est membre actif de la Ceettar (dont Johan Van Bosch est le trésorier) est aussi le cofondateur d'Emsa (European Mobile Seed Association), l'organisation de coordination des trieurs à façon en Europe.

Le casse-tête de la circulation

« *Il se passe beaucoup de choses dans le secteur des entreprises de travaux agricoles. Peut-être n'en avez-vous pas encore senti les conséquences qui pourraient pourtant être très importantes pour la pérennité de notre métier.* » Dans leur éditorial du numéro de novembre d'Agro-Service, bulletin périodique pour les



membres de la Centrale Nationale Agro-Service, Johan Van Bosch et Otto Oestges alertent leurs adhérents sur la véritable épée de Damoclès qui plane sur la tête des entrepreneurs de travaux agricoles du fait d'une législation devenue très complexe en matière de circulation d'engins agricoles sur les routes. Premier dossier sensible : l'usage inapproprié de tracteurs agricoles. Tout part d'un constat simple : bon nombre d'entrepreneurs de travaux agricoles ont élargi leurs activités afin de pouvoir travailler tout au long de l'année, utilisant pour ce faire les mêmes véhicules agricoles et bénéficiant des mêmes avantages que les véhicules agricoles utilisés à des fins agricoles (diesel rouge, pas de tachygraphe, ni de licence de transport). La législation vise à distinguer par une plaque d'immatriculation spécifique les tracteurs utilisés à des fins agricoles et forestières, des tracteurs utilisés pour des travaux de terrassement

Les deux visages de l'agriculture belge

Il existe une grande disparité entre les deux grandes régions agricoles belges que sont les Flandres au nord et la Wallonie au sud. D'après le recensement agricole 2010, les Flandres comptent deux fois plus d'exploitations que la Wallonie pour une surface agricole utilisée inférieure. La Wallonie représente en 2010 plus de 54 % de la super-

ficie agricole utilisée, 94 % des surfaces en colza, 56 % des surfaces en céréales et 65 % des surfaces de betteraves. Si le cheptel bovin se répartit à peu près également entre les Flandres et la Wallonie, près de 94 % des effectifs porcins se concentrent dans les Flandres.

ou autres activités de transport. Autre sujet sensible et risquant de mettre en péril la survie des entrepreneurs agricoles belges : un arrêté royal paru dans le *Moniteur belge* le 3 novembre 2011 et apportant des modifications à la réglementation concernant le transport exceptionnel. Cet arrêté exige qu'un engin agricole de plus de 3,50 m de large soit dorénavant accompagné d'un tiers officiel dès lors qu'on dépasse un rayon de 25 km de l'exploitation. Un arrêté qualifié par tous les professionnels « d'inapplicable » (voir encadré « trois questions à Lionel Vaneste, président d'Agro-Service »). « Une chose est certaine : à l'avenir, se rendre sur la voie publique avec un véhicule agricole ne sera pas chose évidente », affirment lucidement les éditorialistes.

Plus d'échange d'information

Pour faire face à ces nouveaux défis, la profession se resserre, avec comme premier effet un accroissement du nombre d'adhérents à la Centrale Nationale Agro-Service. Depuis deux ans, des journées de consultation sont régulièrement organisées (huit par an), permettant aux entrepreneurs de poser directement les questions pratiques qui les préoccupent lors d'ateliers-rencontres de vingt minutes. Outre ces journées de consultation, les entrepreneurs peuvent aussi participer à une journée d'études à l'occasion de la Foire de Libramont, ainsi qu'à des soupers-conférences organisés tant en Wallonie (Gembloux) que dans les Flandres. Sans oublier une journée de mécanisation organisée tous les deux ans dans les Flandres, région à forte concentration de betteraves et pommes de terre.



De gauche à droite : Theo Gijssels, Carla Gijssels, Otto Oestges (Secrétaire Régional Agro-Service), Johan Van Bosch (secrétaire général Agro-Service).

Les adhérents d'Agro-Service peuvent aussi participer à des voyages d'étude, le prochain ayant lieu en Pologne du 4 au 7 février 2012, avec notamment la visite du site New Holland de Plock. Enfin, le magazine Agro-Service, avec ses quatre numéros par an, donne aux adhérents des informations concrètes sur l'actualité nationale et internationale de la profession.

Toujours dans le domaine de l'information, le département Génie rural du Centre wallon de recherches agronomiques a mis au point il y a quelques années Mecacost, un service en ligne permettant de connaître le coût d'utilisation des tracteurs et des machines agricoles (<http://mecacost.cra.wallonie.be>). Le coût d'utilisation calculé dans Mecacost comprend les frais fixes (amortissements, intérêts, taxes, assurances) et les frais variables (consommation, entretien, réparation). Il est également possible d'intégrer les coûts horaires de main-d'œuvre. « Dans le contexte actuel de situation économique difficile, et vu l'importance de l'investissement lors de l'achat d'une machine agricole, il est important de savoir combien coûtera un tracteur ou une machine agricole », affirme Gérard Bini, entrepreneur à Meux et vice-président d'Agro-Service.

La Centrale Nationale souhaite à l'avenir davantage développer l'apprentissage de jeunes à partir de seize ans pour assurer la relève dans les entreprises de travaux agricoles tout en offrant à ces dernières un personnel qualifié. « L'électronique des machines n'est exploitée qu'à 20 % », estime Otto Oestges qui souligne au passage la difficulté de trouver des enseignants qualifiés en machinisme agricole.

Portraits croisés

Les deux entrepreneurs que nous avons rencontrés se situent respectivement dans les Flandres et en Wallonie. « Je suis le cœur de l'entreprise », nous déclare Carla Gijssels dès notre arrivée à Wiekevorst, village à 30 km au sud-est d'Anvers. Aujourd'hui spécialisée en transport de lisier, l'entreprise démarre en 1970 avec Theo Gijssels, le père de Carla, agriculteur sur une petite exploitation de polyculture élevée de 25 ha. Les travaux de labour, puis de récolte se

développent au fil des années (l'entreprise travaille successivement avec une récolteuse portée un rang pour la récolte du maïs, puis une traînée deux rangs, puis une automotrice vers 1974). L'activité transport de lisier démarre en 1991 et connaît ensuite un fort développement avec un parc constitué aujourd'hui de 14 camions citernes de 31 000 l chacun. La taille des élevages d'où provient le lisier est très variable avec une moyenne de 400 t/client, et le lisier est ensuite transporté en Belgique, en France, aux Pays-Bas ou en Allemagne.

En 1996, les quatre enfants de Theo (Marcella, Emiel, Carla et Fritz) rejoignent l'entreprise qui emploie aujourd'hui 24 personnes dont 14 conducteurs. Si Theo veille toujours à la marche de l'entreprise, chacun y a sa place : l'administration pour Carla, le planning pour Marcella, les deux frères étant plus spécialisés dans la mécanique. Le parc de l'entreprise compte notamment neuf tracteurs New Holland, dont un de 200 ch, une ensileuse New Holland, plus tous les outils de travail annexes nécessaires, dont une charue cinq socs, un pulvérisateur porté de 18 m. Quels sont les problèmes d'une telle entreprise, plus grande que la moyenne flamande et qui réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 2,5 millions d'euros ? « C'est la concurrence », répond sans hésiter Carla qui est par ailleurs



Une flotte de 14 camions pour le transport du lisier sur l'entreprise flamande Gijssels.



L'équipe de la SPRL Bini

un rayon de 10 km. L'une des solutions pour résister à cette concurrence est de se distinguer des autres et se

diversifier. À cause de cette concurrence, l'entreprise Gijssels a démarré il y a trois ans le commerce de fourrages et de paille pour diversifier ses activités. Le transport des déchets issus des installations de biogaz offre aussi à l'entreprise un nouvel axe de diversification possible.

Quel est l'avenir des entrepreneurs ? « Si les prix n'augmentent pas, certains vont arrêter », répond lucidement Carla qui ajoute : « Les clients manquent de respect pour notre travail, ils veulent que nous ayons un matériel d'avant-garde, mais ne sont

pas prêts à en payer le prix. Nous sommes arrivés à un moment où nous sommes obligés de nous spécialiser, les investissements sont trop élevés et nous devons faire des choix », conclut la jeune responsable. Si l'activité transport de lisier a atteint son maximum, d'autres activités comme la récolte de fourrages pourraient être développées, sans oublier l'épandage du sel sur les routes l'hiver qui occupe deux à trois machines tous les jours.

On retrouve le même sérieux et professionnalisme

Trois questions à Lionel Vaneste, président d'Agro-Service

Entrepreneur près de Courtrai dans les Flandres, Lionel Vaneste préside l'association Agro-Service depuis 2011.

Entrepreneur des Territoires (EDT) : « Quelles sont les principales difficultés auxquelles les entrepreneurs belges sont confrontés ? »

Lionel Vaneste (LV) : « La législation sur la circulation des machines agricoles sur la voie publique devient de plus en plus contraignante et va rendre le travail des entrepreneurs plus compliqué, voire impossible. Les nouvelles législations en cours vont entraîner encore plus de contrôles sur les routes. Le nouvel arrêté royal sur le transport exceptionnel implique que les véhicules agricoles d'une largeur supérieure à 3,50 m soient accompagnés d'un véhicule d'avertissement d'une société spécialisée extérieure à l'entreprise pour un trajet de plus de 25 km de l'exploitation, ce qui est totalement inapplicable, sans oublier les coûts que cette législation va entraîner. En effet, de nombreuses usines de transformation de légumes sont en Flandres alors que 80 % de la production de légumes se situent en Wallonie. Les entrepreneurs de travaux agricoles ont souvent un matériel plus large que celui des agriculteurs et cela nous pose de nombreuses questions. »

EDT : « Quelles sont vos priorités d'actions en 2012 ? »

LV : « Nous allons mener une enquête pour mieux connaître le nombre d'entrepreneurs agricoles en Belgique, tout en cernant mieux la concurrence existant dans ce métier. Nous sommes en effet de plus en plus alertés par nos membres qui se plaignent de la concurrence que leur font leurs propres clients. Plusieurs agriculteurs ont en effet acheté (en bénéficiant bien souvent de subventions publiques) des machines agricoles trop grandes et trop performantes pour leur propre exploitation agricole, et ces machines sont alors louées à des collègues, souvent à un prix inférieur à celui du marché. Agro-Service a ouvert un dossier sur cette concurrence déloyale qui peut également venir des Maschinenring (cercles d'échange de machines) beaucoup plus fréquentes en Wallonie qu'en Flandres. D'après nos informations, ces structures paieraient

leurs salariés 5 euros/heure alors que le personnel de mon entreprise me revient toutes charges comprises à 32 euros/heure ! Enfin, nous nous penchons également en ce moment sur les prix pratiqués par les entrepreneurs, des différences non négligeables existant entre la Flandre et la Wallonie (les prix sont environ 20 % plus élevés en Flandres). L'objectif de notre étude est de mieux comprendre les méthodes de calcul des entrepreneurs et comment sont construits leurs barèmes d'intervention. À titre d'exemple, l'ensilage de maïs est facturé 300-320 euros/ha dans les Flandres (sans tassage du silo), contre environ 250 euros/ha en Wallonie. »

EDT : « Comment voyez-vous l'avenir des entrepreneurs belges ? »

LV : « L'entrepreneur de travaux agricoles est une nécessité pour l'agriculture mais il doit en permanence trouver de nouvelles activités pour occuper son personnel toute l'année et combler les périodes d'inactivité. Les entrepreneurs de travaux agricoles sont confrontés à de multiples problèmes (coûts du personnel, investissements dans des machines de grande taille, concurrence déloyale croissante...) tandis que leurs clients sont à la recherche du moindre coût. Au moment de la récolte, tout doit aller très vite, d'où l'obligation pour l'entrepreneur de surinvestir pour rester dans la course. Les entrepreneurs ayant besoin de davantage d'informations, je pense que le nombre de nos adhérents va continuer à augmenter à l'avenir. »



Lionel Vaneste, président Agro-Service.

chez la SPRL Bini que nous avons également visitée à Meux près de Gembloux en Wallonie. Nous sommes ici dans une région différente des Flandres sur le plan agronomique, avec des belles parcelles de terres évidemment dédiées aux grandes cultures. C'est Gérard Bini qui nous reçoit, le gérant de l'entreprise fondée en 1924 par Émile Bini, son arrière-



Gérard Bini : « Se diversifier et se spécialiser dans nos métiers est vital. »

grand-père. Ce dernier a commencé à l'époque avec une activité de cuisson de briques et de battage de blé. Nous sommes dans une structure d'entrepreneur typique de la Wallonie, avec une activité qui se partage entre les travaux agricoles (40 % du total) et la concession de grandes marques (dont entre autres les tracteurs Deutz, le matériel de travail du sol et de récolte des fourrages Kuhn et les pulvérisateurs Tecnoma dont la société est le plus gros importateur en Belgique) qui prend une importance croissante. Sans compter les saisonniers, l'entreprise emploie un total de 11 personnes, dont cinq de la famille Bini. « Notre effectif est en augmentation régulière depuis deux ans, notamment du fait de l'augmentation des ventes de machines agricoles, en particulier en pulvérisateurs », affirme Gérard Bini.

Les activités en tant qu'entrepreneurs de travaux agricoles portent sur environ 2 650 ha par an et vont du semis à la moisson, sans oublier l'arrachage des betteraves et des chicorées. Pour cette dernière, la SPRL Bini a même mis au point une machine « maison » à partir de composants de machines existantes. L'une des forces de l'entreprise est en effet la passion de la mécanique (qui lui permet de faire elle-même toutes ses réparations) et l'interchangeabilité du personnel à tous les postes de travail. Comme dans les Flandres, la concurrence est rude en Wallonie, d'où l'importance d'une spécialisation de l'entreprise dans

plusieurs métiers. Les surfaces récoltées en chicorée diminuant chaque année (les surfaces sont passées de 400 ha à 250 ha, et elles devraient encore baisser de 18 % l'an prochain), il est impératif pour l'entreprise de trouver sans cesse de nouvelles activités. C'est le cas avec le développement depuis dix ans d'activités non agricoles comme le

salage et le déneigement des routes (la SPRL Bini compte trois camions de salage et huit tracteurs de déneigement) ou l'entretien des machines des communes de Wallonie comme Namur. « Il existe une synergie entre le travail de la concession et les prestations d'entrepreneur », ajoute Gérard Bini qui attache beaucoup d'importance à la fidélisation des clients. L'entreprise intervient essentiellement dans un rayon de 20 km auprès d'exploitations de taille variable (de moins de 10 ha à plus de 150 ha de céréales). Au niveau de la concession, au moins dix tracteurs Deutz sont vendus par an, tandis que la demande en pulvérisateurs porte plutôt sur le haut de gamme. La diversification est aussi de mise dans cette activité avec la représentation depuis un an des pelles Hitachi dans le secteur des travaux publics. Quel est l'avenir des entrepreneurs en Belgique ? « Il y a trop de monde qui intervient sur le terrain mais trop peu dans notre association », répond lucidement le jeune vice-président d'Agro-Service.

Philippe Caldier ■



Matériel de salage des routes à la SPRL Bini.



Plus de polyvalence

Avec ma Fliegl :

- Je comprime l'ensilage
- Je transporte le fumier et les céréales
- J'épands le compost et le fumier
- Je souffle et transborde la plaquette de bois




REMORQUE À FOND POUSSANT - L'ORIGINALE



Tout cela, en toute sécurité...

Fliegl France
 Tél : 02 40 54 52 22
 Email : service@fliegl-france.com
www.fliegl.com

Retour sur les résultats économiques des entrepreneurs

Les résultats annuels présentés dans cet article ont été réalisés sur un groupe de 920 entreprises de travaux agricoles parmi les entreprises suivies en comptabilité par Cerfrance. Les tendances sur le long terme sont issues de l'analyse d'un échantillon de 104 entreprises bretonnes.

Sur 5 ans, le chiffre d'affaires moyen des ETA atteint 280 000 euros. Il progresse régulièrement sur la période 2003/2009 (+6,3 % par an en moyenne) avant de décrocher en 2010 pour atteindre 280 500 euros (206 000 euros pour les ETA en individuel, 455 000 euros pour les ETA en société). La baisse d'activité des ETA en 2009-2010 intervient dans un contexte de crise marquée dans les secteurs d'élevage (lait, porc). 50 % des ETA réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 200 000 euros et 25 % d'entre elles sont au-delà de 400 000 euros de CA (19 % en 2005).

Malgré la progression du chiffre d'affaires entre 2003 et 2008, les résultats ont eu tendance à se stabiliser et à rester insuffisants, en moyenne. Ils progressent jusque 28 000 euros en moyenne en 2009 avant de redescendre à 20 000 euros par

entreprise en 2010. Le résultat courant représente environ 3,7 % du chiffre d'affaires en 2010. Ces moyennes cachent toujours de très fortes disparités, puisque pour 100 euros de chiffre d'affaires, les 25 % supérieurs dégagent un revenu de 14 euros quand les 25 % inférieurs accusent une perte de 5 euros. Au final, le résultat d'exercice, qui tient compte du résultat exceptionnel, atteint 34 000 euros en moyenne en 2010. Il progresse même par rapport à 2009 du fait du poids des plus-values liées aux ventes de matériel (24 000 euros en 2010).

Les ETA comprennent les charges de personnel

Le poids des charges de personnel est resté globalement stable en % du CA sur la période 2003/2010. Elles représentent 19 % du chiffre d'affaires des ETA en

moyenne en 2010. Pour les ETA en sociétés, les charges de personnel représentent 22,4 % du chiffre d'affaires en moyenne (salaires, charges sociales des salariés et des chefs d'entreprises). En individuel, ces mêmes charges représentent l'équivalent de 16,3 % du CA.

En valeur absolue, la progression est toutefois forte : les charges de personnel représentaient 42 000 euros par ETA en 2003. En 2010, elles pèsent 54 000 euros en moyenne.

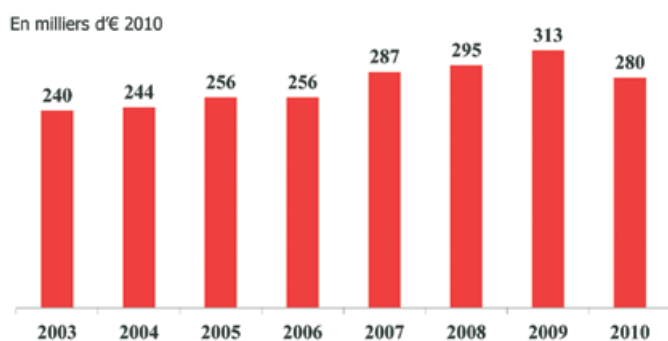
Sur un groupe constant d'ETA, on constate cependant que les charges de personnel ont diminué de 5 % en moyenne en 2010 par rapport à 2009. Cette évolution est à mettre en parallèle avec la baisse du chiffre d'affaires moyen des ETA en 2010 (-3,1 % en moyenne). La baisse d'activité a entraîné une baisse de la masse salariale des ETA.

Forte hausse des coûts énergétiques

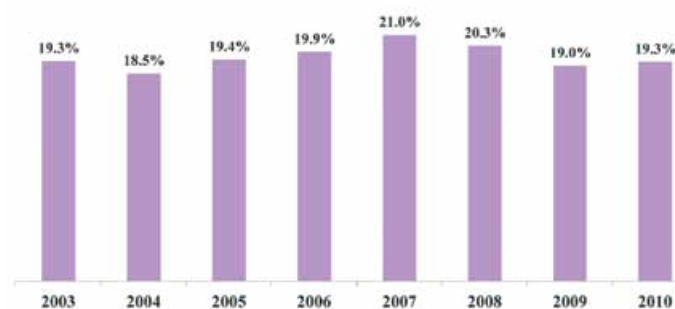
Les coûts énergétiques pèsent lourdement sur le résultat des ETA. Les prix ont plus que doublé entre 2000 et 2010. Les combustibles représentaient 7 % du chiffre d'affaires des ETA en moyenne en 2000. Ils représentent 15 % du CA en 2010, pour un montant global de 45 000 euros. Pour les ETA au-delà de 400 000 euros de CA, les combustibles représentent 15,4 % du CA, pour un montant global de 97 000 euros.

Mis à part les coûts énergétiques, les autres principaux postes de charges évoluent peu sur les dernières années. Les frais d'entretien et de réparation sont stables depuis de nombreuses années aux alentours de 10 % du chiffre d'affaires. Les frais financiers représentent 3,6 % du CA.

Un chiffre d'affaires en repli en 2010



Charges de personnel / CA La main d'œuvre représente 19% du CA



La CVAE en retrait par rapport à la TP

Sur un groupe constant d'ETA, la taxe professionnelle pesait 3 600 euros en moyenne en 2009. La CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) se monte à 2 600 euros pour les mêmes ETA en 2010.

Pour les ETA à plus de 400 000 euros de CA, la taxe professionnelle pesait 8 100 euros en moyenne en 2009, alors que la CVAE descend à 5 600 euros en moyenne pour les mêmes ETA en 2010.

Des investissements élevés mais en baisse en 2010

Compte tenu du poids des investissements engagés, les amortissements représentent le principal poste de charges. Ils couvrent 35 % du chiffre d'affaires en moyenne (32 % pour les ETA au-delà

de 400 000 euros de CA). Le poids de ces amortissements a progressé fortement entre 2003 et 2009. L'acquisition de matériel est passée de 86 000 à 139 000 euros par ETA en moyenne sur cette période. En 2010, l'acquisition de matériel atteint en moyenne 123 000 euros (-12 % par rapport à 2009). Ces investissements atteignent 243 000 euros en moyenne pour les ETA les plus importantes (plus de 400 000 euros de CA).

Compte tenu de la faible capacité d'autofinancement des entreprises, les investissements sont en totalité financés par de nouveaux emprunts.

Des écarts importants entre entreprises

Au regard des derniers chiffres comptables disponibles sur l'activité des ETA,

celles-ci restent fragilisées par une faible rentabilité. Le poids des investissements dans un contexte de baisse du chiffre d'affaires en 2010 et de progression des charges de personnel et des combustibles sur long terme contrebalance les gains de valeur ajoutée enregistrés par les ETA.

Cette tendance moyenne masque toutefois des disparités très importantes entre les différentes entreprises. Les écarts de rentabilité ne cessent de s'accroître entre les 25 % meilleures et les

25 % affichant la plus faible rentabilité. Au-delà de la bonne gestion des produits et des charges de l'entreprise, on remarque également que la politique de recouvrement des créances mise en place dans l'entreprise peut expliquer des écarts de rentabilité importants.

Laurent Marc,
Cerfrance Bretagne ■

Source des données

Ces chiffres annuels sont issus de l'Observatoire national Cerfrance, composé d'un échantillon de 25 000 entreprises tous secteurs d'activités confondus sur la France entière, dont 920 entreprises de travaux agricoles. Les tendances sur le long terme sont issues d'un sous-groupe de 104 entreprises de travaux agricoles bretonnes étudiées depuis plusieurs années.



OSTEND STORES Technology

*Des produits techniques évolués
pour professionnels exigeants*

Ensemble depuis
1921 **90**
ans

Ficelles polypropylène



100% polypropylène pur, traitées anti U.V. et non toxiques
130-150-360-500-750-1000 La Jaune

Films d'Enrubannage

Film coextrudé - trois et cinq couches - épaisseur : 25 µ



Silawrap^s
Largeurs : 500 mm et 750 mm
Couleurs : Noir - Blanc - Vert



Bâches

Couleur : Noir
Largeurs : 6-8-10-12-14 m
16 m sur demande
Standard 150 µ
Label La Mouette 180 µ



Balle Tape

Réparateur Film et Bâches
Résiste aux intempéries
Longueur 20m - Largeurs 10 cm
Épaisseur 190 µ

Filets Ostex : Standard et EXTREM



Disponibles en Longueurs
2 100 m - 2 600 m - 3 150 m - 3 600 m - 4 200 m
Largeurs 123.5 cm et 130 cm

Distribution pour la France et le Benelux : LA MOUETTE SA
BP 525 - 7500 TOURNAI (Belgique) - Tél : +32 - 69 88 89 10 - Fax : +32 - 69 84 39 60
E-mail : info@lamouette.eu www.lamouette.eu

NoVeri 0 800 91 47 54
APPEL GRATUIT
Depuis la France

ENTREPRENEURS des Territoires MAGAZINE - 62 - JANV.-FÉV. 2012 **33**

Certificat individuel : les centres de formation se positionnent

Durant la phase expérimentale du Certiphyto, les centres de formations habilités par la DGER ont délivré des Certiphyto « opérateur en prestation des services » et « décideur en exploitation agricole ». Depuis le 1^{er} janvier 2012, le Certiphyto expérimental est devenu le « certificat individuel ». La liste des centres de formation habilités est publiée par chacune des Draaf. Ainsi, les régions Bourgogne, Aquitaine, Franche-Comté, Lorraine et Pays de la Loire ont publié cette liste.

Le 1^{er} octobre 2013, toutes les entreprises devront être passées sous la nouvelle formule d'agrément. Depuis le 1^{er} janvier, le Dapa n'est plus délivré et il faut se tourner vers des organismes de formation agréés pour obtenir le certificat individuel. Qui sont-ils ? Que proposent-ils ?

Multitude d'acteurs

Durant les années de délivrance du certificat Dapa, les Centres de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) détenaient le monopole sur la formation nécessaire à l'obtention de l'agrément d'entreprise. Depuis le 1^{er} janvier, ils ont été rejoints par tous les organismes habilités par la DGER (Direction générale de l'enseignement et de la recherche, qui exerce notamment les compétences du ministère de l'Agriculture dans les domaines de la formation et de l'enseignement). Se sont donc positionnés, des cabinets de conseil et formation, groupes coopératifs, organisations de producteurs, Maisons familiales et rurales, chambres d'Agriculture, ou encore l'Institut Arvalis. Interrogée sur la fin de ce monopole, Sylvie Faucon,

responsable de formation au CFPPA de Saintes, estime qu'il n'y aura pas de perte pour les CFPPA. « *On est dans le Dapa depuis 1996, une relation de confiance s'est donc nouée. Nous sommes de plus en plus en relation avec des entrepreneurs qui ont participé à l'écriture des ressources.* » Le travail en partenariat avec les chambres d'Agriculture, et les Fédérations régionales EDT, est une force revendiquée par ce CFPPA.

Certaines coopératives ont souhaité s'insérer dans le dispositif pour délivrer les certificats individuels « travaux et services », d'ailleurs pour accompagner les agriculteurs amenés à faire de la prestation, que pour répondre à la demande des entrepreneurs de travaux. « *Au niveau national, certains se sont investis dans tous les publics car ils se sentent proches du terrain, justifie Pascale Robbe-Durand pour Coop de France, mais il n'y en a pas beaucoup.* » Il y aura donc, a priori, peu de formations « prestation » au sein des coopératives.

Du côté des organismes privés de formation professionnelle, le positionnement pour assurer la formation répond à une demande qui va-

lorise la proximité du terrain et l'indépendance, face aux intervenants émanant des groupes coopératifs. « *On ne court pas après la formation* » remarque Hervé Tertrais, gérant de Qualitechs 2000, qui a demandé l'habilitation afin de répondre à la demande émanant d'exploitants, organisations de producteurs et centres de gestion. « *Nous aurions pu assurer la formation par les 3 voies, mais la demande se concentrait vers la voie D. On a choisi celle-là.* »

Une formation personnalisée

Les certificats individuels s'adressent à des professionnels exerçant dans des secteurs très différents et requérant des techniques spécifiques. Légitimement, l'opérateur d'entreprise de travaux agricoles ne souhaite pas recevoir la même formation que l'opérateur en dératization, qui passera pourtant le même certificat.

Les textes réglementaires ont donc formulé la nécessité de constituer des groupes de stagiaires par secteur d'intervention : zone de production agricole, espaces verts, et locaux. Ils doivent également tenir compte des niveaux de for-

mation initiale (diplôme), de l'âge et de l'ancienneté dans le métier, afin de constituer des groupes homogènes. Cet aspect, renforcé dans la dernière mouture du certificat individuel, participera à proposer des formations ciblées. Il pourrait aussi améliorer la qualité des échanges, comme le note M. Tertrais : « *Avec des groupes homogènes, les échanges fonctionnent mieux, et on peut même aller plus loin que ce qui est initialement prévu.* »

À l'heure des choix

En raison de cette obligation de spécialisation, il semble difficile pour chaque organisme de dispenser le certificat individuel par les trois voies à leur disposition, la A (par validation des acquis académiques) restant du ressort des Draaf.

Les chambres d'Agriculture vont-elles proposer le passage du certificat individuel par les voies B, C et D ? « *Toutes les Draaf n'ont pas encore répondu. Il est donc impossible pour le moment d'obtenir une liste exhaustive par le ministère* » remarque Fatma Tergou, responsable formation et enseignement à l'Assemblée permanente des chambres d'Agriculture.

Les centres de formation, actuellement en cours de définition du dispositif, semblent privilégier une segmentation des publics : « On a l'habilitation pour les 3 voies, mais on ne va pas orienter tel ou tel public vers l'une d'elles. La solution retenue devrait être la répartition entre les centres » note Marie Odile Lambert, directrice de l'AFPASA Vesoul (Association pour la formation et le perfectionnement des agriculteurs et salariés Agricoles). « Cela va bénéficier au public visé et aux intervenants qui, le plus souvent, sont communs d'un centre à l'autre. »

Dans l'organisation conjointe qui s'esquisse entre CFPPA et MFR, les formations « travaux et services » devraient être attribuées aux MFR. Celles-ci ne devraient pas démarrer avant la seconde moitié de l'année, les organismes privilégiant dans un premier temps

le public d'exploitants. Les chambres d'Agriculture se sont, elles aussi, vues imposer un nombre maximal de stagiaires par les Draaf. Ainsi, beaucoup auront fait le même choix que la chambre d'agriculture de la Manche qui, avec 130 stagiaires, se concentrera en février et mars sur le certificat « exploitation agricole ».

Quant aux Fédérations régionales EDT souhaitant dispenser les formations certificat individuel, la réponse du ministère n'est pas encore parvenue à l'heure du bouclage de ce numéro. Vous pouvez toutefois consulter sur le portail des Draaf, dans le cas où elle serait déjà parue, la liste des centres de formation agréés dans votre région : <http://agriculture.gouv.fr> (en cliquant sur la carte « Le ministère en régions »)

Guillaume Le Gonidec ■

Réponse Adivalor

Suite à un article paru dans notre n° 60, Adivalor a souhaité répondre : « Je tiens à apporter quelques précisions, suite à la publication de la brève « informations sur les produits phyto » dans le n° d'octobre de la revue EDT indiquant que « (les entrepreneurs utilisateurs de produits phytosanitaires)... n'ont pas toujours de filières adaptées localement et doivent recourir à des filières privées pour gérer ces déchets. » Le réseau volontaire de collecte mis en place par Adivalor avec 1 000 distributeurs de produits phytopharmaceutiques, répartis sur l'ensemble du territoire, a permis de récupérer et d'éliminer, depuis 2001, plus de 10 000 tonnes de produits phytosanitaires non utilisables (PPNU). Selon nos estimations, moins de 10 % des exploitants agricoles détiennent encore des PPNU. Des collectes sont organisées périodiquement par les coopératives et négoce agricoles, partenaires d'Adivalor, auprès de leurs clients. Ainsi, 160 tonnes de PPNU ont été collectées durant la dernière campagne par 130 distributeurs. ».

La rédaction maintient les informations faisant état de la difficulté d'entrepreneurs qui n'ont pas toujours de filière adaptée localement. Contactée, la Fédération nationale EDT a indiqué que les entrepreneurs de travaux n'étaient pas représentés à Adivalor.



ALLIANCE
www.atgtire.com

Une Gamme Complète de Pneumatiques à la Hauteur de vos Exigences !





Tracteur industriel - Multiservice - Transport - Sable
D.I.R. - Municipalités - Conseils Généraux





Tracteur forestier - Débusqueur - Abatteuse - Porteur
Remorque ...





Agro-Industriel - Transport - Manutention - Chargeuse ...





Tracteur et Porteur Radial / Diagonal - Récolte - Epandage...





Pulvérisation - Semis - Irrigation...



Documentation complète sur simple demande.
Toute la gamme Alliance sur
www.socah.fr
SOCAH DIVISION PNEUMATIQUES

France NORD Tél : 02 99 00 83 83 - Fax : 02 99 00 74 88 - nord.pneus@socah.fr

France SUD Tél : 04 67 88 48 48 - Fax : 04 67 88 02 27 - sud.pneus@socah.fr

ENTREPRENEURS des Territoires MAGAZINE - 62 - JANV.-FÉV. 2012 **35**

Opti'Maïs : le désherbage alterné en Bretagne

Le groupement Agrobio 35 a mis au point un programme de désherbage alterné pour les bassins versants, étendu sur 3 départements bretons et récemment primé(1). Des entrepreneurs y participent, l'occasion de faire le point sur ces techniques au sein des entreprises.

« *Opti'Maïs n'a pas été conçu pour développer les conversions au bio mais pour répondre à la demande de réduction des traitements chimiques dans les bassins versants, au mieux de s'en dispenser* », explique en préambule David Roy, technicien à Agrobio 35 (groupement d'agriculteurs bio d'Ille-et-Vilaine) qui conseille les agriculteurs conventionnels engagés dans la démarche. Opti'Maïs s'inscrit dans la

ligne d'Ecophyto 2018. Le trio houe rotative, bineuse et herse étrille peut être utilisé, avec possibilité de rat-trapage chimique en cas de risque de perte de rendement avéré. Les interventions sont réalisées par des prestataires. Au démarrage des opérations en 2005, Jérôme Guillon n'a pas hésité à s'engager lorsqu'on lui a proposé. Installée à Vitré, son entreprise (20 salariés) est l'une des premières à être in-

tervenue dans le cadre de ce programme. Et ça continue.

Opti'Maïs : comment ça marche ?

Jérôme Guillon intervient sur le bassin versant « Vilaine Amont » auprès d'une vingtaine de producteurs (près de 150 ha), engagés chacun pour 2 ans sur des surfaces de 1 à 5 ha. Les opérations sont gratuites, financées par les bassins versants. « *Avant la campagne de semis, nous suivons une formation théorique avec le technicien spécialisé* », explique-t-il (son entreprise accueille les participants). On évoque notamment la profondeur des semis, 4 à 5 cm en terre bien réchauffée en prévision du passage de la bineuse et de la houe, et les producteurs sont sensibilisés au choix des semences ; il faut trouver un compromis entre l'indice de vigueur de départ et le potentiel de rendement, précise l'entrepreneur. *C'est une course contre la montre. Le principe est de faire des croches pieds aux adventices* ». Les recherches initiales (5 années) qui ont abouti à l'élaboration d'Opti'Maïs ont déterminé un seuil primaire de nuisibilité des adventices, fixé à 5 %, au-dessous duquel ils sont tolérés. « *On sait par exemple qu'à partir de 0,5 pied de chénopode par mètre linéaire, il peut y*



Le désherbage mécanique est d'actualité (ici Tech&bio). Un lit de semence régulier, nivelé, sans motte, une profondeur de semis homogène, au moins de 4 cm, est un préalable au passage des outils. EDT Bretagne fait intervenir des techniciens bio dans le cadre de ses formations « Certiphyto ».

avoir un impact », précise David Roy ; d'où des comptages fréquents sur les parcelles et une observation régulière. On sait aussi que les rotations limitent d'emblée les adventices. « *Je suis les producteurs pour des préconisations et j'appelle l'entrepreneur de travaux lorsqu'il faut intervenir* », ajoute ce dernier.

Stades d'interventions et matériels

« *Je passe la houe 4 à 5 jours après les semis, au stade filament des adventices, puis au stade 4 feuilles du maïs* », précise Jérôme Guillon. « *La houe rotative effectuée des passages en plein très efficace*



La région Bretagne soutient les investissements matériels agri-environnementaux collectifs : plafond à 40 % du montant HT des investissements, ceux-ci de 4 000 euros minimum (renseignements : EDT Bretagne).

Opti'Maïs : des repères

- Démarrage en 2005
- 300 agriculteurs et animateurs de bassins versants formés à Opti'Maïs, plus des conducteurs d'engins (Entrepreneurs de travaux agricoles, Cuma).
- 26 % des producteurs engagés auraient supprimé totalement le recours aux produits phytosanitaires sur 1/4 des 219 parcelles concernées (760 ha).
- 40 % des participants incluraient définitivement les pratiques mécaniques dans leurs itinéraires techniques.

(Source Frab 2011/données sur l'Ille-et-Vilaine où il y a un retour d'expérience)

« Une activité à part entière »

« Pour s'engager en désherbage mécanique il faut y croire car c'est une véritable activité, conseille Jérôme Guillon. C'est ce que nous faisons et nous sommes appréciés pour notre réactivité, mais je pense que c'est plus facile à gérer pour une grosse entreprise. Nous nous sommes formés au contact d'Agrobio 35. J'ai 3 chauffeurs de houe rotative et 2 pour le binage. Mes salariés se forment aussi entre eux. Il faut être précis ». L'entrepreneur vient de mettre en place un « kit semis binage » en 6 et 8 rangs comprenant plusieurs variables et prix.



Désherbage mécanique dans les entreprises bretonnes

Le programme Opti'Maïs développé initialement en Ille-et-Vilaine, a démarré en Côtes-d'Armor et Morbihan. Michel Hamon, à Guer (56), y participe. « J'utilise une houe rotative Hatzenbichler de 6,70 m sur 2 bassins versants, où se trouve une partie de ma clientèle habituelle, précise-t-il. Mais elle me sert aussi en « décroûtage ». J'en ai fait 400 ha cette année. Le déclencheur a été un gros coup d'orage. Je l'ai testé chez moi, ça marche bien. Avec du recul, je devrais pouvoir m'attaquer aux céréales au printemps prochain. On diminue les « phytos », c'est parfait pour appréhender 2018 et la réduction des coûts est là ». Christian Lelay, à Plounéour-Lanvern (29), s'est lancé il y a 3 ans. « J'utilise une bineuse Carré 6 et 8 rangs, mais on a dû ajouter des palpeurs pour pallier les manques de la caméra, bien utiles aussi dans les pentes, explique-t-il. Le binage, je le vois comme un complément au chimique, bien que certains producteurs s'orientent vers le tout mécanique. Il faut dire qu'on ne nous laisse pas beaucoup le choix. Le « décroûtage » c'est bien. Un binage vaut 2 arrosages ». Plus au nord, à Plouvorn (29), Dominique Pellen observe les pratiques. « Certains éleveurs ont équipé leur bineuse d'un se-



moir, pour développer un couvert végétal après la récolte des maïs », a-t-il constaté. Mais l'entrepreneur réfléchit encore à de futurs investissements, refroidi après des pertes de rendements chez certains producteurs, liées au manque de soleil. Pour Didier Coignard à Iffendic (35), l'achat d'une bineuse Carré 4 et 6 rangs est prévu pour ce début d'année. « Elle sera mixte, mécanique/chimique, pour intervenir au niveau du rang », précise-t-il. « Je me suis fait une clientèle et je compte bien la garder », assure Bertrand Legalais à Quedillac (35), qui ne regrette pas ses choix, équipé d'une houe rotative Moro Pietro et d'une bineuse 4 et 6 rangs Carré. Il confirme la part non négligeable du « décroûtage » en prestations, « pour de meilleurs rendements sur les maïs ». Quand à Serge Nizan, à Mordelles (35), il fait partie des précurseurs depuis le début des années 2000. « J'ai une houe Yetter et une bineuse Schmotzer 6 rangs et je réfléchis aujourd'hui à inclure la fertilisation », précise-t-il. Encore timides, les travaux de désherbage mécanique sont intéressants pour les entrepreneurs lorsqu'ils combinent un « décroûtage » des cultures sur plusieurs centaines d'ha.

Chez les voisins : une entreprise vendéenne mise sur Garford

Installés près de La Roche-sur-Yon, les frères Corbineau ont pu être bien choisis la Rolls de la bineuse (100 000 euros). En misant sur un modèle anglais Garford de 12 rangs, équipé d'une gestion vidéo et adapté par le fabricant pour la fertilisation, ils peuvent envisager des solutions multiples. « Depuis l'arrêt de l'ammoniac qui occupait 3 de nos salariés, il a fallu trouver des solutions et des clients nous ont interpellés sur le bi-

nage, explique Nicolas Corbineau. Du coup nous en avons fait 700 ha cette année pour une trentaine de clients. On peut semer en 4, 6 ou 8 rangs, selon la demande. Le 12 rangs nous permet de faire du 3 x 4, 2 x 6 ou du 1,5 x 8 rangs. Sur sol bien battu, on peut travailler de 7 à 10 km/h. Le choix de Garford nous permet aussi de gérer les irrégularités de semis. La bineuse, c'est bien aussi pour apporter un effet « starter » au démarrage d'une culture. Ces tech-



niques vont se développer mais elles demandent beaucoup de réactivité. Ce peut être une difficulté pour nos entreprises ».

COMPARAISON DÉSHÉRBAGE CHIMIQUE, ALTERNÉ ET TOUT MÉCANIQUE

Programme	1 pré-levée 1 post-levée	2 post-levée	Doses réduites : 2 en post-levée	2 passages de houe et 1 passage chimique	1 passage chimique et 1 passage de bineuse	2 passages de houe, 1 passage de bineuse
	- Isard 0,9 l - Callisto 0,5 l	- Callisto 0,5 l - Milagro 0,5 l - Callisto 0,5 l - Milagro 0,5 l	- Callisto 0,2 l + Milagro 0,15 l - Callisto 0,2 l + Milagro 0,3 l	- Houe - Houe - Callisto 0,3 l + Milagro 0,3 l	- Callisto 0,5 l + Milagro 0,5 l - Bineuse	- Houe - Houe - Bineuse
Coût molécules	75 euros/ha	72 euros/ha	42 euros/ha	22 euros/ha	36 euros/ha	
Coût passages	20 euros/ha	20 euros/ha	20 euros/ha	40 euros/ha 10 euros/ha	10 euros/ha 26 euros/ha	40 euros/ha 26 euros/ha
Total IFT	95 euros/ha 0,97	92 euros/ha 1,33	62 euros/ha 0,57	72 euros/ha 0,4	72 euros/ha 0,67	66 euros/ha 0
Efficacité du désherbage	+	+++	+++	+ / +++	+ / +++	+ / +++

(Données issues d'Opti'Maïs. Source : Frab/Agrobio 35)

Comparé à 1 traitement en pré-levée et en post-levée (col. 1), le désherbage alterné (col. 4 et 5) et tout mécanique (col. 6) sont moins coûteux à l'ha et plus efficaces en Indice de Fréquence de Traitement (IFT). Cependant le facteur météo conditionne plus fortement leur réussite.

au stade filament ou cotylédon à 16 km/h pour un débit de chantier intéressant de 5 ha/h », ajoute David Roy. La herse étrille est plus délicate à manier, nécessitant une subtilité de réglage, pour des adventices plus développées, au-delà du stade allumette. Quant à la bineuse, elle est dédiée à l'inter rang. « J'interviens quand le maïs commence à le recouvrir, au stade 8-10 feuilles et une 2^{ème}

fois avec éventuellement un buttage », ajoute Jérôme Guillon. Après avoir investi dans deux houes rotatives Moro Pietro, l'entrepreneur s'est rabattu sur Carré. Pour lui, les roues à dents en tôle hardox du constructeur vendéen, bien que sensibles à la déformation, résistent mieux aux frottements, comparées à celles du fabricant italien, à base de fonte. Et depuis un an il a ajouté la bineuse

(Carré), « Je m'engage sur 6 et 8 rangs, plutôt que 4, précise-t-il. C'est moins de manœuvre, plus de réactivité et des économies d'échelle, notamment en terme d'usure. »

Des prestations au-delà d'Opti'Maïs

« L'alternative mécanique » concerne au total une quarantaine de clients chez Guillon-Barbot. Car l'entrepreneur ne se cantonne pas à Opti'Maïs, d'autant plus qu'au-delà des 2 années d'engagement, des producteurs intègrent ces outils dans leur itinéraire technique (voir encadré Opti'Maïs) ; même si ça n'est pas toujours simple. « Certains producteurs manquent d'autonomie pour me faire intervenir au bon moment, indique l'entrepreneur. Je leur dis : laissez une bande témoin de 6 m et formez-vous, faites-vous votre propre idée, sachant que nous avons la solution du rattrapage chimique à faibles doses. La houe est aussi très utile pour casser la croûte des sols battants

après les orages. Sur ce point la campagne 2011 est excellente », explique-t-il. Nous sommes une entreprise de service. Nous pouvons nous adapter très rapidement, en embauchant et en investissant. Nous sommes là pour répondre à des problématiques. Je suis un relais à qui veut l'entendre. Et c'est très formateur pour moi aussi. Nous ne pouvons pas négliger l'aspect environnemental ». Jérôme Guillon s'est d'ailleurs engagé avec une quinzaine d'entreprises de travaux agricoles bretonnes dans une démarche Iso 14001 au sein d'une association, EDT perspectives Grand Ouest. La certification est prévue pour mars 2013. « On travaille pour l'avenir », conclut-il.

Frédéric Ripoché ■


(1) Le 13 octobre 2011 la fédération bretonne bio (Frab) a reçu l'un des 12 trophées de l'eau décernés par l'Agence de l'eau Loire Bretagne pour Opti'Maïs. Arvalis s'intéresse au principe pour l'étendre au plan national et sur d'autres cultures.

Une chef d'entreprise convaincue

Sylviane Gaudin, associée avec Philippe Le Bras au sein de Ouest ETA à Caudan (56), veut croire à l'avenir des techniques mécaniques, d'abord pour l'intérêt environnemental et la santé. « Plusieurs de mes clients ont des enfants atteints de leucémie, il y a de quoi s'interroger, estime-t-elle. Certes, les doses de produits vont être réduites, mais la puissance des molécules sera plus concentrée et c'est déjà le cas ». Si une part de sa clientèle est encore sceptique, elle a convaincu une quinzaine de producteurs d'essayer la bineuse et la herse étrille (6 m). Elle a de quoi. Une ferme bio rachetée il y a quelques années lui permet d'organiser des portes ouvertes pour des démonstrations sur blé, maïs ou petit pois. Ses clients sont éleveurs de porcs, laitiers ou producteurs de légumes et au final plutôt satisfaits du résultat pour des coûts moindres. « Au printemps prochain j'ai prévu de montrer le binage sur haricot vert », précise l'entrepreneuse.

Chez Landa, le client est roi

 **J'ai** un professionnel
en direct au téléphone

 **J'ai** accès à un stock de pièces
de qualité origine ou renforcée

 **Mes** pièces sont préparées
et livrées en express



**PARTENAIRE DU CONGRÈS DES EDT À CLERMONT-FERRAND
DU 29 FÉVRIER AU 2 MARS 2012**

Des milliers
de **PIÈCES**
disponibles
toute l'année

TOUTES PIÈCES D'USURE
ET DE MAINTENANCE
POUR LE MATÉRIEL DE RÉCOLTE.



Landa
International agricultural parts center

Pour commander vos pièces

- 1** MONTAIGU (85)
02 51 48 86 86
Fax : 02 51 46 34 33
comlanda85@landasas.com
- 2** BRUGUIÈRES (31)
05 61 74 22 88
Fax : 05 61 74 46 95
comlanda31@landasas.com
- 3** REIMS (51)
03 26 85 44 19
Fax : 03 26 85 43 70
comlanda51@landasas.com



www.landa.fr

Agritechnica 2011 : la haute technologie s'expose

Près de 415 000 personnes, dont 34 000 entrepreneurs, ont foulé les allées du parc des expositions de Hanovre, afin de visiter le plus grand salon mondial du machinisme agricole. Cette édition a été marquée par le retour de l'activité et par le développement de l'électronique embarquée sur les outils, ainsi que les dispositifs d'aide à la gestion.

[Hanovre, Allemagne]

De nombreuses distinctions sont décernées lors du salon allemand. En plus des trois récompenses annuelles « Tractor of the year », un jury distingue le caractère innovant de plusieurs matériels choisis parmi les dossiers préalablement déposés. Le jury de l'Agritechnica composé d'experts européens du machinisme agricole a reçu près de 300 dossiers de la part des constructeurs et équipementiers. Il a remis 2 médailles d'or et 39 médailles d'argent, qui ont essentiellement récompensé des thèmes d'actualité tels que le Smart Farming, l'électrification, ou la sécurité de l'utilisateur.

Normes antipollution obligent

Les normes antipollution arrivant à échéance le 1^{er} janvier 2012, la plupart des constructeurs de tracteurs se devaient de réactualiser une partie de leurs gammes. La norme Stage3b/Tier4 interim impose alors aux tracteurs de 76 à 177 ch une nouvelle baisse des émissions polluantes. Si cette réactualisation n'a nécessité pour certains que l'ajout des composants de dépollution (systèmes SCR, EGR et filtre à particules) accompagné d'un changement de dénomination, d'autres avaient



retenu le salon et cette échéance pour lancer des gammes totalement nouvelles.

Quelques mois après les modèles de forte puissance, John Deere dévoilait le bas de la nouvelle série 6R composée de six modèles développant 105 à 150 ch. Elle comprend trois modèles à empattement court et trois autres à empattement long, dont un modèle à quatre cylindres développant 130 ch. Les modèles six cylindres (6140R à 6210R) pourront recevoir à partir de mi-2012 la nouvelle transmission à double embrayage baptisée DirectDrive. Avec trois gammes et huit rapports sous charge, elle se positionne entre les boîtes semi-powershift et boîte à variation continue. La conception à double embrayage (utilisée jusqu'alors en automobile) permet un changement de rapport plus confortable - grâce aux commandes élec-

tromagnétiques insensibles aux variations de température - et plus rapide : quel qu'il soit, le rapport suivant est déjà engagé avant la commande du changement. La transmission offre ainsi un rendement moyen supérieur de 4 % en limitant les packs d'embrayage. On notera que la vitesse de 40 km/h



Nouveaux 6R chez John Deere, qui boucle ainsi le renouvellement de ses gammes.

est obtenue au régime de 1 550 tr/min.

John Deere exposait également un chargeur H avec dispositif de remise à niveau et mémorisation de plusieurs positions de l'outil et du chargeur, réglables depuis le joystick et le terminal. Enfin, le constructeur a repensé ses masses de 1500 et 1800 kg avec attelage Cat. 3N.

Fendt dévoilait également les trois modèles inférieurs de la gamme 700 équipés d'une motorisation SCR. Les modèles 714 et 716 développant 145 et 165 ch sont équipés de la transmission ML140, alors que le 718 de 180 ch retient la ML180. Ces trois nouveaux tracteurs adoptent la cabine VisioPlus inaugurée sur leurs grands frères ainsi que le terminal Variotronic. Ils pourront recevoir la plaque de connexion « Plug and Work » qui permet de connecter rapidement et sans risque d'inversion les connexions hydrauliques ou électriques d'un outil. Une puce RFID permet au tracteur de reconnaître l'outil instantanément et rappeler les fonctions mémorisées (automatismes et réglages de débit hydrauliques associés) sur le terminal Vario.

Fendt a présenté plusieurs innovations qui concernent l'attelage des outils. Lors des manœuvres, les bras de relevage - dont

le point d'ancrage est abaissé par les constructeurs pour maximiser la force de traction - peuvent heurter un cardan ou une flèche, ce qui conduit les utilisateurs à les démonter. Pour s'affranchir de cette opération, le constructeur propose depuis l'automne sur les séries 700, 800 et 900, des chandeliers disposant d'une position transport, qui procure jusqu'à 15 cm de dégagement supplémentaire.

Il dévoilait également un système de délestage du relevage avant qui transfère sur le tracteur une partie de la charge de l'outil. Fonctionnant grâce à une valve de régulation et un capteur de position, le système offre une adaptation dynamique - le réglage étant possible en roulant via le terminal - pour dispenser, par exemple, de l'utilisation de ressorts de compensation avec une faucheuse frontale. Cette innovation a été récompensée par une médaille d'argent.

Une autre médaille d'argent lui a été décernée pour le chargeur Cargo Profi doté de capteurs dans les brancards. Deux positions finales des brancards et de l'outil peuvent être mémorisées, pour ramener le chargeur dans sa position départ aisément, ou limiter la hauteur de levée dans les bâtiments bas. Le Cargo Profi dispose également des fonctions secouage, suspension liée à la vitesse d'avancement, et amortisseur de fin de course.

Déjà précurseur dans le domaine des tracteurs à quatre cylindres de forte puissance, Valtra enfonce le clou avec les modèles N 143 et N 163 qui développent jusqu'à 171 ch. Disponibles en plusieurs versions, ces tracteurs adoptent un nouveau capot, un châssis revu pour davantage de maniabilité, et une motorisation



L'Agrotron 6190 recevra au choix une transmission à variation continue ou semi-powershift.

dotée de la solution SCR afin de satisfaire aux normes d'émission qui entrent en vigueur.

Deutz-Fahr a revu l'ensemble de sa gamme en l'équipant de dispositifs de traitements des gaz en post-combustion (SCR). La gamme comprendra dorénavant les séries 6 de 150 à 193 ch et séries 7 de 220 à 263 ch. Le constructeur inaugure sur ces séries un aménagement de cabine qui satisfera les plus exigeants, avec un joystick ergonomique et un écran tactile disponible en deux tailles au bout de l'accoudeur. Il présentait également, en association avec ZF, une boîte de vitesse dotée d'un moteur électrique agissant pour augmenter le couple transmis sous certaines conditions. Enfin, Deutz-Fahr a dévoilé les premières lignes d'un futur tracteur de forte puissance sous le nom « 440hp Project ».

Le Hurliman XT V-Drive est doté d'une transmission à variation continue et motorisé par un bloc quatre cylindres Tier3 « 2012 » avec turbo et intercooler, développant 99 (XT100) ou 109 ch/max (XT110). La pompe hydraulique débite 60 ou 90 l/min, et s'accompagne de 4 distributeurs DE au maxi-

mum. Un dispositif de freinage sur les quatre roues et des commandes regroupées sur l'accoudeur complètent l'équipement de ce tracteur, homologué pour une carburation au Biodiesel B100.

Quel carburant demain ?

Après le concept H2 de New Holland basé sur l'hydrogène lors de l'édition 2009, il fallait se rendre cette année sur le stand Steyr pour apercevoir le concept Profi 4135 Natural Power traduisant la volonté de limiter les pollutions du monde agricole. Réduisant de 25 % les rejets de CO₂, de 95 % les oxydes d'azote et de 99 % les rejets de particules par rapport à un moteur fonctionnant au gazole, le gaz naturel ou bio-



L'intégration des réservoirs reste délicate sur les tracteurs fonctionnant au biogaz, notamment chez Steyr.

gaz apporte également une certaine autonomie énergétique aux exploitants d'unités de méthanisation. Construit sur la base du modèle de série 6125, ce tracteur adopte un bloc FPT 4 cylindres turbo de 3 l de cylindrée emprunté aux véhicules de transport du groupe. Il fournit une puissance de 136 ch et un couple maximum de 542 Nm. Neuf réservoirs ont été intégrés sur le tracteur pour une capacité totale de 300 litres, le gaz étant stocké sous une pression de 200 bars. Un réservoir de gazole de 15 litres reste monté pour pallier les éventuelles situations de pénurie. Son lancement en série pourrait intervenir dès l'horizon 2015. Une version alimentée au biogaz était également présente sur le stand Valtra.

La solution GuideConnect, qui a valu à Fendt une médaille d'or, permet pour la première fois à un conducteur de maîtriser deux tracteurs reliés par liaison radio et guidés par dGPS. Le conducteur situé dans le tracteur de tête peut à tout moment reprendre la maîtrise du tracteur suiveur pour dévier un obstacle, ou au contraire signifier au tracteur guidé qu'il ne doit pas répercuter l'écart effectué par le tracteur guidant. Concernant de légitimes craintes en matière de sécurité, le constructeur y a bien entendu pensé : une liaison cryptée évite les erreurs par interférence d'autres véhicules télé-guidés, et le tracteur guidé - qui transmet les informations utiles au tracteur guidant - s'arrête d'urgence en cas de perte de signal. La prochaine étape consistera à équiper les tracteurs de capteurs « environnementaux ».

Le Smart Farming à l'honneur

Le « Smart Farming » ou Agriculture Intelligente est le prolongement de l'agri-

Le tracteur de l'avenir

C'est la question à laquelle ont répondu le designer londonien Merlin Gray et l'équipe de techniciens du développement tracteurs Claas. Le résultat est un concept nommé Etrion 400, dont une maquette à l'échelle 1:2 était exposée sur la mezzanine du stand. Ce tracteur électrique de 400 ch serait équipé de deux essieux moteurs et directeurs relevables, et d'un train de chenilles Terra Trac escamotable lors des déplacements routiers.

Chez Valtra, le tracteur de demain est davantage vu comme l'association de plusieurs unités motrices : le concept ANTS repose sur deux parties motrices dont seule la première est équipée d'une cabine, et peut être utilisée en solo lorsque le besoin en puissance n'est pas trop important. La plupart des fonctions sont envisagées électriquement. On notera l'affichage des informations sur la vitre, solution technique qui après avoir séduit



Le concept Etrion exposé sur le stand Claas.

le milieu automobile, pourrait arriver prochainement sur les machines agricoles.

culture de précision. Après avoir recueilli des informations, l'agriculture devra valoriser celles-ci au mieux. L'objectif est alors de le faire en temps réel en automatisant les prises de décisions : c'est par exemple le cas d'un épandeur d'engrais qui agirait automatiquement sur les trappes pour adapter la fertilisation selon des mesures de rendement et densités de semis recueillies auparavant. Le Smart Farming va dans le sens d'une meilleure prise en compte de l'environnement, mais c'est surtout pour les utilisateurs que sont les entreprises de travaux la perspective d'une traçabilité totale et d'une aide à la comptabilité.

Développée par New Holland, la clé intelligente Smart Key est un outil de gestion du parc de machines. Équipée d'une puce RFID (radio-identification programmable) elle permet de contrôler le

comportement des conducteurs. Elle peut enregistrer la consommation de carburant, la surface travaillée ou les éventuelles fausses manœuvres, puis transmettre ces données au logiciel de gestion simplifiant ainsi la comptabilité. Chacun reçoit une clé personnelle programmée pour lui permettre de démarrer uniquement les machines autorisées (jusqu'à 40) avec la possibilité, par exemple, de limiter la vitesse maximale pour les débutants ou saisonniers moins habitués. Les modalités sont accessibles sur un menu, appelé KMM permettant des copies de sécurité, après avoir rentré un code d'accès spécifique à l'engin ou commun à l'ensemble du parc. Le moniteur reconnaît instantanément le conducteur et lui dispense ainsi de rentrer ses données personnelles ou préférences à chaque nouvelle utilisation.

La Smart Key constitue également une solution contre le vol de matériels.

Field Nav, Follow me et iCan

Le logiciel de gestion de flotte Field Nav, développé conjointement par Claas Agrosystems et la firme Lacos Computerservice, prévient l'égaré de travailleurs saisonniers. La fonction « Follow me » guide ainsi les véhicules d'un convoi en fonction de la position de la machine « mère ». La navigation tient compte du type de machine pour éviter la traversée de localités ou les routes trop étroites, et définit un trajet optimal. Le chef d'entreprise peut ainsi saisir des limites de poids ou de hauteur, voir bloquer certains tracés. Le logiciel est de plus capable de réagir à des événements imprévus. Field Nav combine également la navigation avec des fonctions de gestion (planification, trésorerie, ou calcul de paie).

Krone regroupe sous le nom iCan ses solutions actuelles de Smart Farming. Citons sur les ensileuses le système de gestion de flotte intégré au chantier ainsi que l'analyse des composants et des rendements de fourrage ; sur les presses Big Pack la mesure d'humidité et de poids des balles associée à un dispositif d'étiquetage individuel, qui regroupera

les données telles que positionnement GPS, heure de confection, ou type d'additif utilisé. L'ensemble de ces solutions est couplé avec un éditeur de factures au format isoXML.

L'analyse des composants du fourrage (fréquente dans les installations de méthanisation) était jusqu'alors réalisée ultérieurement pour un coût important, et soumise à la variabilité de la prise d'échantillon. Le système d'analyse des composants Claas SPIR (spectroscopie proche infrarouge) permet de déterminer directement les composants des matières récoltées (maïs ou herbe) tels qu'amidon/sucre, protéine brute, fibres brutes, graisse brute et cendres brutes. Il permet l'affichage et l'enregistrement des données, et pourra influencer sur la hauteur de coupe, la finesse de hachage ou l'utilisation d'additifs, tant en élevage que pour le biogaz.

Pour célébrer la 30 000^e Jaguar produite dans l'usine de Harsewinkel, Claas a comme à l'accoutumée produit une machine spéciale. Arborant une robe noire métallisée, ce modèle commémoratif signe sur le salon les évolutions de la gamme d'ensileuses 900 pour 2012. Le système Dynamic Power adapte désormais la puissance moteur en dix niveaux pour travailler systématiquement



La 30 000^e Jaguar sortie des chaînes marque de nombreuses évolutions sur la série 900.

quement autour de 1 800 tr/min (plage de régime la plus économique) malgré des conditions de charge variables. Le système s'associe en outre avec la gestion de la vitesse d'avancement. L'offre d'éclateurs s'élargit désormais avec le Multi Crop Cracker d'un diamètre élevé et d'une polyvalence supérieure grâce à plusieurs profils de rouleaux et vitesses disponibles. Lors de l'affûtage, l'accélérateur de flux se déplace désormais à la valeur d'écartement maximale puis minimale, avant de reprendre la position paramétrée, nettoyant ainsi le système d'éjection. Enfin, un nouvel éclairage de service facilite les opérations de maintenance dans l'obscurité, notamment sous les capots latéraux et arrière ou le compartiment de rangement des outils. La fonction « Go home » maintient l'éclairage durant 60 secondes après l'extinction du moteur.

En 2012, les Jaguar 970 et 980, qui ne sont pas soumises en Europe aux normes de pollution, recevront une motorisation V8 et V12 du constructeur Man. Elles développeront alors 775 et 884 ch.

Sur le stand John Deere, l'ensileuse 7750i présentée ne sortait pas tout droit de l'usine mais venait de passer 18 mois à récolter divers fourrages entre la mer Méditerranée et la mer Noire, permettant au constructeur d'en exposer les pièces d'usure. Côté nouveautés, la série 7050 accède à la console GSD 2630. Le capteur proche-infrarouge Harvest Lab atteint désormais 0,78 % de précision en mesure de matière sèche, et l'analyse qualitative - avec laquelle le constructeur vise une précision comparable - comprend des constituants supplémentaires : teneur en protéines, en sucre, amidon, et fibres

(ADF et NDF). L'accessoire qui équipe aujourd'hui 30 % des machines vendues peut être réinstallé sur les 7050. Il peut être couplé avec les logiciels FarmSight et Machine Sync (télématique).

En route pour l'électrification

La transmission électrique de la puissance ouvre des perspectives intéressantes, notamment pour les matériels d'épandage ou de semis avec la possibilité de faire varier simplement les doses et densités. La modulation se fait alors sous Isobus et TIM (Tractor Implement Management) signifiant que l'outil pilote le tracteur. Au-delà de faciliter ces pilotages, la transmission électrique est également avantageuse en termes de conception par ses liaisons souples, et de sécurité pour l'utilisateur par la possibilité de stopper très rapidement tout entraînement en cas d'anomalie. Elle limite largement les besoins en hydraulique avec des répercussions sur la conception des outils, et leur coût, notamment le système de refroidissement.

Développé conjointement par le constructeur suisse, l'Université de Dresde, et la firme EAAT spécialisée dans l'électronique, le RigiTrac EWD 120 reprend l'architecture du tracteur de série SKH 120 : quatre roues égales, motrices et directrices, un châssis intégral avec torsion de 22°, et un centre de gravité le plus bas possible. Mais ce qui a valu aux développeurs une médaille d'argent n'est autre que la transmission électrique qui offre un rendement de 85 % contre 65 à 70 % pour



Si l'entraînement électrique mobilise tous les constructeurs, le suisse RigiTrac a pris une longueur d'avance.

la transmission hydrostatique habituelle. Le moteur Deutz 4 cylindres de 126 ch alimente une génératrice de 85 kW, laquelle fournit ensuite la puissance aux quatre moteurs situés dans chacune des roues. Si cette configuration facilite la conception en supprimant les liaisons mécaniques entre le moteur et les roues, elle a aussi permis de concevoir un système électronique qui remplace les différentiels et augmente le couple transmis dans une roue dès la moindre perte d'adhérence.



Une technologie qui simplifie la conception de nombreux organes dont les ponts moteurs.

Plusieurs génératrices entraînées par prise de force et attelées sur le relevage - avant ou arrière - étaient exposées sur les stands de fabricants de composants tels que Zuidberg ou ZF. La génératrice PowerPack fournit une puissance de 45 kW (61 ch) sous courant alternatif (3x480 V) ou continu (1x700 V). Communiquant sous Isobus, elle est refroidie par eau, et intégrée dans un cadre protégé. La firme peut proposer des génératrices fournissant jusqu'à 175 kW, un nombre de sorties au choix, et des variantes stationnaires.

L'EDX E-seed est une nouvelle version du récent semoir monograine Amazon, dont l'entraînement de l'unité de dosage est assuré par un moteur électrique. Sur les semoirs pneumatiques de grande largeur, l'entraînement des souffleries via moteurs hydrauliques est une source importante de consommation de puissance (rendement de 60 et 85 %). L'entraînement électrique permettrait alors de limiter cette puissance requise, ainsi que la consommation du tracteur en travaillant au régime optimal indépendamment du besoin hydraulique. Dans les fourrières, la vitesse du ventilateur peut être diminuée automatiquement.

Le système Power Drive-Elect de Fliegl est un essieu moteur électrique. Il est alimenté sous des tensions de 220, 380 ou 700 V et utilise une puissance de 12 kW. Avec un rendement proche de 75 %, ce type d'entraînement concurrence efficacement les essieux moteurs hydrauliques qui, malgré les technologies Load Sensing et Power Beyond, restent cantonnés à un rendement compris entre 25 et 55 %. L'alimentation par connexions électriques offre également l'ergonomie face aux connexions hydrauliques, et a fortiori face aux prises de force. Cette solution offre aussi l'avantage d'une régulation de la vitesse purement électronique, moins encombrante et coûteuse.

Boostée par les cours de fin d'année, cette édition d'Agri Technica se clôture avec des perspectives encourageantes, comme le souligne Andreas Klausner, président de Case IH Agriculture : « Le volume d'affaires et les échanges avec les clients potentiels lors du salon sont synonymes d'optimisme pour l'année à venir. »

Le salon côté forêt

Agritechnica est aussi l'occasion pour les principaux acteurs du matériel forestier d'exposer leurs produits. Si, à l'opposé des constructeurs de matériel agricole, ils n'attendent pas ce salon pour dévoiler leurs nouveautés, certains matériels se sont fait remarquer, comme les outils pour taillis à très courte rotation (TTCR) ou l'automoteur Ahwi Raptor 800.

[Hanovre, Allemagne]

Lors d'Agritechnica, les fabricants Prinoth et Ahwi apparaissent pour la première fois sur un stand commun, à la suite d'une alliance stratégique visant à affirmer leur position dans le secteur de la biomasse. Le tracteur à chenilles Raptor 800 incarnant la nouvelle génération Ahwi était exposé en exclusivité, associé au broyeur forestier M 900. Équipé d'un attelage 4 points spécial, le Raptor 800 peut lever le broyeur forestier à une hauteur importante même en pleine charge grâce à l'entraînement par courroie Powerband. Il est motorisé par un bloc Caterpillar C18 développant 630 ch, et se déplace à la vitesse maximale de 8 km/h. D'un poids de 20 tonnes, il retient un train de chenilles provenant du Caterpillar D5H, avec



La tête de récolte développée par Jenz et Schmidt.



Le Raptor 800 est un automoteur de forte puissance dédié au broyage forestier.

notamment une version Low Pressure à tuiles larges pour les terrains fragiles.

Développée pour la récolte de biomasse forestière sur pied ou au sol, la Kangaroo est composée du porteur Prinoth BMH 480 et de la tête de récolte H 600. Huit exemplaires de cette machine sont actuellement en fonctionnement en Namibie. Les constructeurs exposaient également la broyeuse de souches S700, et les broyeurs forestiers M500 et M540H à entraînement hydraulique.

Ventura Forest présentait pour la première fois au public la Castor 1320. La firme a développé ce modèle suite à une forte demande pour des broyeurs de 400 à 600 ch sur châssis traîné derrière tracteurs et camions. Il convient pour tous types de produits (souches, branches, ceps...) grâce au rotor de 890 x 1 320 mm équipé de couteaux ou marteaux. Entraîné par un moteur Scania développant

450 ch, le Castor 1320 repose sur un châssis homologué à 80 km/h avec suspension et freinage ABS. Une version statique entraînée par un moteur électrique 250 kW 460/690 V Siemens est également au catalogue, et peut recevoir au besoin un moteur de plus forte puissance.

À côté de cette machine, Ventura exposait son nouveau broyeur forestier TFVLIHM 125 dédié aux mini-chargeuses, minipelles et skid-steers. D'un poids de 375 kg, il travaille sur 1,25 m de largeur et nécessite 60 à 65 l/min de débit hydraulique.

Conçue pour les tracteurs de 75 à 170 ch, la dé-

chiqueteuse Mus-Max Wood Terminator 7 LZ affiche un débit horaire de 60 m³. Son rotor d'une largeur de 64 cm et d'un diamètre de 50 cm peut traiter des morceaux d'un diamètre maximum de 50 cm. Dotée d'un ou deux essieux, elle accueille une grue d'une capacité de 29 kN·m nets à 4 mètres, pour une portée maximale proche de 7 m. Sa goulotte déverse les plaquettes jusqu'à 4,60 m de hauteur.

Le constructeur dévoilait également une solution pour la manutention des plaquettes avec un « blower » (comprendre « souffleur ») capable de remplir des silos de stockage d'une hauteur de 28 m. Entraîné par un moteur électrique de 22 kW, le ventilateur de la machine offre un débit de 30 à 35 m³/heure. La largeur de la trémie de chargement atteint 3 mètres.

Les constructeurs allemands Jenz et Schmidt ont développé conjointement une tête de récolte et hachage pour taillis à très courte rotation. D'un poids de 3,5 t, cette tête adaptée aux tiges



L'espagnol Ventura exposait le nouveau Castor 1320.



Le laser Stihl pour une coupe sûre et précise.

jusqu'à 120 mm s'utilise en poste inversé sur le relevage arrière d'un tracteur. Le moteur de 360 ch situé sur la gauche de l'outil fournit le débit hydraulique requis, à savoir 350 l/min. L'outil attelé, vendu aux alentours de 85 000 euros, se démarquerait des variantes pour ensileuses par une consommation en carburant et un tassement du sol moindres.

Impliquée dans le développement de cultures énergétiques, la firme danoise Ny Vraa Bioenergy I/S développe des outils pour la mécanisation des plantations et récoltes du saule. La firme exposait au salon la récolteuse Z200 Hydro/E, développée en partenariat avec JF Maquinarias, un constructeur brésilien spécialisé dans les ensileuses portées. L'entraînement de la machine nécessite un tracteur de 150 à 220 ch, disposant de quatre distributeurs hydrauliques et d'un débit de 90 l/min. Elle pourra récolter près de 1 hectare à l'heure, et vient de recevoir un dispositif de translation hydrau-

lique pour faciliter le passage de la position déportée à la position transport.

Le laser « 2 en 1 » de Stihl vient se fixer sur la droite du manche des tronçonneuses. Lors de l'abattage, il aide à déterminer le point de chute de l'arbre selon la position de la tronçonneuse. Lors du débitage, il permet de couper des tronçons de longueurs égales.

Le combiné scie-chargeuse Katana du constructeur italien Thor est adapté à la coupe de morceaux d'un diamètre maxi de 300 mm. Alimenté par prise de force (400 tr/min) ou par moteur électrique autonome de 5,6 ou 9 kW (400 V), il peut produire jusqu'à 6 m³/h. La commande de coupe est manuelle (version ST) ou hydraulique (version ID), et une bande transporteuse assure l'évacuation des bûches à 1,70 m de hauteur.

Conçu pour les professionnels, le combiné Palax KS 43S peut traiter des morceaux de 55 cm de long et 43 cm de circonférence. Un dispositif innovant assure que le bois coupé est dans la position idéale pour la lame. Le KS 43S peut disposer d'un nouveau cylindre breveté à trois vitesses pour traiter

des morceaux de 16 tonnes, grâce à la puissante scie de 500 mm. Le convoyeur de 4,30 m transfère le bois vers les sacs ou palettes. Totalemment contrôlée par les joysticks, la machine est entraînée hydrauliquement et ne possède aucune courroie trapézoïdale. Livrée avec des connecteurs rapides et un refroidisseur d'huile, elle est disponible en version portée entraînée par le tracteur ou électriquement.

Au cours de l'année 2011, Spearhead a totalement renouvelé ses gammes d'épareuses. Dédiés aux utilisations intensives, les six modèles Twiga Pro sont entraînés par une pompe de 85 ch et offrent des portées de 5,60 à 8 mètres. Deux de

ces modèles (6 et 6,50 m) disposent en option du VFR (Variable Forward Reach) qui est un balancier avancé dont la position peut être adaptée en permanence. Plus polyvalente, la série Twiga Flex dotée du système Rotorflex permet de couper dans chaque position sur un éventail de 140°. Le bras qui offre 24 positions différentes peut être monté devant, derrière, ou sur un tracteur à poste inversé. Enfin, la série Twiga est couronnée par le modèle 655T de 66 ch de puissance hydraulique.

Guillaume Le Gonidec ■



Récolteuse pour le saule sur la base d'une ensileuse portée.

Atteignez des performances inégalées !

Komfort2 • Tornado3

JOSKIN

www.joskin.com

L'épandage au sens large

Capacité, ergonomie, performance

Tel: +32 43 77 35 45 • E-mail: info@joskin.com

Sitevi : les machines changent de main, les olives aussi

Deux des trois leaders de la machine à vendanger ont changé de main à la veille du Sitevi. Côté terrain, les machines s'attaquent à la récolte des olives, jusque-là largement manuelle.

[Montpellier, 34] Le Sitevi 2011 s'est déroulé du 29 novembre au 1er décembre dernier, au parc des expositions de Montpellier. Avec 44 600 entrées et 716 exposants venant de 22 pays, cette édition faisait suite aux annonces des rachats de Grégoire et de Pellenc. En juin 2011, le groupe Same-Deutz-Fahr annonçait le rachat de Grégoire. Fondé en 1972 et basé à Cognac (16), le groupe était la propriété d'un fond d'investissement, après avoir été durant quelques années la propriété de Kverneland. Grégoire fait désormais partie intégrante du groupe italien Same-Deutz-Fahr, lequel s'offre ainsi une carte maîtresse dans le domaine de la vendange mécanique. Grégoire (180 salariés, 40 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2010) détient environ un tiers du marché mondial des machines à ven-



Le stand Pellenc au Sitevi.

danger à travers 25 pays, dont la France, l'Italie et l'Espagne, qui concentrent à eux seuls 75 % du marché. De son côté, Same-Deutz-Fahr renforce sa position de constructeur « full liner » en ajoutant la vendange mécanique à sa large palette de machines (tracteurs standards et spécialisés, moissonneuses-batteuses, chargeurs télescopiques,

matériels de récolte des fourrages). Le changement capitalistique n'engendre aucune incidence dans l'organisation technique et commerciale de Grégoire. Le constructeur avait présenté au Sitevi 2009 une gamme de machines à vendanger largement renouvelée, concernant aussi bien ses modèles tractés G1 et G2 que ses automotrices G7, G8 et G9. En 2010, deux

nouveaux modèles étaient venus compléter les séries G7 et G8. La G7.220 est une G7.240 amputée de 20 cm de longueur de tête de récolte pour mieux négocier les tournières serrées (moteur 4 cylindres, 144 ch). La G8.270 est une G8.260 dont on a troqué les bennes latérales pour le système de benne centrale exclusif à la marque (moteur 6 cylindres, 167 ch).

Grégoire puis Pellenc

Après Grégoire, c'est Pellenc qui annonçait en octobre l'entrée dans son capital de Somfy Participations, la branche investissements de Somfy. Le spécialiste des ouvertures et fermetures automatisées sera propriétaire d'ici à 2015 de l'entreprise que Roger Pellenc a créée en 1973 à Pertuis (84). Là encore, le changement capitalistique ne modifie en rien la stratégie du constructeur, dont les fondements reposent sur la recherche et le développement, à hauteur de 10 % du chiffre d'affaires et de 15 % des effectifs (750 salariés, 115 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2010). Qui plus est, le profil de l'investisseur, étranger à la machine agricole, ne génère aucun problème de distribution pour les machines à vendanger et outils électroportatifs de la marque. Outre ces changements capitalistiques, le Sitevi 2011 aura été marqué par l'intérêt

Un assemblage de pesée et d'Isobus

Le concept d'agriculture de précision n'est pas encore tout à fait opérationnel dans le domaine de la viticulture. La dernière édition du Sitevi a néanmoins permis de constater des avancées notables. Qu'il s'agisse d'agriculture ou de viticulture, le préalable est le même : réaliser des cartographies de rendement, ce qui suppose un système de pesée. C'est ce qu'a présenté, indirectement, New Holland sur la série 9000 avec son système de stabilité ASW. Celui-ci repose sur la mesure en temps réel de la masse supportée par chacune des roues de l'automoteur. Quelle que soit la fonction du

porteur (récolte, multifonction), le système bloque les fonctions susceptibles de mettre le conducteur en danger. Bonus offert par le système : la pesée de la récolte. De son côté, Tecnoma a présenté son terminal de commande VitiTop. Signe particulier : sa compatibilité Isobus. Avantages : la fin des boîtiers en doublon, l'économie de fils et de connexions, mais surtout, la reconnaissance instantanée du porteur et des outils attelés, via les prises Isobus. Couplé à un signal GPS, le terminal VitiTop porte en germe la viticulture de précision, depuis la récolte jusqu'aux interventions culturales.

conjugué des constructeurs de machines à vendanger pour la récolte mécanisée des olives. Il est vrai qu'à l'échelon mondial, les surfaces d'oliviers sont grosso modo dix fois supérieures à celles de la vigne. Ceci explique cela. Et si l'huile d'olive jouit d'une image en tous points positive, les producteurs, aux prises avec des cours en baisse, n'en sont pas moins contraints de réduire les coûts de production. Et les marges de manœuvre se situent notamment à la récolte.

Trois constructeurs portés sur les olives

Grégoire avait ouvert la voie il y a quelques années avec la G9, un modèle dédié à la récolte des oliviers conduits en haie fruitière. Ce mode de plantation et de conduite est basé sur des densités pouvant atteindre

1 800 unités/ha pour une durée d'exploitation comprise entre 10 et 15 ans. New Holland Braud emboîte le pas avec la Braud 9090X qui est conçue pour enjamber les haies fruitières super-intensives. Le bâti de secouage a été dimensionné pour supporter un secouage principal de 2 X 21 secoueurs et résister à des contraintes 10 fois supérieures à celles rencontrées en vigne. Un secouage additionnel permet de récolter la partie haute de l'arbre où les olives sont les plus qualitatives. La réception des olives et le convoyage se font par la noria de godets avant leur déchargement dans des bennes de grande capacité. Chez Pellenc, la Mavo est capable d'enjamber des arbres palissés jusqu'à 3,50 m de haut et de récolter les fruits sur toute la hauteur de végétation, grâce à sa tête de récolte munie de 26 paires



La G10 peut enjamber des oliviers traditionnels, dans la limite de 6,50 m par 3 m.

de bras cueilleurs. La tête est dotée d'un double système de secouage séparant l'avant en position basse de l'arrière en position haute, avec un système d'écailles évitant les pertes. Quant à Grégoire, le constructeur a présenté au Sitevi la G10, une machine constituée de deux têtes de récolte, chacune comprenant quatre modules verticaux totalisant 96 bâtons. Dans la limite de 6,50 m de large et 3 m de haut, la G10

accepte des oliviers de forme sphérique, plus en phase avec l'image traditionnelle de l'arbre. La G10 est testée depuis deux ans en Espagne et au Portugal dans des plantations de type semi-intensif (200 à 600 arbres par ha). Elle pourrait constituer une alternative sinon un complément aux machines dédiées aux vergers super-intensifs.

Raphaël Lecocq ■



PNEUS POUR PROFESSIONNELS

FLOTATION PRO TRAXION+ FLOTATION TRAC TRAXION 85 FLOTATION+

LARGE GAMME, PRESTATIONS EXCELLENTES, HAUT RENDEMENT,
QUALITÉ, MARQUE DE STANDING.
POUR VOIR VOS COLLÈGUES EN ACTION: VREDESTAIN THE MOVIE

WWW.VREDESTAIN.FR

VREDESTAIN
TYRE TECHNOLOGY FOR BEST RESULTS

Salon des ETA : spécialisation et proximité

Exclusivement dédié aux entrepreneurs de travaux agricoles, le salon des ETA de Laval se distingue des événements d'automne par la spécialisation des matériels exposés et la richesse des échanges. Des rapports directs qui ont encore été plébiscités cette année.

[Laval, 53] « *Direct, efficace...* » Voilà l'avis partagé par toutes les personnes rencontrées sur ce salon, qu'elles soient visiteurs ou exposants. La spécialisation permet en effet aux constructeurs et importateurs de déplacer sur le salon des matériels s'adressant directement à un public ciblé, ayant en tête un projet d'investissement pour une bonne moitié des visiteurs. Une confrontation bénéfique pour ces derniers qui peuvent aller rapidement à l'essentiel. Le salon des ETA, malgré la richesse des matériels exposés, se parcourt donc d'un bout à l'autre avec un maxi-

mum d'efficacité. « *Bien plus agréable qu'Innov'Agri ou le Sima, car les exposants ont du temps à consacrer* » explique Thierry Roy, entrepreneur en Charente-Maritime.

Des matériels spécialisés

New Holland avait déplacé sur le salon une ensileuse et une moissonneuse, mais la grande vedette du stand n'était autre que le tracteur articulé T9-560. Fait unique dans cette catégorie, le constructeur vient d'obtenir les homologations routière et code du travail, après avoir apporté les modifications nécessaires : sortie

d'échappement horizontale, dispositifs de sécurité sur la direction (pompe électrique de secours) et le système de freinage (liaison mécanique avec un levier de frein à main).

Il exposait également un modèle de la nouvelle série T6 qui compte sept modèles motorisés par des blocs Iveco NEF 4 et 6 cylindres développant entre 110 et 140 ch. L'essentiel des évolutions depuis la précédente série T6000 concerne la solution de traitement des gaz d'échappement SCR, ainsi que la disponibilité d'un régime de prise de force 1 000 tr/min Eco.

La société Kässbohrer ESE basée en Savoie s'était déplacée sur le salon des ETA afin de promouvoir les dameuses PistenBully GreenTech adaptées aux utilisations spéciales. Elles représentent annuellement une vingtaine de machines vendues, majoritairement des occasions de 3 000 à 4 000 heures reconconditionnées : les modifications portent alors sur le système de refroidissement afin de s'accommoder des températures élevées et conditions poussiéreuses, ainsi que sur un châssis et un train de chenilles pour les travaux de poussée. Le modèle Polar 300W exposé était doté d'un



Attraction sur le stand New Holland : l'articulé T9-560.



Le pont moteur développé par Gourdon limite la puissance nécessaire sur chantier.

moteur Mercedes Benz de 12 l développant 430 ch, d'une lame 12 positions de 5,30 m, et d'un attelage arrière. L'avancement hydrostatique est géré par un potentiomètre intégré au volant (0-23 km/h) laissant la main droite libre pour la gestion de la lame. Le coût d'utilisation horaire d'une telle dameuse est compris entre 200 et 250 euros.

L'entreprise EMA présentait un broyeur Murska 1400 S2X2 avec vis de chargement orientable sur 300°. Cet équipement, fabriqué spécialement par la société Guillerme de Lampaul Guimillau (29), est disponible sur l'ensemble de la gamme.

Fliegl mettait en avant la benne TP à fond poussant ASW Stone Big Load (28 t de PTAC) via des démonstrations de vidange. Le constructeur annonce sur ses bennes ASW des modifications de carrossage du bouclier avant, empêchant l'accumulation de matière devant celui-ci. De plus, le système de pesée des remorques récupère dorénavant une information de dévers afin de limiter l'influence de la pente sur la précision.

La logistique est un élément qui prendra une importance croissante sur les chantiers agricoles français. Conscient de cette problématique, le constructeur est en pourparlers avec Mercedes et Man pour l'homologation de camions 8x8 à pneus larges (750 mm). Ces « Agro Trucks » accueilleraient alors une caisse de 38 à 45 m³.

Gourdon exposait la benne dumper BT 18/25. Cette dernière dispose d'un équipement conséquent, dont un train roulant avec essieu moteur qui a nécessité deux ans de recherche. Développé en partenariat avec Poclain Hydraulics, ce système est aussi efficace

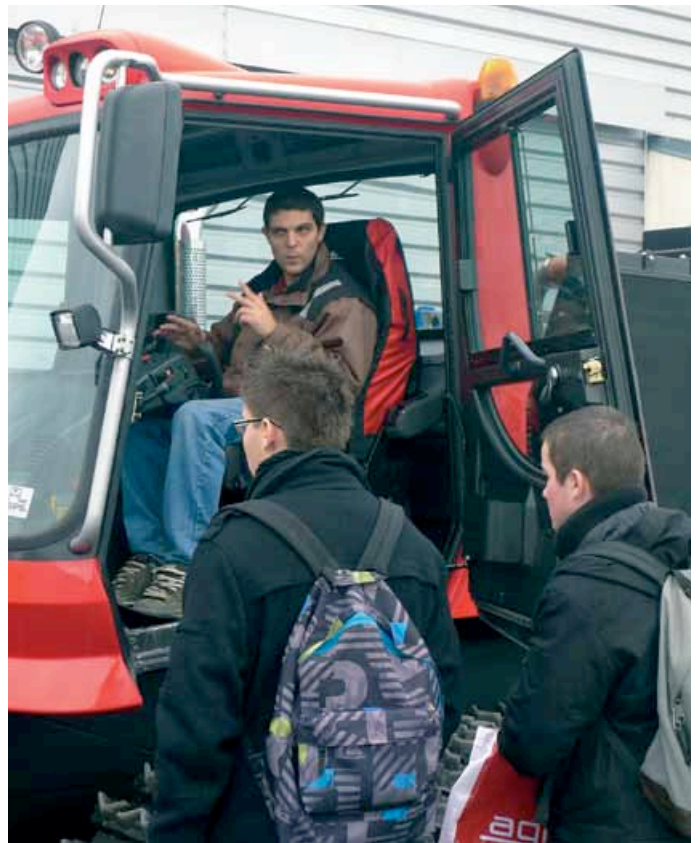
en propulsion que pour retenir l'ensemble. Alimentés par centrale hydraulique, les essieux moteurs sont actifs de 0 à 8 km/h, puis seul l'un d'eux est moteur entre 8 et 16 km/h. Le fonctionnement est totalement automatique grâce à des capteurs transmettant l'information de vitesse, la mise en œuvre du système se faisant par ailleurs via un boîtier équipé d'un levier de commande. D'un poids à vide de 8 tonnes, cette benne TP est homologuée à 18 t de charge utile sur route et 25 t sur chantier.

Pöttinger mettait en avant le système d'affûtage Autocut proposé depuis peu sur les remorques autochargeuse Torro, après avoir fait ses preuves sur les Jumbo. Une maquette exposait le système aux visiteurs, qui permettrait selon le constructeur une économie de 15 % en termes de puissance requise. En moyenne, 4 minutes sont nécessaires pour l'affûtage du jeu de couteaux, selon le nombre de cycles (ou répétitions) défini via le terminal.

Agrotronix exposait deux solutions entrées récemment à son catalogue : l'Épandix 8700 et le boîtier de régulation Pulvix 900S. Le premier, monté d'origine par de nombreux constructeurs, équipe déjà plus de 300 entreprises de travaux agricoles. Face à une demande en matière de connectivité Isobus, le fabricant commercialise une variante compatible pour un surcoût de 25 à 30 %.

Enfin, la régulation DPA Pulvix 900S gère jusqu'à 9 tronçons de rampe, et apporte une solution lors du rééquipement de pulvérisateurs. Proposée en option avec une solution de guidage Raven, elle fonctionne sous Bus CAN.

Fabricant de contrepoids (Manitou, Liebherr...) la fon-



Laurent Deneu, salarié de l'entreprise Gauquelin dans l'Orne, retrouve sur le salon une machine qu'il a menée durant dix saisons dans sa fonction originelle.



Zimmer

www.zimmersa.com

Tout l'outillage et l'équipement de qualité pour l'entretien de vos forêts et vos loisirs

SPÉCIAL plantation et élagage



Ref. 3952



Ref. 4385



Ref. 2048



Ref. 2510



Ref. 2102-201



Ref. 2708



Ref. 3681

ZIMMER - Domaine La Bruyère - 57690 ZIMMING
 Tél. : 03 87 90 30 22 ou 03 87 90 32 22 - Fax : 03 87 90 36 06
 e-mail : zimmer@zimmersa.com

Une gamme complète :
 - sur notre boutique www.zimmersa.com
 - dans notre catalogue 2011/2012, offert sur demande



Le salon fut l'occasion pour Samson de juger de l'accueil de nouveaux produits tels que la tonne PGV.

derie Lorry a créé l'entreprise Althimasse pour promouvoir un lestage évolutif des tracteurs. Son gérant, Joseph Thoonen, regrette que les masses ne soient pas vendues comme un produit technique : « Les tractoristes n'en parlent pas assez et elles sont souvent vendues comme un cadeau par le concessionnaire. » L'entreprise propose des blocs en fonte, plus compacts que les blocs béton (densité moyenne de 7,05 contre 2,5 à 4,5) avec la particularité de disposer d'un insert en queue-d'aronde pour l'ajout d'éléments de 300 ou 500 kg. L'attelage de la masse de base (pesant 600, 900 ou 1 700 kg) permet une modification du point d'ancrage, de manière à faire varier la garde au sol ou le porte-à-faux.

De l'exclusivité

La clientèle d'entreprises de travaux est importante pour certains constructeurs. Preuve en est, certains retiennent ce salon pour exposer en exclusivité leurs nouveaux produits.

Samson avait donc choisi le salon des ETA pour dévoiler en France deux nouveaux matériels, dont la tonne à lisier PGV20 dotée d'un compresseur à anneaux liquides d'une capacité de 21 m³/min. Elle offre ainsi le choix entre un pompage par compresseur, par turbine accélératrice, ou en combinaison, pour un remplissage intégral de la cuve. Le modèle exposé accueillait un enfouisseur pour prairies TD12, constitué d'éléments individuels de 1 m montés sur rotule. Un double disque ouvre le sillon avant la dépose de l'effluent par le patin, doté d'un limiteur de pression et d'un dispositif antigouttes.

Avec l'épandeur SPB, toujours à l'état de prototype, Samson a souhaité développer un modèle « de série » offrant 17 ou 21 m³ de capacité. Le cadre arrière est donc monté définitivement. Construit en acier Domex, l'épandeur a reçu des paliers en téflon supprimant les graisseurs au niveau de l'entraînement du tapis.

L'entreprise Listech, basée dans l'Indre, conçoit et commercialise une solution d'épandage sans tonne avec des rampes de 15 m (utilisables également en 12 et 14 m) et pompes d'origine Bauer. Après avoir évolué vers des raccords de type « américain » pour la liaison des tuyaux de 127 mm diamètre, Laurent Van Den Boek, le dirigeant, annonce être passé de 100 à 200 m³/heure de débit instantané. Avec un parcellaire adéquat, jusqu'à 1 000 m³ peuvent ainsi être épandus quotidiennement.



Geringhoff exposait un prototype de cueilleur capable de récolter le maïs sans suivre les rangs, devenant ainsi le second constructeur à étudier ce principe en maïs grain. Le modèle exposé, d'une largeur de 6 m (et pas 8 rangs) devrait être commercialisé en 2013. Des prototypes seront en action dans l'hexagone dès cette année. En revanche, l'importateur annonce la disponibilité dès 2012 d'une coupe flexible dévoilée lors d'Agritechnica.

Distribuée par la société Billet Equipement de Bourgoin-Jallieu (38) la gamme Samasz comprend des matériels de fenaison (faucheuses, faneuses, andaineurs) et des matériels pour l'entretien de voirie (lames de déneigement, saleuses, balayeuses, broyeurs et épareuses). Principale attraction du stand lors du salon, le combiné de fauche composé d'une faucheuse frontale KDF 300S et d'une unité arrière KDD 860S offre une largeur de travail de 8,60 m. Ici équipé de conditionneurs à doigts et de tapis regroupeurs d'andains, il dispose de sa propre centrale hydraulique et requiert 150 ch. Une variante « Rewers » pour l'utilisation en poste inversé et un modèle de 9,40 m à conditionneur à doigts ou rouleaux sont également au catalogue.

Le salon des EDT

À côté du matériel agricole, divers automoteurs spécialisés étaient exposés : VarioTrac Plaisance Equipement, Energreen S1500 et Merlo MM150VR avec bras d'élagage, ou Mer-

Attendu pour 2013, ce cueilleur Geringhoff n'impose plus de suivre les rangs. ►



ARION 600/500 & TUCANO

Le DUO de la polyvalence

Le confort sans compromis et la polyvalence extrême du tracteur ARION 600/500 accompagnent les grandes facultés d'adaptation de la TUCANO, digne héritière de la technologie LEXION. En DUO, l'un et l'autre vous offrent des performances sur-mesure.

CLAAS



La pince cisaille C250 de Westtech, pour les pelles de 7 à 13 t.



La délégation EDT en visite sur le stand Kverneland.

lo MM350B avec un broyeur forestier...

Deux exemplaires du porte-outil Better étaient exposés. Commercialisés

par la société Gedif (27) ces automoteurs légers (3 500 à 3 700 kg) seront valorisés pour les interventions sur les terrains à faible portance ou

Une application pour gérer personnel et chantiers

Créés par Digital DC System, les solutions Facilitime et Farmer Online remplacent le bon de travaux « papier ». Ces applications sur téléphone enregistrent les temps de travaux (conducteur et machine) puis les transmettent à un serveur basé chez le fabricant. Remplies par les conducteurs d'engins, les données de chantier sont même utilisées par cer-



Fin des bons de travaux « papier » grâce aux applications pour smartphones.

certaines entreprises pour établir les bulletins de salaire. La fonction de géolocalisation est également proposée.

accidentés, grâce au centre de gravité bas. Développant jusqu'à 130 ch, le porte-outil Better dispose d'un poste de conduite réversible, d'une transmission hydrostatique, et de sorties prise de force à deux sens de rotation. Son relevage arrière intègre une suspension à boule d'azote.

L'automoteur Variotrac 300 exposé chez Plaisance Equipements illustre la possibilité de montage d'un bras « maison » ou en provenance d'un constructeur d'épareuse. Celui-ci, d'une portée de 9 mètres, constitue le plus imposant actuellement disponible. De nouveaux automoteurs pourraient dans un futur proche permettre l'équipement avec des bras plus importants.

Présent en France depuis 4 ans, Westtech exposait la récente cisaille C250 adaptée aux pelles de 7 à 13 tonnes. L'ouverture de son grappin atteint 1 m, alors que la cisaille s'ouvre sur 450 mm. Elle convient pour des bois durs d'un diamètre de 250 mm. La firme exposait également le WoodCracker S400 développé spécia-

lement pour les besoins de l'hexagone, notamment dans les Landes où il est nécessaire d'enlever uniquement le cœur des souches (et les parties aériennes) afin de limiter le bouleversement du sol. Nécessitant un débit de 75 l/min, le S400 offrant une largeur de coupe de 480 mm conviendra aux pelles de 18 tonnes maximum.

Pour sa quatrième édition, le salon des ETA aura attiré à Laval plus de 8 000 visiteurs professionnels, dont un tiers découvrait le salon. Une bonne entrée en matière pour juger de l'efficacité des contacts. Géraldine Duchêne, présidente EDT 17, souligne « des exposants accessibles et un dimensionnement qui facilite la discussion ». Pour Étienne Vicariot, responsable communication chez John Deere, il est même « le seul salon qui offre des contacts directs avec un public ciblé ». Rendez-vous donc en 2013 pour de nouveaux échanges privilégiés avec les constructeurs.

Guillaume Le Gonidec ■



ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES

**POUR TOUTE ANNONCE PUBLICITAIRE,
CONTACTEZ**

NOS CHEFS DE PUBLICITÉ

AU 02 98 98 01 41

Éditions Fitamant : pub@fitamant.fr

BOIS ENERGIE

22-25 mars 2012 - St Etienne

le salon du
chauffage
au bois

couper, fendre, déchiqueter, granuler, stocker

chauffer
au bois

www.boisenergie.com



un salon,
un lieu →

Poêles et
cheminées en
fonctionnement

Nombreuses
démonstrations
extérieures

SPONSOR OFFICIEL
bees

LE DÉPARTEMENT DE
Conseil général
LOIRE
et territoire de St Etienne

SPONSOR OFFICIEL
**Chaudières
Poujoulet**

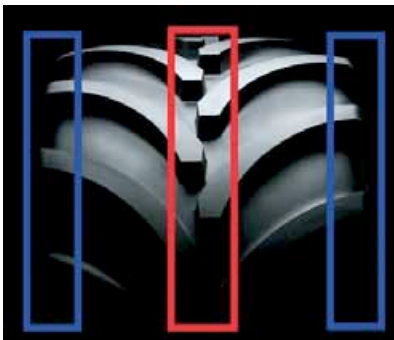


Pneumatiques : à la recherche du compromis

Interface entre le moteur et le sol, le rôle central du pneumatique ne peut plus être ignoré. Sa technicité est à l'image de sa fonction, complexe et multiple. Pour gérer au mieux l'un des principaux postes des entreprises agricoles, les manufacturiers scindent leurs gammes et planchent actuellement sur des carcasses s'accommodant de la variabilité des situations rencontrées.

Le pneumatique a joué un rôle crucial dans le développement de la mécanisation. Si les utilisateurs ont tendance à l'oublier, les constructeurs rappellent régulièrement que le développement de machines est fortement conditionné par l'offre en pneumatiques.

Pneus de traction : des profils qui évoluent peu



Deux zones sont cruciales sur le pneumatique : bleue pour la traction, rouge pour le confort.

Dans le domaine des pneumatiques de traction, plus personne ne se méprend sur le profil idéal. Pourtant, les manufacturiers doivent se démarquer pour créer une identité, et développent donc un dessin spécifique.

Trelleborg se distingue ainsi par ses pneumatiques à triple facette, qui améliorent le déboufrage et facilitent le dégagement. Vredestein qui est actif sur des marchés tels que le Benelux se démarque avec des pneumatiques tracteurs dont les crampons se chevauchent fortement et bénéficient d'un profil très arrondi. L'objectif est ici d'obtenir un bon confort et une usure modérée sur route, tout en limitant l'agressivité sur prairie.

« On ne peut donc plus réellement agir sur le profil - nombre de barrettes, chevauchement et espacement - car le compromis confort sur la route / adhérence hors route a été atteint. » nous annonce-t-on chez Continental Mitas. Des évolutions constantes

Des pneumatiques industriels « polyvalents » pour les machines évoluant majoritairement sur route.

portent alors sur les dimensions, capacités de charge et indices de vitesse.

Il faudra toutefois noter l'offre récente de pneumatiques dits « industriels polyvalents » dotés de crampons très rapprochés et de capacités de charge supérieures de 20 % aux pneumatiques agricoles, pour une durée de vie potentiellement doublée. Cette offre est dominée par les profils Tri2 de Nokian et A550 de Alliance.

La carcasse au centre des attentions

Au-delà des dimensions, les principales innovations concernent la carcasse. Autrefois faites de plis en coton et tringles acier, elles sont aujourd'hui constituées de kevlar. « À volume égal, les capacités de charge ont ainsi doublé au cours des quinze dernières années », note François Donnat, directeur des ventes de Trelleborg France.

Arracheuses intégrales : le jumelage permanent

Les arracheuses à betteraves du type « intégrales » sont des engins de récolte exigeants, par leur intervention sur sol humide et des charges à l'essieu très élevées. Elles doivent également composer avec les contraintes des déplacements routiers. Le compromis entre surface de contact et capacité de charge est alors délicat, à moins d'avoir recours à des chenilles ou à un essieu supplémentaire.

Une pratique récente consiste à équiper le(s) essieu(x) arrière(s) de roues jumelées permanentes. C'est le choix fait par Holmer sur l'arracheuse T3 Plus, qui reçoit quatre pneumatiques 620/70R38 associés à des essieux à écartement variable. Avec une pression de gonflage maintenue à 2 bars pour supporter la charge, ceux-ci répondent à la contrainte des trajets routiers tout en augmentant la surface de contact de 35 % par rapport à la version T3 standard dotée de deux 1050/50R32. Un choix similaire a été fait par Kleine sur les intégrales Beetliner Large et Max présentées cette année lors d'Agritechnica, avec des pneumatiques 620/75R34 en jumelage permanent.



Une aide pour déterminer la pression idéale

Conscients qu'adapter la bonne pression nécessite des références facilement accessibles, les fabricants développent depuis peu des outils d'aide informatiques : applications pour smartphones ou sites internet dédiés. Plus intuitives que des tableaux sur papier, les premières permettent aussi un accès depuis la parcelle. Il suffit à l'utilisateur de sélectionner les dimensions des

pneumatiques, charges à l'essieu, vitesses de déplacement et éventuellement caractéristiques des outils attelés, pour obtenir la pression adaptée.

L'application « Calculateur de charges » de Trelleborg est disponible sur <http://trelleborg.com/CalculateurEWS>. L'application Firestone gratuite, dénommée « Pressions », sera disponible très prochainement en version fran-



Site internet pour Trelleborg ou application smartphone pour Firestone, le but est de fournir une information claire à l'utilisateur.

çaise. Enfin, signalons la création récente des sites spécialisés www.michelin-pneu-agricole.fr et www.atgtire.com.

Le travail s'est fortement porté sur ces tringles, afin de s'accommoder de puissances importantes à passer au sol. L'apparition de doubles ceintures acier afin de stabiliser la bande de roulement fut un premier pas, aujourd'hui dépassé par des triples tringles.

Ces technologies ont fortement profité aux matériels de manutention qui s'avèrent ainsi plus stables lors du levage des charges. Un marché qui s'est considérablement développé, et nécessite désormais une gamme spécifique chez chaque fabricant. Le pneumatique pour télescopique est le plus souvent caractérisé par une forte capacité de charge, des crampons qui s'entrecroisent pour maximiser la surface d'usure, et des gommages souples qui supportent le patinage.

La technologie des talons flexibles

Les carcasses souples sont nées pour répondre aux contradictions entre respect du sol, adhérence, et gabarit routier. Les pneumatiques peuvent alors évoluer à pression modérée - talons et flancs déformés - sans toutefois provoquer de dommages au niveau de la carcasse. L'appellation « IF », pour Improved Flexion, est une technologie (et non une appellation commerciale) qui désigne un pneumatique capable de travailler à pression constante malgré des conditions (vitesse et charge) variables.

Face à un pneumatique standard de série 65, le

Michelin Xeobib qui utilise la technologie « VF » (pour Very high Flexion) offre une surface de portance supérieure de 24 %. Dénommée Ultraflex, la technologie permet également, d'après un essai du centre de recherche de Ladoux, un accroissement de 20 % de la capacité de charge à dimension identique.

Mitas vient de lancer un pneumatique Continental « CHO » en dimension 800/75R32, lequel accepte à charge égale une pression inférieure de 31% à celle du pneumatique standard. Chez Michelin, qui dispose désormais d'une gamme complète (tracteurs, récolte et pulvérisation), apparaît cette année l'Axiobib 900/60R42 IF de 2,15 m de diamètre. Chez Trelleborg, les dimensions actuellement disponibles dans la gamme TM900 arriveront prochainement en version IF « High Power ». Le fabricant Alliance travaille également sur ces technologies dites « flex », mais n'envisage pas la présentation avant d'avoir mis au point une gamme complète.

Un diamètre en évolution constante

Pour saisir l'importance du diamètre, rappelons que les tracteurs articulés sont nés de l'absence,



Le TM1000 de 2,30 m présenté lors d'Agritechnica.

SEMIS - FERTILISATION

CARRÉ fait aussi

des enfouisseurs
d'engrais solides !

www.carre.fr

85140 SAINT MARTIN DES NOYERS
Tél : +33 (0)2 51 07 82 35

**FERTIMAX
CHÂSSIS
RENFORCÉ**



Les pneus porteurs intègrent un pavé central et des crampons de plus en plus importants pour en augmenter la durée de vie.

pour les tracteurs à architecture classique, de pneumatique capables de transmettre la puissance au sol.

Le diamètre était au maximum de 1,95 m au milieu des années 1990, pour des tracteurs conventionnels développant rarement plus de 250 ch. Au fur et à mesure que la puissance maximale augmentait, le diamètre des pneumatiques pour fortes puissances est alors passé à 2,05 m, puis 2,15 m avec la dimension 710/75R42 apparue il y a quatre ans. Malgré la demande des tractoristes, il aura fallu at-

Des nouveautés pour la forêt

D'après François Donnat, « Le pneumatique forestier vit actuellement l'une de ses grandes révolutions. » Trelleborg travaille de manière intense sur la contradiction entre respect du sol et traction, concernant des pneus pour porteurs et abatteuses. Le manufacturier souhaite notamment concevoir un pneumatique dont le profil accepte réellement le chaînage.

Chez Alliance le nouveau profil F342 Radial en 650/65R38 répond à des exigences européennes qui pourraient à l'avenir imposer une largeur supérieure à 600 mm lors des interventions en forêt. De nouvelles dimensions sont attendues avec ce profil, pour les porteurs. Le manufacturier a également développé un 35,5-32 (largeur de 900 mm) à profil F345 et carcasse diagonale, répondant à une demande du marché forestier nord américain du pneumatique. Deux dimensions avec profils limitant la dégradation des sols sont actuellement en phase de test chez Alliance.

tendre la dernière édition d'Agritechnica pour que des pneumatiques d'un diamètre encore supérieur soient présentés.

Ainsi le DT 23 IF 850/75R42 développé par Firestone est doté d'un profil à barrettes droites et peu espacées. Ce pneumatique de 2,32 m affiche une capacité de charge de 9 500 kg à 1,6 bar et un indice de vitesse 50 km/h (B) qui le rendent relativement adapté aux utilisations européennes, même s'il n'a initialement pas été conçu pour ce marché.

Le Trelleborg 750/75R46 TM1000 « High Power » est doté d'une jante de 46 pouces (soit 12 cm de plus qu'une jante de 42») développée spécialement : il fallait en effet qu'elle soit capable de passer un couple supérieur. La profondeur des stries a donc presque doublé sur cette nouvelle jante THK. Dans la gamme TM1000 HP, le manufacturier a également présenté un IF 650/65R34 lors du salon, et doit dévoiler six autres dimensions dans le courant de l'année 2012. Si le pneumatique de 2,30 m n'est encore homologué par aucun constructeur, il pourrait recevoir l'approbation de Fendt au milieu de l'année.

Cette hausse du diamètre concerne également les pneumatiques pour automoteurs de récolte, comme en témoigne la présentation par Michelin de dimensions 800/70R38 et 900/60R38 dans la gamme CerexBib. Elle répond à la hausse des charges à l'essieu pour les moissonneuses dont la capacité de trémie peut désormais atteindre 14 500 l, mais la largeur ne doit dépasser le seuil des 3,50 m. Dotées de la technologie « IF », ces deux dimensions d'un diamètre de 2,05 m sont disponibles respectivement en janvier et mai 2012.

Pneus porteurs : davantage de matière à user

En utilisation agricole où le changement du pneumatique intervient généralement lorsque la bande de roulement est totalement usée, la tendance est à augmenter la hauteur des crampons dans la mesure où elle ne pénalise pas le débouillage. La dernière version Twin Radial de Trelleborg bénéficie ainsi d'un pavé central grossi et de nouvelles gommages. La dimension 710/50R26,5 gagne alors 14 % de matière



Pour François Girard, une segmentation de l'offre pour chaque utilisation bénéficie aux utilisateurs.

pour une durée de vie potentielle allongée d'autant.

Les contraintes en pneus porteurs sont sensiblement les mêmes qu'en pneus de traction, à savoir allier contraintes de charge et de vitesse, particulièrement sur les tonnes à lisier. Selon François Girard, directeur commercial d'Alliance France, les manufacturiers sont aujourd'hui obligés de disposer d'une gamme de pneus renforcés pour les utilisations extrêmes.

Pour les tonnes à lisier, la société Alliance propose par exemple le profil A390. Une alternative serait de monter un pneu de traction, malgré les capacités de charge et l'usure qui s'avère supérieure. Ce montage n'a d'autant pas lieu d'être que, contrairement à un épandeur, la tonne à lisier est moins exposée au risque de surcharge. Les manufacturiers disposent parfois d'une gamme spéciale pour épandeurs verticaux : elle est basée sur des pneus « traction » adaptés pour supporter la charge. Le profil à crans aide ici au meilleur débouillage et permet un meilleur franchissement sur terrains meubles. « Ils bénéficient également d'une meilleure tenue dans les pentes », ajoute M. Girard.

Des pneumatiques plus respectueuses

En tourisme, des normes européennes imposent des contraintes de vibration, bruit et tenue de route. De telles normes ne sont pas encore présentes en pneumatiques agraires, même si le sujet mobilise les manufacturiers. La réduction du bruit et des vibra-

tions constitue encore une perspective d'évolution importante : « *Tout le monde travaille dessus, en pneumatiques tracteurs comme porteurs, grâce à des barrettes plus longues* », témoigne François Girard.

Une pratique de plus en plus courante consiste à « matcher » (repérer) les pneumatiques pour identifier le ballant (concentricité de gomme). Le fabricant de la jante repère le « haut de jante », alors que le manufacturier a repéré « bas de gomme ». Cette demande des constructeurs permettant de limiter vibrations et sauts est surtout développée sur l'exigeant marché allemand. La totalité des pneumatiques Continental est ainsi « matchée ».

Plus récentes, les normes environnementales se mettent en place concernant la composition des gommages. L'argument écologique est largement repris par certains manufacturiers qui surfent sur la vague et orientent leur argumentaire en ce sens. C'est un moyen de différenciation d'autant plus fort que le client ne possède pas les références techniques pour juger de la qualité des constituants du pneu. Trelleborg a ainsi lancé lors du dernier Sima le concept « TM Blue ». Il associe baisse du tassement, baisse des émissions de CO₂ et de la consommation de ressources naturelles, notamment par l'emploi d'huiles écologiques. Le respect de la terre prend un nouveau sens.

Guillaume Le Gonidec ■

Mettez la balle dans l'autre filet



gagnez la partie et découvrez l'autre filet à balles rondes!

POLYDRESS®IM-PRESS

est un nouveau filet. Il possède toutes les qualités qu'on peut attendre d'un filet à balles rondes : résistance, large couverture de balle, déroulement régulier, protection UV et poignées de transport. POLYDRESS®IM-PRESS est fabriqué en Allemagne par RKW, le créateur de Rondotex® qui est aussi le leader européen du polyéthylène à usage agricole et l'inventeur du filet à balles rondes. POLYDRESS®IM-PRESS est **l'alternative** qualitative que vous attendiez.





Distribué en France par : SAC INDUS S.A.S. 8 rue du Travail - BP 182 - 67725 HOERDT cedex
Tél.+33 3 88 68 21 21 - Fax +33 3 88 68 21 22 - info@sac-indus.fr




Enseignement agricole : deux réformes vont changer les perspectives d'embauche

Faisant suite à ce qui s'est passé à l'Éducation nationale, le ministère de l'Agriculture a mis en place une réforme importante du Baccalauréat professionnel. Il prépare également un toilettage complet du Brevet de technicien supérieur option Génie des équipements agricoles. Ces deux modifications vont sans doute changer notablement la formation des jeunes qui peuvent prétendre à des postes dans les entreprises de travaux agricoles et ruraux.

Dans les entreprises de travaux agricoles et forestiers, les besoins de compétences diffèrent selon les postes envisagés et évoluent en fonction du développement des structures. Un chauffeur doit être un excellent conducteur et souvent un bon mécanicien, tout en ayant une bonne attitude commerciale vis-à-vis des clients. En plus de ces compétences de base, le responsable de parc se doit d'être un animateur d'équipe et un bon pédagogue pour faciliter la prise en main des matériels par les conducteurs, il doit également faire preuve de compétence en matière de choix de matériel et d'organisation de chantier. Le chef d'entreprise quant à lui doit, de plus, être un excellent gestionnaire. Une partie de ces compétences peut s'acquérir sur le terrain mais il est cependant bien souvent préférable d'envisager des formations spécifiques.

Depuis de nombreuses années, le Brevet d'enseignement professionnel agricole en deux ans après la classe de troisième correspondait assez bien au poste de conducteur. Après deux années supplémentaires, soit un parcours en quatre ans, le Bac pro agricole répondait également à ce type de poste mais aussi à des postes offrant plus de responsabilités. Le BTS quant à lui ouvrait d'autres perspectives vers des postes à responsabilités et représentait deux années d'études supplémentaires.

Le même diplôme mais beaucoup de changements

S'alignant sur les parcours de l'Éducation nationale, le Baccalauréat professionnel agricole se déroulera maintenant en trois ans après la troisième, ce qui va changer durablement la situation. Le Bac pro est désormais aligné sur les autres Bacs (généralistes et technologiques) avec un cursus en 3 ans, de la classe de seconde à la terminale. Tout d'abord, les jeunes vont terminer leur cycle professionnel un an plus tôt et pour certains avant 18 ans. Cette année de moins aura inévitablement une incidence sur la maturité des



La nouvelle formule du Bac pro offre une place non négligeable à la maintenance des matériels, ce qui devrait améliorer les capacités professionnelles des jeunes en atelier.

jeunes lors de leur recherche d'emploi et donc sur les choix qu'ils feront. Avec une législation du travail toujours plus rigoureuse et surveillée, cette année de moins aura également une incidence sur les travaux que les jeunes salariés pourront effectuer lors de leur première année d'embauche. Cette situation pourra poser de gros problèmes dans bon nombre d'entreprises et décourager certains jeunes salariés.

Jusqu'à présent, un jeune ayant des difficultés scolaires, mais motivé par les agroéquipements pouvait envisager une poursuite d'étude par étapes après le Bepa puis après le Bac pro. La nouvelle formule ne permettra plus ce palier et rendra la réorientation plus délicate. La réduction d'une année risque aussi d'attirer vers le Bac pro des jeunes qui, incertains sur leur avenir, auraient normalement choisi un Bac technologique en trois ans. Ces candidats auront peut-être un meilleur niveau scolaire. Malheureusement, si leur objectif est de trouver un parcours scolaire « tranquille », ils manqueront de motivation et s'adapteront mal au travail demandé.

Même si les programmes de Bepa et de Bac pro comportaient certaines répétitions, une année sco-

laire en moins correspond à une réduction sensible du temps de travail scolaire et du temps réservé à l'initiation aux activités professionnelles. Paradoxalement, les programmes scolaires restent très ambitieux et les postes envisageables dans les entreprises toujours plus complexes. Si, en fonction des types de formation et des établissements, l'accent est mis sur la formation pratique, ce sera au détriment des jeunes qui voudraient et qui pourraient poursuivre leurs études. Si, au contraire, l'accent est mis sur la formation théorique, ce sera au détriment de l'efficacité du jeune dans son premier emploi.

Plus de maintenance et moins de conduite

À ce constat s'ajoute le fait que, dans le nouveau programme du Bac pro agroéquipement, la maintenance des matériels a pris une grande importance. Cette tendance se justifie pleinement au regard de l'évolution rapide des matériels. Elle se fait malheureusement en partie au détriment de l'utilisation et du choix technique et économique des équipements agricoles. Cela va sans aucun doute favoriser le recrutement de mécaniciens dans les ateliers mais pas nécessairement celui de conducteurs sur le terrain. La diversification des lieux de stages possibles va également dans le même sens. Le risque est également de décourager les jeunes plus intéressés par l'utilisation des matériels que par la réparation ou ceux qui ont pour objectif à long terme la reprise d'une exploitation. Ces candidats bien souvent issus du milieu agricole étant de moins en moins nombreux, cette situation va rendre le recrutement de plus en plus difficile. L'ensemble de ces constatations devrait amener à deux conclusions principales pour trouver des salariés motivés et bien formés dans les années qui viennent.

Tout d'abord, il est essentiel de faire connaître les métiers de l'agroéquipement très tôt dans le parcours scolaire des jeunes afin de maintenir un effectif suffisant dans les cycles de formation spécialisés. Il serait donc nécessaire de développer encore plus les actions concertées et efficaces dans les classes de troisième et de quatrième des collèges. Dans ces classes, des créneaux horaires sont réservés à la découverte des métiers. Il serait dommage de ne pas en profiter. D'autre part, pour faciliter l'intégration des titulaires d'un Bac pro qui voudraient se lancer directement dans la vie active, il paraît intéressant de recommander des formations complémentaires existantes comme le certificat de spécialisation tracteur et machines agricoles ou de mettre en place de nouvelles formations permettant aux jeunes de se préparer à la vie professionnelle dans de meilleures conditions.

Poursuivre ses études : une tendance générale

La tendance générale à poursuivre les études après le Baccalauréat, bien souvent soutenue par le milieu familial, incite de nombreux jeunes à aller au-

Mettre en place des formations complémentaires : une nécessité pour faciliter l'intégration professionnelle

Conscient des difficultés occasionnées par la réforme du Bac pro, la Maison familiale rurale de Mozas située à Bourgoin-Jallieu (38) a mis en place pour la première fois cette année une formation complémentaire destinée aux jeunes titulaires d'un Bac pro.

Intitulée « technicien gestionnaire en entreprise de travaux agricoles », cette formation a été élaborée en collaboration avec les Entrepreneurs des territoires. Elle aborde tous les aspects de la vie d'une entreprise : la gestion de la relation client, la conduite technique des travaux, la maintenance des matériels et la gestion des risques sans oublier la gestion des entreprises.

D'une durée totale de 18 mois en contrat de qualification professionnelle, cette formation est également accessible à des salariés déjà en place. Elle permettra aux jeunes d'acquérir un peu plus de maturité, de mieux connaître le secteur professionnel dans lequel ils souhaitent s'engager et donc de faciliter leur intégration dans les entreprises de travaux agricoles.

delà du Bac pro, parfois à contrecœur. Le Bac pro, initialement conçu comme un diplôme de fin d'études, devient un Bac comme les autres. Il sert de plus en plus de tremplin à des études supérieures courtes. Le choix de la formation complémentaire risque cependant de ne pas être fait en fonction d'un projet construit. Il se fera parfois sur des critères inadaptés comme la proximité ou l'attrait de telle ou telle activité proposée par les centres de formation, même si celle-ci n'a que peu d'intérêt pour le projet professionnel.

La jeunesse de certains candidats, leur manque de maturité et leur formation plus rapide va également sans aucun doute entraîner des difficultés pour les bacheliers titulaires d'un Bac pro à poursuivre des études en BTS Génie des équipements agricoles. Sa-



L'évolution vers plus de maintenance se fait en partie au détriment des aspects agronomiques, économiques et techniques de la mise en route et de l'utilisation des matériels agricoles.

chant que dans certaines sections, les Bac pro représentent plus de 50 % des effectifs et que du fait du faible nombre de candidats à l'entrée en formation, les résultats nationaux à l'examen final sont très moyens, il sera encore plus difficile de satisfaire les professionnels du machinisme si rien n'est mis en place.

Autre solution pour la poursuite des études, s'orienter vers une formation de technicien gestionnaire de travaux agricoles. Cette formation reconnue par le RNCP commence à séduire des jeunes en sortie de Bac pro, voir en encadré.

Le BTS fait sa toilette

Pour tenter de pallier le rajeunissement des candidats suite à la réforme du Bac pro, le ministère de l'Agriculture met en place pour la rentrée 2012 un toilettage du BTS Génie des équipements agricoles. Cette remise à plat ne va pas entraîner de changements fondamentaux dans le déroulement de la formation. En matière technique, il sera possible de mieux suivre l'évolution des matériels sans pour autant faire appel à des connaissances scientifiques trop poussées. Quelques modifications devraient cependant changer profondément le parcours des étudiants. Un nouveau module mis en place dans toutes les options des BTS agricoles sous l'appellation « Accompagnement au Projet Personnel et Professionnel (APPP) » devrait inciter les étudiants à réfléchir davantage à leur projet professionnel. Il leur sera alors possible de construire au moins partiellement leur parcours de formation en fonction de ce projet.

Jusqu'à présent pour rédiger le rapport d'examen, les lieux de stage possibles se limitaient aux constructeurs, aux importateurs et aux organismes spécialisés en agroéquipement. Cette dernière définition restant très vague, elle fait l'objet de diverses interprétations.

Outre le fait que ces stages sont de plus en plus difficiles à obtenir, ils ont l'avantage de permettre aux étudiants de découvrir des horizons nouveaux dans le monde industriel. Ils rendent cependant plus délicate la découverte des autres secteurs professionnels. Une ouverture probable vers d'autres structures d'accueil de stage et une réorientation du rapport devraient faciliter la recherche des étudiants et offrir plus de souplesse aux établissements de formation. Cette évolution pourrait cependant avoir une influence négative sur l'ouverture d'esprit de certains étudiants qui risquent de chercher la facilité pour définir leurs choix. Elle pourrait également avoir une incidence négative sur le niveau et la qualité des rapports présentés donc sur la valeur de l'examen.

Il convient donc de rester très vigilant quant aux motivations des jeunes qui envisagent ce type de formation. Dans tous les cas, quelles que soient les origines sociales ou scolaires des jeunes en formation, c'est pratiquement toujours la motivation qui fait la différence.

Gérard Vromandt ■

Florian Simon, candidat à la reprise d'entreprise

Originaire de la région bretonne, Florian Simon a commencé son parcours de formation par un Bac sciences et techniques industrielles suivi d'un BTS conception et industrialisation en microtechniques. Rien ne le destinait donc à travailler dans une entreprise de travaux agricoles. Pendant ses temps libres et ses vacances scolaires, il a eu l'occasion de conduire et d'effectuer l'entretien de certains matériels agricoles dans une entreprise de sa région. D'un passe-temps rémunérateur, la conduite de machines est vite devenue une passion qui motive maintenant tous ses projets. Il a donc commencé par chercher à concilier sa formation et sa passion en effectuant son stage dans l'entreprise de construction de matériels agricoles « Roland ». Diplôme en poche, il s'est mis à la recherche d'une formation permettant de développer ses



connaissances dans le secteur de l'agriculture, de la gestion et de l'organisation d'une Entreprise de travaux agricoles.

Il a donc opté pour un Diplôme européen d'études supérieures option conseils en agroéquipements. Cette formation en contrat d'apprentissage lui permet d'at-

teindre le niveau Bac +3 tout en développant une culture européenne. Dans le cadre du projet qu'il mène durant sa formation il s'intéresse particulièrement à la possibilité pour son entreprise d'accueil, l'entreprise Kermarec à Guipavas de développer une activité de travaux publics. Même si son contrat actuel ne lui permet pas de conduire tous les types de matériels qu'il souhaiterait, il espère en fin de formation trouver une entreprise qui lui permettra d'assouvir sa passion et de prendre des responsabilités. À terme il envisage de reprendre une entreprise ou de créer sa propre activité. Un tel parcours reste la preuve que la motivation est sans aucun doute le moteur principal de la réussite.

Gros plan : le matériel d'épandage de l'engrais

Agram

Agram propose des distributeurs d'engrais en acier inoxydable qui répondent à la norme européenne EN 13739-1. Parmi eux, les Jet Fert 32 et 32Mega ont des capacités de 2 000 l et 3 000 l. Le système Varijet Agram permet un réglage progressif de la largeur d'épandage de 12 à 32 m. Il apporte une facilité de réglage appréciable combinée à une grande précision d'épandage. Les Jet Ferti 32 et Jet Ferti 32Mega travaillent à vitesse constante et disposent d'une commande hydraulique indépendante des trappes de fond de cuve. Très accessibles, les réglages manuels de débit s'effectuent en toute sécurité. Pour les utilisateurs souhaitant se libérer de ces contraintes, les épandeurs peuvent être proposés en version DPAE avec trappes de dosage qui se règlent électriquement au moyen du boîtier DPA500 en cabine. Ce dernier, leur permet également de moduler pour chaque côté, individuellement, la dose d'engrais. Pour les demandes plus exigeantes, il existe une nouvelle version « PC » à pesée électronique

en continu, qui permet l'étalonnage depuis la cabine et le réglage automatique du débit. Le contrôle de l'épandage des bordures est effectué grâce au Liminator. Ultra-précis, il permet d'économiser l'engrais et de respecter les normes environnementales.

Enfin, un kit de signalisation et de protection équipe de série ces épandeurs d'engrais.

Amazone

Chez Amazone, l'engrais tombe systématiquement au centre du disque, à l'endroit où sa vitesse est proche de zéro. Il accélère ensuite progressivement et en douceur, les granulés restent donc entiers. Les disques ne tournent jamais au-dessus de 720 tours/min, quelle que soit la largeur de travail souhaitée, limitant la formation de poussière. La gamme comprend les modèles Novix de 1 700 à 2 500 l à rehausser étroites, avec largeur de travail réglable en continu de 10 à 28 m. En option, ils peuvent recevoir un limiteur de bordure et le boîtier DPAE Amados. De 2 200 à 3 000 l, le Fortix dispose de rehausseurs larges avec épandage sur 24 à 36 m.

Celui-ci est équipé au choix du boîtier Amados ou Amatron+ avec assistance automatique à l'étalonnage. Profis est disponible avec rehausseurs étroits en 2 000 et 2 500 l ou rehausseurs larges en 2 500 et 3 000 l. Équipé de la pesée Easytronic dans sa version Special, il bénéficie de l'étalonnage automatique tous les 25 kg épandus avec le boîtier Amatron+.

Ultra est disponible en 3 000 à 4 200 l avec une largeur d'épandage maximale de 52 m. Il bénéficie de tous les équipements des autres modèles en série, avec, en plus, les multi répartiteurs latéraux gauche/droite. Enfin, les modèles Hydros entraînés hydrauliquement sont disponibles de 2 500 à 4 200 l. Ils disposent de la pesée en continu et de l'entraînement indépendant de chaque disque. Ainsi, on peut faire varier la largeur d'épandage instantanément, avec 6 tronçons gérés automatiquement pour la version Switch. Tous les modèles disposent d'une échelle d'accès, de pare-boues rigides, d'une bâche de trémie (hormis Fortix) et du kit d'étalonnage avec disquette. En option, le nouveau boîtier HyClick permet une présélection en cabine des fonctions hydrauliques de l'épandeur. Trois réglages de bordure sont paramétrables avec l'Amatron+. Le boîtier GPS Switch est un écran couleur convivial qui permet de définir le taux de recouvrement, sauvegarder les contours de parcelles et exporter les cartes. Depuis le printemps 2011, l'intégralité des réglages est consultable directement sur Smartphone, par le biais de l'application gratuite Amaconnect. Ainsi, l'agriculteur peut les consulter directement aux champs. Ces réglages sont aussi disponibles sur papier (tableaux de réglages fournis à l'expédition, actualisés chaque jour) et sur le site internet Amazone.

Bogballe

La gamme Bogballe comprend la gamme M2W Base jusqu'à 2 500 l, puis les gammes M2W Plus et M3W Plus avec des volumes atteignant respectivement 3 000 et 4 050 l. Leur largeur de travail est réglable de 12 à 42 m et ils peuvent disposer d'une ouverture hydraulique ou de la pesée électronique embarquée. Ces distributeurs sont caractérisés par un sens de rotation des disques de l'extérieur vers l'intérieur pour les épandages plein champs, soit la reprise du geste du semeur. Cette technique assure





une grande flexibilité et une tolérance aux réglages. Deux innovations ont été récemment apportées à la gamme Bogballe. Le dispositif Quadro permet, sans aucun outil, le débrayage de l'entraînement des disques. Il autorise une vidange rapide de l'appareil, mais aussi un réglage rapide et précis de la quantité par hectare pour les appareils sans dispositif de pesée. Le nouveau boîtier de contrôle pour les épandeurs disposant du système de pesée électronique, est dénommé Calibrator Zurf. Un capteur d'inclinaison embarqué sur l'épandeur permet un contrôle « intelligent » de la pesée et garantit en toutes circonstances (pente, dévers) la précision de la quantité épandue. La gestion du parcellaire par clef USB autorise une traçabilité complète des épandages. Les ouvertures et fermetures automatiques en bout de champ sont possibles avec différents fournisseurs de GPS. Enfin, notons qu'un chariot dénommé M-trail accueillera les appareils de la gamme M afin d'utiliser des tracteurs de puissance limitée pour les appareils de grand volume. Au rayon des options, signalons l'agitateur pour graines de semence, le boîtier réducteur, le repliage hydraulique de bâche, le garde-boue ou l'entraînement hydraulique.

Bredal

La grande particularité de l'ensemble des distributeurs Bredal est leur DPA mécanique, un système simple garant de la précision. Simplicité car l'entraînement du ou des tapis doseur est purement mécanique, précision car ces épandeurs fonctionnent sur le principe d'un dosage volumétrique et que la simple connaissance de la densité du produit épandu permet un réglage précis de la quantité par hectare. La gamme des distributeurs d'engrais portés Bredal est disponible en capacité standard de 1 400 et 1 800 l, extensibles à 2 400 et 3 000 l au moyen de rehausses. Ils peuvent être équipés au choix avec



une cuve peinte ou tout inox et disposent de deux grands disques d'épandage équipés de 6 pales en inox. Le sens de rotation des disques, de l'extérieur vers l'intérieur, reprend le geste du semeur, alliant les qualités d'épandage (quadruple recouvrement) à des réglages d'une grande simplicité (prise en compte de la seule densité du produit).

Kuhn

Les épandeurs d'engrais Axis 40.1 et 50.1 H EMC W se distinguent des Axis W par un entraînement hydraulique des disques. Cette version est équipée d'une régulation qui gère le débit côté par côté. Un cadre peseur indique la quantité d'engrais dans la machine. La gestion de bordure gauche ou droite, du régime des disques et du point de chute s'effectue depuis le poste de conduite. Nouveau terminal pour les AXIS W, le Quantron



E-2 dispose d'un écran deux fois plus grand que le boîtier précédent, d'un écran couleur et d'une prise USB. Il est compatible avec les systèmes de modulation de dosage pour le « precision farming », et avec les GPS Teejet Matrix, Trimble, Sat Plan et bientôt Raven. Les Axis 40,1 W et 50,1 W sont disponibles en version Isobus. Pilotée par la console Isobus CCI 100 ou par une console Isobus d'un autre constructeur, cette solution réduit le nombre de boîtiers en cabine et est évolutive vers des solutions d'agriculture de précision. Récompensé par une médaille d'argent lors du dernier salon Agritechnica, le système GPS Control (anciennement Spread Control) se décompose en deux parties : le système Opti-Point permet de définir précisément, selon les caractéristiques des granulés (longueur, profondeur, densité), où il faut ouvrir et fermer les trappes dans les tournières. Le Vari-Spread offre une gestion automatique de l'ouverture/fermeture des trappes par GPS dans les tournières, sur les épandeurs à entraînement par prise de force. Sur les versions entraînées hydrauliquement (H-EMC) il permet en plus la programmation de 8 largeurs différentes afin d'optimiser le recouvrement dans les pointes. Enfin, sous le nom VXR Plus, Kuhn introduit un nouveau revêtement sur les palettes des distributeurs d'engrais Axis qui permet d'en multiplier la durée de vie par 2,5 par rapport au revêtement VXR. Les palettes sont revêtues de série sur les disques des Axis.

Kverneland Group

Le groupe a lancé au salon Agritechnica 2011 une nouvelle version de distributeurs d'engrais à pesée



diagonale), d'un boîtier de gestion des tronçons, d'une antenne de positionnement GPS, et d'une commande en cabine pour un retour en commande manuelle si nécessaire.

Au champ, après un paramétrage rapide à l'écran grâce à des icônes explicites, l'utilisateur réalise dans un premier temps l'épandage du tour de sa parcelle. Il lui suffit ensuite de s'engager dans la parcelle pour bénéficier du guidage proposé par la console. Grâce à son expertise et à sa connaissance des courbes en 3 dimensions, le Stop&Go anticipe automatiquement la fermeture des trappes de débit à l'approche de la fourrière. Le demi-tour effectué, il relance aussi de manière automatique l'épandage. Dans le cas d'une finition « en pointe », le Stop&Go ferme automatiquement la trappe concernée lorsqu'un taux de recouvrement préprogrammé est atteint. Le pack Stop&Go est disponible sur les distributeurs d'engrais X36 (36 m, 1 900 à 3 000 l) et X44 (2 400 à 4 000 l).



continue, qui adapte automatiquement la largeur d'épandage grâce à un signal GPS. Ces nouveaux modèles sont commercialisés sous le nom « RO-EDW GEOspread » pour la marque Vicon et « Exacta TL-A GEOspread » pour la marque Kverneland. Ils sont disponibles en capacités de 2550, 3 225 et 3 900 litres, pour des largeurs d'épandage de 12 à 45 mètres. Le système de pesée continue est unique sur le marché : la pesée est réalisée à l'aide de 4 capteurs qui mesurent uniquement le poids de la trémie et son contenu. En effet, seule la trémie repose sur les 4 capteurs pour une excellente précision de la pesée. Un cinquième capteur, appelé capteur de référence, mesure l'angle d'inclinaison du distributeur d'engrais ainsi que les accélérations dues aux secousses. Ceci assure une précision de pesée inégalée dans les pentes et un affichage en cabine stable et très précis. Le système enregistre 2 pesées par seconde et effectue un auto-calibrage selon un délai réglable en fonction des parcelles (30, 45 ou 60 secondes). Les modèles en version GEOspread sont équipés d'un vérin électrique supplémentaire sur chaque disque d'épandage. En fonction de la position du tracteur dans la parcelle et des zones déjà épandues, ce vérin change le point d'alimentation de l'engrais sur le disque pour modifier la largeur d'épandage par sections de 2 mètres. Cette fonctionnalité permet d'éviter les recouvrements inutiles et les surdosages. Le débit est également modifié simultanément à la largeur d'épandage par un second vérin électrique pour conserver la bonne dose/ha. Seule la vitesse de rotation des deux disques reste constante.

Sulky

Sulky renforce son dispositif de gestion des fourrières et des pointes de champs Stop&Go. Voulu abordable, cette coupure de tronçons se greffe simplement sur un système courant de gestion des tronçons d'une rampe de pulvérisation. L'ensemble amène, notamment en petites parcelles, une économie potentielle d'engrais de plus de 5 % ainsi qu'une prise en compte des contraintes environnementales, alliées au confort pour l'utilisateur. La nouveauté réside dans une solution Stop&Go maîtrisée de bout en bout par le constructeur français de distributeurs d'engrais. Cette solution se compose d'une console barre de guidage tactile couleur (écran de 18 cm de

Tama FRANCE Votre partenaire pour l'emballage des récoltes

LE TEMPS C'EST DE L'ARGENT !

Ficelle	Filet
60 sec	15 sec

Réduisez vos temps de passage de 4 heures par jour et économisez sur...

Entretien Carburant Temps Main d'oeuvre Valeur

Récupérez de l'argent dans votre portefeuille!

Film Agripac Film Polybale Ficelle Le Buffle Ficelle TAMA

Venez découvrir notre gamme complète de produits d'emballage des récoltes lors du prochain Salon de l'Herbe les 23 et 24 mai 2012 à Novoitou (35), ou lors du Sommet de l'Élevage les 3, 4 et 5 octobre à Clermont-Ferrand (63)

Tama FRANCE Tama France SARL
29 rue Saint Blaise
72300 Sablé sur Sarthe

Tel: +33 (0)2 43 62 13 14
Fax: +33 (0)2 43 62 13 15
ventes@tama-france.fr
www.tama-france.fr

Agco

Une joint-venture avec Sampo Rosenlew

Agco a annoncé avoir conclu une joint-venture avec le constructeur finlandais Sampo Rosenlew, complétée par une prise de participation à hauteur de 10 %. Cela va permettre à Agco de fournir une gamme de produits élargie dans la catégorie des petites moissonneuses, améliorer sa capacité à se développer sur les marchés émergents, et fournir le potentiel pour un développement dans le secteur forestier. L'accord porte également sur l'échange de pièces et sous-ensembles fabriqués à Bréganze, en Italie. Sur l'année fiscale 2009-2010, Sampo Rosenlew qui fabrique également des abatteuses forestières a réalisé un chiffre d'affaires de 82,4 millions d'euros, dont 60 % en moissonneuses-batteuses.

Palms

Homologation routière

Importées en France par Matériel forestier Astic (26), les remorques estoniennes Palms disposent désormais d'une homologation routière. L'importateur travaillait sur ce dossier depuis plusieurs mois, et avait dans un premier temps, concentré ses efforts sur les modèles 122 et 142 (respectivement 12 et 14 t de PTAC) qui reçoivent désormais une carte grise. Les modèles 70, 81 et 101 pourront également circuler sur route suite à la récente obtention de la « réception par type » qui rend possible leur immatriculation.



Kverneland

Saga de fin d'année

Au terme d'un feuilleton qui aura duré une semaine, Kubota vient de prendre le contrôle de Kverneland en rachetant les parts de l'actionnaire principal. Le groupe japonais qui ne cache pas son ambition dans le milieu du machinisme agricole et dispose de fonds importants, avait lancé les hostilités en formulant une offre publique d'achat. Les groupes CNH et Chery Heavy Industries (constructeur chinois de matériel agricole et de travaux publics) lui avaient emboîté le pas quelques jours plus tard. Il aura alors fallu une dernière offensive du japonais à 276 millions de dollars pour sceller le destin de Kverneland. L'action de Kverneland a grimpé de 75 % au cours de cette semaine d'enchères.

Ateliers 3T

Pailler avec l'ensileuse

La couverture des tas de betteraves par une couche de paille est une pratique qui a récemment démontré son intérêt. Atelier 3T vient de livrer à une entreprise de l'Aisne une pailleuse portée de 3 m³ destinée à délivrer les brins de paille aux rouleaux d'alimentation d'une ensileuse. Un tapis situé sur la porte achemine la botte, ensuite reprise par deux démêleurs et une vis sans fin de grand diamètre. Une centrale hydraulique permet de rendre la pailleuse indépendante du circuit hydraulique de l'ensileuse. Le débit de chantier atteint 20 bottes à l'heure (ronds ou bigs).

Sulky

Des distributeurs sel-sable

Après la pagaille provoquée par les fortes chutes de neige de l'année passée, Sulky présente deux distributeurs centrifuges de sel et sable. Le premier, d'une capacité de 350 litres et 755 kg de CU, se destine aux microtracteurs et utilisations ponctuelles. Pour les utilisations intensives, le RS1000 d'une charge utile supérieure à deux tonnes et d'une capacité de 1 000 l, est doté d'un DPAE et d'une modulation de dose depuis le poste de conduite. Une commande hydraulique et un agitateur spécifique équipent ces deux modèles, qui pourront également assurer les opérations de sablage de terrains de sport grâce à une largeur de travail de 10 mètres.

ENTREPRENEURS
ABONNEZ-VOUS

MES COORDONNÉES

Société : _____
 Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 CP : _____ Ville : _____
 Tél. : _____ Fax : _____
 E-mail : _____

MON ACTIVITÉ

Entrepreneurs de travaux agricoles Entrepreneurs de travaux forestiers
 Entrepreneurs de travaux ruraux Entrepreneurs de travaux publics
 Concessionnaires Constructeurs de matériel
 Centre de formation Autres : (préciser) _____

JE SUIS ADHÉRENT

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires

Je m'abonne au tarif « spécial adhérents » pour 1 an (soit 8 numéros), **au prix de 27 €**

Je joins mon règlement par chèque bancaire à l'ordre des Entrepreneurs des Territoires

Je souhaite recevoir une facture acquittée

À retourner à Entrepreneurs des Territoires - 44 rue d'Alésia 75014 Paris - Pour tout renseignement : Tél. 01 53 91 44 98

JE NE SUIS PAS ADHÉRENT

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires

Je m'abonne pour 1 an (soit 8 numéros) **au prix de 49 €**

Je joins mon règlement :

Chèque à l'ordre des Éditions Fitamant
 Carte bancaire N° _____
 Date de validité _____
 Cryptogramme _____ (3 derniers chiffres au dos de votre carte)

Date et signature indispensables :

Je souhaite recevoir une facture acquittée

À retourner à Éditions Fitamant CS 62020 - 29018 Quimper Cedex
 Pour tout renseignement : Tél. 02 98 98 01 40

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant



Maisons Familiales Rurales de Bretagne et des Pays de la Loire

Formez vos futurs collaborateurs avec les Maisons Familiales Rurales spécialisées en Agroéquipement et Maintenance



PORTES OUVERTES 2012

- MFR Loudéac Portes ouvertes les 4 et 5 février et samedi 10 mars 2012
- CFTA Montfort..... samedi 10 mars 2012
- MFR Montauban samedi 10 mars 2012
- Institut Rural Elliant samedi 10 mars 2012
- MFR Chemillé..... samedi 4 février et samedi 17 mars 2012
- MFR Mouilleron en Pareds..... samedi 28 janvier et samedi 24 - dimanche 25 mars 2012
- MFR La Pignerie Laval..... samedi 28 janvier et samedi 10 mars 2012
- MFR Legé samedi 4 février et samedi 24 mars 2012
- MFR Montreuil Bellay samedi 4 février et samedi 17 mars 2012

NOUVEAU TECHNICIEN GESTIONNAIRE DE CHANTIER EN ENTREPRISE DE TRAVAUX AGRICOLES ET FORESTIERS

Formations par alternance

- 4^{ème} • 3^{ème}
- CAPA • BEPA
- Bac Pro • BTSA
- Licence professionnelle

Formations qualifiantes :

Certificat de Spécialisation
Sil Magasinier ; CQP ; BCEDT

EXPOSANT
CONGRES ETA
29/02-01/03
CLERMONT FERRAND

Moins de carburant

avec le  MAGN-US

réduisez vos charges au plus vite

www. **DIESELESS** .com

Plus d'informations au
02 35 09 30 50 ou dieseless@dieseless.fr
www.dieseless.com

GAGNER DU TEMPS, AMÉLIORER LA CONSERVATION



SILOTITE Pro
by formipac

www.silotitepro.com

patoux
EQUIPAGRI

Tél. 03 21 26 08 55 - Fax 03 21 26 88 19
Internet : www.patoux.fr - Email : jl.walle@patoux.fr

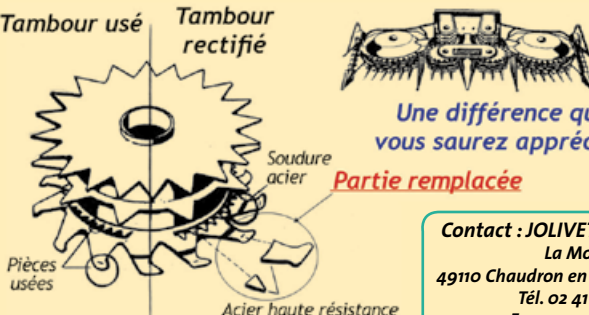


**PIÈCES NEUF OCCASION
TRACTEURS FORD ET NH
MOIS. BAT. NEW HOLLAND**

**Achat Épave
ou Fatigué**

RECONDITIONNEMENT DE TAMBOURS D'ALIMENTATION POUR BEC KEMPER (TOUTES SÉRIES)

Tambour usé Tambour rectifié



Une différence que vous saurez apprécier.

Acier haute résistance de 6 à 8 mm

Contact : JOLIVET David
La Moncelière
49110 Chaudron en Mauges
Tél. 02 41 70 13 70
Fax 02 41 63 95 90
Port. 06 71 59 07 51

Février 2012

2-5 : FIERAGRICOLA à Vérone, en Italie, foire agricole internationale, elle a lieu tous les 2 ans. L'édition 2012 sera organisée en 5 secteurs : Agrimeccanica (machines et équipements), Zoosystem (productions animales), Agriservice (services pour l'agriculture), Agripiazza (phyto, santé, fertilisation et semences) et Bioenergy Expo (énergies renouvelables). Des démonstrations sur plus de 15 000 m² et 15 000 visiteurs internationaux attendus. www.fieragricola.it



29-30 mars : CONGRÈS NATIONAL EDT à Clermont-Ferrand (63) à la Grande Halle d'Auvergne, la 80^{ème} édition, organisée par l'Union Régionale EDT Auvergne, invitera Daniel Herrero comme grand témoin « la solidarité et l'engagement collectif ». Tables rondes débats : « comment attirer les jeunes à fort potentiel dans nos entreprises ? », « la réalité, les utilisations et les conséquences de l'informatisation des machines sur le pilotage des entreprises de travaux », « le secteur des entreprises de travaux s'engage pour les jeunes ». In-

scriptions avant le 1^{er} février 2012.

Contact organisateur : 04 73 44 45 00

Mars 2012

22-25 : SALON BOIS ÉNERGIE à St-Etienne (42). Événement de référence pour le secteur bois-énergie en France, il rassemble plus de 340 exposants, provenant de 20 pays et plus de 18 000 visiteurs. La fédération forêt-bois Rhône-Alpes (Fibra) sera présente sur le salon avec les différents acteurs du



bois énergie en Rhône-Alpes. Il est prévu un espace entreprises « producteurs de combustibles bois de Rhône-Alpes », un colloque « Bois Énergie et qualité de l'air » pour les professionnels, des ateliers/journées techniques sur le thème « les démarches qualité dans le bois énergie (CBQ+, France Bois Bûche), structuration et équipement d'une plateforme Bois Énergie », des conférences grand public sur les démarches qualité, les bonnes

pratiques du bois énergie, gestion durable et bois énergie, comparatif de prix des différentes sources d'énergie, ... Enfin, des visites guidées sont prévues pour le grand public, une par type de combustible (production, livraison, appareils de chauffage). Le programme détaillé du salon sera publié en ligne prochainement sur le site internet. www.boisenergie.com

Avril 2012

16-21 : INTERMAT à Paris (75). Exposition internationale de matériels et techniques pour les industries de la construction et

des matériaux, le salon regroupe 1 470 exposants dont 67 % d'internationaux sur 375 000 m². L'offre couvrira toute l'expertise de la construction : terrassement, composants/équipements & accessoires, levage et manutention, béton/échauffage/coffrage, sondage/forage, route, mines et carrières/traitement des matériaux/recyclage, transport, ingénierie, services. www.intermat.fr



Mai 2012

23-24 : SALON DE L'HERBE à Nouvoitou (35), 30 000 visiteurs sont attendus pour la 6^e édition, 220 000 m² pour les démos de récolte, d'andainage et de fannage et 10 500 m² de vitrines végétales pour les collections semencières et les futurs essais de fertilisation et de désherbage des prairies. Quatre grands pôles : rénovation des prairies, adaptation climatique, conservation des fourrages et questions économiques. www.salonherbe.com



Juin 2012

6-8 : FOREXPO à Mimizan (40). Pour son cinquantième anniversaire, Forexpo s'installe au cœur du plus grand chantier de reboisement d'Europe. La manifestation présentera, en pleine forêt comme toujours, la palette des itinéraires sylvicoles, les innovations du machinisme forestier, les essences de reboisement, mais aussi les essences d'accompagnement... L'occasion également de faire le point sur le programme d'amélioration génétique du pin maritime. Près de 400 exposants européens, plus de 500 marques internationales, seront présents sur un site de 70 hectares, 25 000 visiteurs sont attendus. www.forexpo.fr



13-14 : INNOVIGNE&VIN sur le domaine expérimental de Pech-Rouge à Gruissan (11). Un parcours est proposé dans les vignes et en cave autour de plusieurs thématiques. Côté vigne, l'accent sera mis sur 3 grands sujets, pilotage de l'alimentation hydrique et minérale, réduction des intrants et mécanisation du vignoble. Côté cave, seront abordés les thèmes sur le tri de précision de la vendange, vinification, fermentation, stabilisation des vins jusqu'au conditionnement et au transport. Chaque thématique s'articulera autour de conférences, ateliers, démonstrations et dégustations à l'appui.

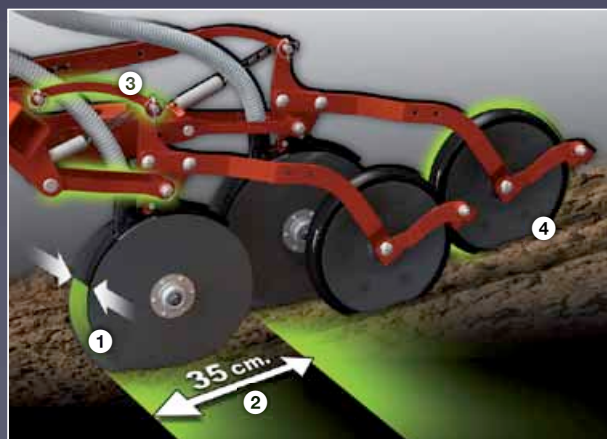
www.innovigne-vin.com

COMBILINER VENTA

La combinaison sur mesure



Innovation élément semeur SEEDFLEX



- 1 Double disques fortement décalés pour plus de capacité de pénétration et moindre bouleversement du sol à vitesse élevée.
- 2 Rangées de semis décalées de 35 cm pour un meilleur passage en terres fortes et/ou avec débris végétaux.
- 3 Parallélogramme pour une profondeur de semis maîtrisée, à vitesse élevée.
- 4 Roue de contrôle de profondeur et de rappui de la ligne de semis pour un bon contact graine/sol.



Le semis, c'est 50% de la récolte. KUHN a conçu les combinés de semis COMBILINER VENTA pour des performances maximum au semis : réduction du poste semences, polyvalence d'utilisation en labour ou en TCS, précision et maîtrise de la profondeur de semis (semoir en appui sur le rouleau), facilité des systèmes de réglage de distribution et de profondeur de semis et fiabilité éprouvée. Intégrés dans la démarche SEEDLINER, les combinés de semis KUHN répondent à vos exigences de rentabilité et de réussite.

www.kuhn-seedliner.com

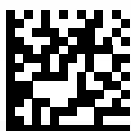


Flashez ce code avec votre smartphone pour voir la vidéo

élevages | cultures | paysages
be strong, be **KUHN***

*soyez fort, soyez KUHN

JCB AGRI, Partenaire des Entrepreneurs



La mission de JCB consiste à fournir à ses clients utilisateurs des machines innovantes, performantes, en apportant également une offre large dans le domaine du service et du conseil (Assistance technique, Formation, Financement).

Pour connaître votre concessionnaire,
contactez-nous sur :
france.jcbmarketing@jcb.com
ou par fax au 01 39 90 93 66

JCB SAS, 3 rue du Vignolle,
95852 Sarcelles Cedex



JCB AGRI

LA PUISSANCE D'UN LEADER